



BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
JURASSIENNE
DES OFFICIERS

Février 2007

N° 23

N° 23 Février 2007

Editeur:

Comité de la Société
jurassienne des officiers

Rédacteur responsable:

Cap Gérard Guenat
1, route d'Alle
2900 Porrentruy

Tirage:

1200 exemplaires

Prix du numéro:

Fr. 15.–

Réalisation:

DEMOTEC SA
Microédition-Imprimerie
Fbg Saint-Germain 5a
2900 Porrentruy

**Administration,
publicité et impression:**

Imprimerie 2000
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 55 21
Fax 032 466 72 34

Internet:

www.military.ch/SCJO

Photo

page couverture:

Photo J.-F. Nussbaumer.
Vue aérienne du château
de Porrentruy.

SOMMAIRE

Billet du Président (Col Jean-François Gnaegi)	3
Procès-verbal de l'Assemblée générale 2006	5
Deux ouvrages « jurassiens » sortent de presse (H.W.)	13
Nécrologie	
– En souvenir du colonel Paul Gehler	17
– Le colonel EMG Henri Daucourt s'est annoncé partant... (Col H. de Weck)	19
– Le colonel Marcel Bosshard s'est éteint à Zurich (R.V.)	21
8 octobre 2006:	
Wolschwiller se souvient... (Col H. de Weck)	23
Armée XXI: « Form follows function » (Maj EMG A. Vautravers)	25
Aux aguets sur la frontière (Nicolas Lehr)	29
Assainissement de la décharge de Bonfol... (Plt J.-L. Eberlin)	31
L'exercice « REGIO CAT 2006 »	35
Où va la Télévision suisse romande? (Lt col J.-J. Rapin)	39
« L'honneur perdu » (Henry Spira)	43
L'état-major de force N° 1 de Besançon (G. Lefebvre)	45
Reflets	55
Voltaire inventeur du char blindé?	57
Des bastions au château de Porrentruy au début du XVII^e siècle (Jean-François Nussbaumer)	59
Franz Riedweg:	
Un « paneuropéen » suisse au service de la SS (Cap D. Queloz)	63
Le SR suisse face à la menace allemande 1939-1945 (Cap D. Queloz)	69
1939-1945: quelques aspects de la guerre secrète en Suisse (Col H. de Weck)	73
Souvenirs du service actif (1940-1944) (B. Primault)	83
Marcel Nusbaumer dans l'antichambre de la mort (P. Croissant)	99

Placement fixe et temporaire



Adecco Ressources Humaines SA

Avenue de la Gare 50
CH-2800 Delémont

Tél. +41 32 424 48 48
Fax +41 32 424 48 49
delemont@adecco.ch
www.adecco.ch



CJ
Chemins de fer du Jura

Votre billet pour les villes d'Europe. Votre bureau de change.

Les vacances commencent à la gare CJ. Offres de voyages train/hôtel, ou avion/hôtel, excursions en autocar *novicar*, location de minibus, vélos, trottinettes, etc. Parcourez l'Europe, changez votre argent: rendez-vous dans une gare CJ...

... en plus, nos horaires facilitent la vie:

Profitez des heures d'ouvertures élargies la journée, en soirée et le week-end dans une gare CJ.

Pour les groupes: Service marketing
11, rue de la Gare / cp 357 / CH-2350 Saignelégier
Tél.: +41 (0)32 952 42 90 / promotion@les-cj.ch

AUTOCARS CJ
novicar

 GARANTIE DE VOYAGE


Quality.
Our Passion.

Chemins de fer du Jura
www.les-cj.ch



Billet du Président



L'année 2006 a été marquée par deux événements importants qui ont un dénominateur commun, le rapprochement avec nos camarades officiers français de la région de Mulhouse et ceux des deux Bâle.

C'est le Colloque franco-suisse du 29 avril 2006 à Lucelle qui a été l'élément fédérateur qui s'est trouvé renforcé par la commémoration de la libération de 1944 à Wolschwiller, le 8 octobre dernier.

Le Colloque de Lucelle a été un véritable succès, puisque cent cinquante personnes sont venues écouter des historiens français et suisses donner leur éclairage sur un aspect de ce qui s'est déroulé des deux côtés de la frontière du Jura bernois et des régions françaises et alsaciennes avoisinantes, durant la période de 1939 à 1950. Les *Actes* du colloque sortiront de presse à la fin février; ils prolongeront les interventions des différents conférenciers et leur permettront de développer des aspects que le temps de parole, lors du Colloque, les avait empêchés de traiter ou de développer. La vaste campagne de souscription que nous avons lancée a été un succès, puisque près de quatre cents exemplaires ont été commandés. Un grand merci au colonel Hervé de Weck

pour la conduite parfaite de ces deux entreprises.

En plus de l'Union des officiers de réserve du territoire de Mulhouse, la Commune de Wolschwiller a voulu associer à la commémoration de sa libération de 1944 les sociétés d'officiers des deux Bâle, des Cantons de Soleure et du Jura. Une délégation suisse forte d'une dizaine d'officiers a participé à cette cérémonie ponctuée par un message très apprécié de votre Président.

Comme les années précédentes, les activités habituelles ont eu des succès contrastés. Le tir SJO de juin et le tir de combat de septembre ont été, avec l'apéritif de fin d'année, les manifestations qui ont rencontré le plus de succès. La visite du centre de recrutement de Lausanne a dû être annulée, faute d'un nombre de participants suffisants.

Le comité tient à conserver ces activités... Peut-être fait-il fausse route, parce que d'autres types d'animation sont souhaités. Merci aux membres de nous le faire savoir!

La *Revue militaire suisse* a très dignement fêté ses 150 ans d'existence par la publication d'un ouvrage et par l'organisation d'une fête en octobre à la salle

Général-Guisan à Verte-Rive (Pully). Cette revue, propriété entre autres des sociétés romandes d'officiers d'une part, doit sa longévité d'une part à l'engagement de nombreux bénévoles, d'autre part également à la qualité de son contenu et au soutien financier de nombreux officiers qui estiment qu'elle doit absolument être maintenue. Une nouvelle équipe de rédaction, comprenant le major EMG Vautravers et le lieutenant colonel EMG Ludovic Monnerat, a développé un nouveau concept comprenant une édition-papier format A4 et une édition Internet (www.reveuemilitaire.ch). Ces deux officiers ont pris la succession du colonel de Weck qui a tenu pendant quinze ans la barre de notre *Revue militaire suisse*.

Au niveau suisse, la SSO continue de se battre pour le maintien d'une armée de milice adaptée à la menace réelle et aux besoins effectifs de sécurité de notre population. Le vote négatif de l'Etape de développement 2008-2011, lors de la session d'automne 2006 des Chambres fédérales, montre que même un concept réaliste peut être refusé si l'on reste campé sur des positions doc-

trinaires. La SSO a clairement pris position en formulant un certain nombre de postulats qui ne remettent pas en cause ce qui est proposé par le Département de la défense et qui s'accrochent tous à une réévaluation de la politique de sécurité lors de chaque législature et à la mise à disposition d'un budget annuel minimum de quatre milliards de francs.

Comme vous pouvez le constater, il y a du travail pour chacun d'entre nous. En devenant officier, nous avons accepté d'offrir un peu de nous-mêmes à notre pays. En un temps où rien n'est gratuit, ce geste est à souligner et à mettre en évidence. Le combat que va mener la gauche ces prochaines années portera sur la suppression de l'obligation de servir et la mise en place d'une armée professionnelle. Si ce premier pas est accepté, le suivant qui consiste en la suppression pure et simple de notre armée va suivre rapidement.

Nous voilà avertis, soyons vigilants pour que notre pays ne soit pas envahi par l'armée des autres.

Colonel Jean-François Gnaegi

Procès-verbal de l'assemblée générale 2006

Procès-verbal 22^e assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers, samedi 25 mars 2006 à 16 h à la Salle polyvalente La Pépinière aux Breuleux

1. Ouverture de l'assemblée

Après que la Fanfare des Breuleux ait interprété *La Rauracienne* et *l'Hymne national*, l'assemblée rend hommage au lieutenant colonel Paul Gehler, décédé durant l'année écoulée.

Le président, le colonel Jean-François Gnaegi, ouvre la 22^e assemblée ordinaire, en fait la 1^{re} sous la nouvelle dénomination de Société jurassienne des officiers, en souhaitant une cordiale bienvenue aux invités et aux membres:

- M. Charles **Juillard**, président du Parlement jurassien;
- M. Jérôme **Piquerez**, conseiller communal des Breuleux;
- Le colonel de gendarmerie Benoît **Beauchesne**, chargé de la coordination « Nucléaire-Radiologique-Bactériologique-Chimique » et des affaires « Défense » auprès du ministère de la Santé pour le grand Est de la France et conseiller « Santé » pour le Préfet de la zone de défense Est, orateur du jour;
- Div Jean-François **Corminboeuf**, cdt rég ter 1;
- Div Jean-Pierre **Badet**, représentant de la Suisse auprès de l'OTAN à Bruxelles, accompagné de son épouse;

- Div Frédéric **Greub**, ancien cdt div camp 2 et membre d'honneur de notre société, accompagné de son épouse;
- Br Martin **Chevallaz**, cdt br inf 2;
- Div Dominique **Juillard**, ancien attaché militaire Suisse à Paris et président de l'Association de la Revue militaire suisse;
- Col Charles **Socchi**, cdt ar 9 b et chef de l'Office de la sécurité et de la protection de la République et Canton du Jura, ancien président et membre d'honneur SJO;
- M^{me} le cap Irène **Thomann**, secrétaire générale de la SSO, représentant le col EMG Michele Moor, président de la SSO;
- Les anciens présidents et membres d'honneur, le col EMG Pierre **Paupe**, le col Jean-Michel Dubail, le maj Bêat Leuenberger;
- Col EMG Michel **Thiébaud**, président de la Fédération jurassienne de tir et ancien commandant de la Place d'armes de Bure;
- Cap Christophe **Chollet**, vice-président de la Société neuchâteloise des officiers;
- M. Gérald **Froté**, président de l'Association des fourriers du Jura;
- Sgt Yves **Domont**, président de la Société des sous-officiers d'Ajoie;
- Lt col Jean-Paul **Grünenwald**, membre d'honneur SJO et vice-président de l'Assurance accident des sociétés de tir;

Des salutations particulières aux colonels Manfred Lanz et Philippe Zahno, membres actifs de notre société. Nous ont fait part de leur absence:

- Le Ministre Claude **Hêche**, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la police, en charge des affaires militaires;
- M^{me} Madeleine **Amgwerd**, conseillère aux Etats;
- M. Pierre-Alain **Gentil**, conseiller aux Etats;
- M. Pierre **Kohler**, conseiller national;
- M. Hubert **Ackermann**, vice-président de l'Assemblée interjurassienne et président de la délégation du Canton du Jura;
- M. Walter **von Kaenel**, vice-président de l'Assemblée interjurassienne et président de la délégation du Jura bernois;
- M. Henri-Joseph **Theubet**, commandant de la Police cantonale jurassienne;
- Br Jean-Jacques **Duc**, cdt br bl 1;
- Br Michel **Chabloz**, commandant de la Formation d'application de l'infanterie;
- Br Daniel **Roubaty**, cdt br log 1;
- Br Roland **Favre**, cdt br inf mont 10;
- Br Jean-Pierre **Weber**, ancien commandant br fr 3;
- Col EMG Michele **Moor**, président de la SSO;
- Col Denis **Froidevaux**, président de la Société vaudoise des officiers;
- Col EMG François **Thalmann**, président de la Société fribourgeoise des officiers;
- Lt col EMG Norberto **Birchler**, président de la Société militaire du Canton de Genève;
- Col Hervé **de Weck**, rédacteur en chef de la *Revue militaire suisse*, membre d'honneur et membre du comité de la Société Jurassienne des Officiers;

- Col EMG Jacques **Valley**, ancien président et membre d'honneur SJO;
- Col André **Bacon**, ancien président et membre d'honneur SJO,
- Ainsi que 31 membres SJO.

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

2. Nomination des scrutateurs

Les capitaines Jean-Jacques Zuber et Edouard Vifian sont désignés comme scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2005

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2005, publié dans le Bulletin SJO N° 22, est accepté à l'unanimité des membres présents.

4. Rapport du président

Selon de nombreux indicateurs économiques, nous vivons actuellement une période d'embellie qui, en tout cas, n'est pas perceptible pour l'instant dans notre région ni clairement affichée à la lecture des comptes des collectivités publiques. Les dépenses sociales et de santé enflent chaque année, obligeant les grands argentiers à diminuer les dépenses dans l'instruction, la protection de l'environnement et les infrastructures de tout ordre. La couverture des intérêts et le remboursement de la dette rendent également plus difficile la recherche de l'équilibre financier.

Il est clair que, dans cette tourmente marquée par la recherche de solutions pour assurer la survie de l'AVS et de l'Assurance-invalidité, les préoccupations liées à la sécurité et à l'armée passent au second plan. Et pourtant le

chantier de l'Armée XXI a laissé et laissera encore une trace bien visible, matérialisée par la diminution des effectifs, la suppression de nombreux postes de travail et la perte d'un ancrage réel dans la population. La nécessité de l'armée se fait sentir ici ou là, lors d'événements de grande envergure, par exemple les intempéries de l'an dernier ou les besoins de sécurité croissants dans le cadre de l'Eurofoot 2008.

Le désintérêt des politiciens pour la défense a poussé la Société suisse des officiers à prendre une position tranchée sur le rôle de notre armée. C'est la politique de sécurité qui doit dessiner les contours de notre armée, non pas les moyens que l'on veut lui mettre à disposition. La SSO va poursuivre sa tâche de défense des intérêts des officiers en intervenant beaucoup plus intensivement dans le débat politique. Je salue en cela l'engagement du nouveau président de la SSO, le col EMG Michele Moor, qui se bat avec beaucoup de conviction dans un environnement qui ne lui est pas toujours favorable. La SJO sera naturellement derrière lui pour l'appuyer.

Il y aura bientôt une année que la Société jurassienne des officiers vit dans sa nouvelle structure. Le changement s'est bien déroulé, sans poser de problèmes majeurs, même si un grand nombre de démissions sont à déplorer, 13 au total. Elles proviennent pour l'essentiel de membres déjà peu actifs et, pour la plupart d'entre eux, en retraite militaire depuis longtemps. Il n'est malheureusement pas toujours possible de contenter tout le monde!

Les activités organisées durant l'année ont eu des succès contrastés. Comme toujours le pique-nique familial et le tir de combat au pistolet ont remporté un bon succès, même si une augmentation

de la participation pouvait être escomptée, à la suite de la fusion. La fin de l'année a été dignement fêtée lors d'un apéritif réunissant plus de quarante membres à la centrale de chauffage du Thermoréseau de Porrentruy.

En 2006, neuf activités sont proposées par le Comité, elles ont déjà été évoquées dans un courrier adressé à chacun en février dernier; elles seront encore commentées par le vice-président au point 10 de l'ordre du jour. Je souhaite naturellement une belle participation, véritable récompense pour les efforts déployés par les organisateurs.

Le 22^e *Bulletin SJO* a été tiré à 1300 exemplaires et a été distribué à tous les membres de la SJO ainsi qu'à près de mille personnalités politiques et militaires du Canton ou hors Canton. Comme à l'accoutumée, les articles et les informations qu'il contient ont rencontré un écho favorable. La qualité du *Bulletin* est reconnue loin à la ronde grâce au travail de son rédacteur, le col Hervé de Weck, de son éditeur, le cap Gérard Guenat, ainsi qu'au soutien financier du Gouvernement jurassien et des entreprises qui acceptent de souscrire des annonces.

Pour traiter les affaires courantes et pour organiser les différentes manifestations, le Comité s'est réuni à six reprises. De plus, le président et le vice-président ont participé à deux conférences des présidents SSO et à l'Assemblée des délégués. Une importante activité a été déployée: je remercie donc très sincèrement les membres du comité de leurs efforts et de leur engagement pour la SJO et pour notre armée.

En ce qui concerne les promotions ou mutations, j'ai le plaisir de vous annoncer les officiers suivants:



Unique dans le Jura:
l'impression numérique

Centre de copie

DEMOTEC SA

microédition et impression

Faubourg Saint-Germain 5a
2900 PORRENTROY
☎ 032 466 28 28
e-demotec@bluewin.ch



www.demotec.ch

- Le maj Martin **Studer** est promu au grade de lt col, à l'EM rég ter 1, comme officier de sûreté;
- Le cap Edouard **Vifian**, cdt cp inf 19/3, est muté à l'EM bat inf 19, officier à disposition du commandant;
- Le lt col Jean-Paul **Grünenwald**, le maj Béat **Leuenberger** et le plt Jean-François **Pape** sont libérés des obligations militaires.

A la fin de ma première année de présidence, je tire un bilan positif, même si tout ne s'est pas déroulé comme je me l'étais imaginé. Une des qualités de l'homme, c'est sa capacité à s'adapter. Je m'adapte donc aux changements et à certaines visions différentes des miennes. J'estime que la SJO a mis en place des structures qui lui permettront à l'avenir de faire face aux nouvelles transformations qui ne manqueront pas d'arriver encore.

5. Rapport du caissier

Les comptes 2005 sont présentés par le lt col Jean-François **Bertholet**.

Bilan au 31.12.2005

Actif disponible	CHF
Caisse	80.00
CCP	1391.70
Compte « exploitation »	28045.62
Compte « publications »	15858.95
Compte « votations »	3172.65
Total	45548.92

Réalisable à court/moyen terme

Débiteurs cotisations	595.00
Débiteurs bulletins	255.00
Impôt anticipé	22.00
Total	872.00

Total de l'actif **49420.92**

Passif

Exigible à court/moyen terme

Créanciers 468.95

Compte de régularisation

Passifs transitoires 3000.00

Fonds propres

Capital 45043.28

Bénéfice/perte de l'exercice 908.69

Total **45951.57**

Total du passif

49420.92

Compte de pertes et profit

Produits

Cotisations encaissées 6445.00

Bulletin SJO 2329.40

Subvention cantonale RCJ 3000.00

Revenus des capitaux 44.50

Produits divers 0.00

Prix SJO 0.00

Total **11818.90**

Charges

Assemblée générale 2007.30

Subvention RMS 600.00

Cotisations centrales SSO 1980.00

Frais administratifs + divers 2172.45

Frais CCP et bancaires 205.71

Prix SJO 3000.00

Frais divers 0.00

Activités 944.75

Total **10910.21**

Bénéfice de l'exercice

908.69

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Le plt Edy Comastri, vérificateur des comptes avec M^{me} le cap Laurence Boilat, donne lecture du rapport qui met en évidence la parfaite tenue de la comptabilité et propose l'acceptation de celle-ci avec décharge accordée au caissier.

7. Approbation des rapports

Les rapports du caissier et des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

8. Admissions, démissions

La société compte à ce jour 185 membres.

Trois admissions ont été enregistrées; il s'agit du

- Lt col Martin Studer, of sûr EM li ter cant FR;
- Lt François Gigon, cp chass chars 2/2;
- Lt Christophe Pamberg, bttr art 1/2.

La plus cordiale des bienvenues est adressée à ces trois nouveaux membres.

Treize officiers ont fait part de leur démission; il s'agit du

- maj Jean Stucki;
- maj Gérard Thiévent;
- cap Alexandre Farago;
- cap Bernard Meyer;
- plt Bertrand Maître;
- plt Romain Lerch;
- plt Gaston Maître;
- plt Jean-Louis Müller;
- plt Michel Sautebin;
- plt Charles Wilhelm;
- M. Michael Métille;
- M. Jean-Paul Nappiot;
- M. Gérard Villars.

Nous regrettons mais nous acceptons leur décision.

9. Cotisations et budget

Le Comité propose de maintenir la cotisation annuelle à CHF 50.00. Dans cette somme, un montant de CHF 15.00 est réservé pour le *Bulletin SJO* et CHF 10.00 vont à la SSO. Le budget 2006 est présenté par le caissier, le Lt col J.-F. Bertholet:

Produits	CHF
Cotisations encaissées	6000.00
Bulletin SJO	1500.00
Subvention cantonale RCJ	3000.00
Revenus des capitaux	50.00
Produits divers	200.00
Total	10750.00

Charges	
Assemblée générale 2006	3000.00
Subvention RMS	600.00
Cotisations centrales SSO	1900.00
Frais administratifs + divers	1700.00
Frais CCP et bancaires	250.00
Frais divers	300.00
Activités	3000.00
Total	10750.00

Bénéfice/perte de l'exercice 0.00

Le montant de la cotisation et le budget 2006 sont acceptés par un vote unanime.

10. Activités 2006

Les activités planifiées sont présentées par le vice-président, le Lt col Olivier Jacot-Guillarmod.

29 avril

Dès 09 h 00: Colloque franco-suisse, Centre européen de recherche, Lucelle.

2 juin

Dès 17 h 00: Tir SJO, Stand du Bambois, Delémont.

14 juin

Dès 17 h 30: Tir pistolet, Stand de tir Sonvilier.

Début juillet

Dès 11 h 00: Pique-nique familial. Lieu encore à fixer.

8 septembre

Dès 17 h 30: Tir de combat pistolet, Stand du Varieu Bure.

11 novembre

Dès 09 h 00: Course d'orientation, Asuel et tir de Saint-Martin.

2 décembre

Dès 10 h 00: Apéritif de fin d'année, Moulin de Vicques.

Date encore à définir

Visite du Centre de recrutement, Lausanne.

11. Divers

Message des autorités militaires.– Le salut des autorités militaires est adressé par le div Jean-François Corminbœuf,

cdt rég ter 1, qui apporte de nombreuses informations sur l'étape de développement 2008-2011 de notre armée.

Message des autorités cantonales.– Le salut des autorités politiques cantonales est adressé par le président du Parlement jurassien, M. Charles Juillard, qui, à partir de son vécu d'officier supérieur de milice, donne sa version naturellement idéale de notre armée.

L'assemblée clôturée à 17 h 45 est suivie d'un intéressant exposé du colonel de gendarmerie Benoît Beauchesne sur la lutte antiterroriste en France.



Sàrl

ELECTROMENAGER

C'est vraiment sympa !!!

- 2852 Courtételle -

Service technique officiel: **AEG** **therma**  **Electrolux**

Deux ouvrages « jurassiens » sortent de presse!

Dimitry Queloz, docteur ès lettres,
publie...

... Les rapports des attachés militaire français sur les manœuvres suisses (1874-1911)

Dimitry Queloz, de Saint-Brais et membre de la Société jurassienne des officiers, a obtenu sa licence ès lettres à l'Université de Neuchâtel, avec un mémoire portant sur le processus de création de l'Escadre de surveillance (1933-1941). Au printemps 2006, il a soutenu à la même Université une thèse de doctorat intitulée *De la «manœuvre napoléonienne» à l'«offensive à outrance»*. *La tactique générale dans la pensée et la doctrine de l'armée française, 1871-1914*, obtenant la mention «Summa cum laude». Sa thèse va être publiée à Paris. Avec l'appui du Fonds national de la recherche scientifique, il prépare actuellement le tome IV de *l'Histoire de l'Etat-major général suisse*, qui couvre la période 1874-1906. Après en avoir été le secrétaire général, il assume la direction du Comité de bibliographie de la Commission internationale d'histoire militaire qui a publié, depuis 1980, 27 volumes.

Dimitry Queloz vient de publier *Les attachés militaires à Berne et les grandes manœuvres de l'armée suisse (1874-1911)*. L'édition critique de ces rapports permet de saisir les relations militaires franco-suisses et de mieux connaître



Dimitry Queloz au Colloque de la Commission internationale d'histoire militaire à Prague en 1997.

l'armée suisse elle-même. Les attachés militaires français traitent de la valeur de l'armée suisse avec beaucoup d'attention. Conscients que la Suisse occupe une position géographique et stratégique importante pour la sécurité de la France, ils donnent à Paris une image précise de la force militaire de la Confédération.

Le commandement supérieur suisse, constitué surtout de miliciens, est considéré comme compétent et instruit, mais des exceptions sont signalées, avec des

formulations qui n'ont rien de la langue de bois. L'absence d'expérience et de pratique des officiers de milice revient souvent sous la plume des attachés militaires, mais ils mentionnent aussi les avantages que procure une activité civile. Les professions exercées par les cadres supérieurs les entraînent, non seulement à décider et à commander, mais leur donnent une culture générale et une habitude des situations complexes et évolutives de la vie moderne que les militaires de carrière ne possèdent pas forcément.

Les attachés militaires soulignent les défauts, les lacunes chez les commandants de régiment, de bataillon, de compagnie et chez les chefs des petites formations, mais ils reconnaissent les qualités de la troupe. L'armée fédérale arrive à des résultats étonnants, malgré des temps limités d'instruction, des éco-

Données techniques

Les attachés militaires français à Berne et les grandes manœuvres de l'armée suisse (1874-1911). Publication de sources avec une introduction scientifique par le capitaine Dimitry Queloz, docteur ès lettres. Berne, Association suisse d'histoire et de sciences militaires, Bibliothèque militaire fédérale, 2006.

- 24 x 16 cm
- 370 pages avec une trentaine d'illustrations noir-blanc
- Reliure cousue au fil sous couverture laminée
- CHF 45.- (€ 25.-) + frais de port et d'emballage.



Manœuvres du 2^e corps d'armée en 1910: les officiers étrangers entrent à Porrentruy passant devant la Banque populaire suisse (actuellement le Crédit suisse).

les de formation très courtes pour les cadres et des cours de répétition bisannuels. Avec les réformes de la loi sur l'organisation militaire de 1907, de sérieux progrès sont signalés dans les rapports.

Les grandes manœuvres sont-elles un moyen d'instruction pour les Grandes Unités? Les rapports des attachés militaires français constituent un précieux complément aux sources d'origine suisse, dans le sens où ils sont extérieurs à l'armée suisse et présentent une opinion neutre. Ils ne sont pas influencés par les questions politiques, confessionnelles, doctrinales ou linguistiques qui peuvent entacher les jugements de certains militaires ou journalistes autochtones.

Les Actes « Des deux côtés de la frontière » du Colloque de Lucelle

L'idée d'organiser le colloque *Des deux côtés de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes (1939-1950)* découle d'une constatation: dans le Jura, le Jura bernois et en Suisse, on ignore le plus souvent ce qui s'est passé durant l'occupation allemande dans le Pays de Montbéliard, le Territoire de Belfort et le Sundgau, le sort des « Malgré nous » et des « Malgré elles » en Alsace, celui des Suisses résidant en France et des personnes de la zone frontière française venues se réfugier en Suisse. Dans ces régions et, généralement en France, qui connaît la

politique suisse vis-à-vis des réfugiés et les conversations d'états-majors franco-suissees visant à assurer une aide militaire française en cas d'invasion de la Suisse par la *Wehrmacht*?

Le 29 avril 2006, l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse et la Société jurassienne des officiers ont organisé au Centre européen de rencontres à Lucelle (F) un colloque franco-suisse consacré à ces sujets. Huit communications de spécialistes français et suisses ont été présentées, dont les versions écrites sont publiées sous forme d'actes. L'édition de ces contributions se situe dans un contexte. La Société jurassienne des officiers propose depuis longtemps au public des publications consacrées aux périodes de conflit dans le nord-ouest de la Suisse: *Fin de la Seconde Guerre mondiale aux frontières de l'Ajoie* (1994), *Le général Guisan et les Jurassiens* (1995), *Bâle et le plateau de Gempen au début de la Seconde Guerre mondiale* (1997), *Géographie militaire du Jura bernois 1907 (2000)*, *L'armée et la population dans le Jura et le Jura bernois* (2004). En Alsace, comme ailleurs en France, on est très sensible au («devoir de mémoire») et de nombreuses localités mettent sur pied des commémorations populaires qui sont de haute tenue.

Données techniques

Des deux côtés de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes (1939-1950). Actes du Colloque franco-suisse du 29 avril 2006 à Lucelle, sous le patronage de la Région Alsace, du Conseil régional du Haut-Rhin et du Gouvernement de la République et Canton du Jura. Rédaction scientifique Hervé de Weck. Porrentruy et Mulhouse, Société jurassienne des officiers, Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse, 2007. 180 pp.

- 24 x 16 cm
- 180 pages avec illustrations noir-blanc
- Reliure cousue au fil sous couverture laminée
- CHF 30.- (€ 20.-) + frais de port et d'emballage.

H. W.

Table des matières

– **Hervé de Weck (CH)**: Le général Henri Guisan, commandant en chef de l'armée suisse et les conventions franco-suissees dans l'hypothèse d'une invasion de la Suisse par la *Wehrmacht*.

– **Jean-Laurent Vonau (F)**: L'Alsace et les Alsaciens, comment ont-ils survécu à l'annexion du III^e Reich (19 juin 1940 – 19 mars 1945)?

– **Eugène Riedweg (F)**: Les « Malgré nous » et les « Malgré elles », l'incorporation de force des Alsaciens-Mosellans dans l'armée allemande (25 août 1942 – 8 mai 1945).

– **Claude Hauser (CH)**: Les réfugiés dans le Jura bernois.

– **Henri-Christian Giraud (F)**: L'évasion du général Giraud et la résistance de l'Armée.

– **Jean-Laurent Vonau (F)**: L'épuration en Alsace (1944-1953) et le procès de Bordeaux (janvier 1953).

– **Mattia Piattini (CH)**: Effet et impact de la guerre sur les ressortissants suisses établis dans la zone frontalière française (1945-1950). Le cas du Consulat de Suisse à Besançon.

– **Christian Favre (CH)**: Le quotidien d'une frontière en guerre. Le cas des régions suisses limitrophes à l'Alsace durant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), la vie quotidienne des deux côtés de la frontière.

– **Pascal Froehly (F)**: Le général Giraud dans la région de Liebsdorf.

– **André Dubail (F)**: Pfetterhouse pendant la Seconde Guerre mondiale.

– **Robert Belot (F)**: Conclusions scientifiques, mémoire, territoire et histoire.

----- Découpez ou photocopiez -----

Bulletin de commande

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____ Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

Commande

exemplaire(s) *Les attachés militaires français à Berne et les grandes manœuvres de l'armée suisse (1874-1910)* au prix de CHF 45.– + frais de port et d'emballage.

exemplaire(s) *Des deux côtés de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes (1939-1950)* au prix de CHF 30.– + frais de port et d'emballage.

A renvoyer à **Hervé de Weck**, rue Saint-Michel 7, CH-2900 Porrentruy (fax 032 466 29 74), e-mail: herve.deweck@bluewin.ch.

L'hommage de sa fille cadette

Il est difficile de résumer un père à quelques souvenirs. J'aimerais cependant simplement en rappeler quelques-uns avec les grandes lignes de son parcours. C'est une façon pour moi de lui rendre hommage.

Homme pressé, mon père est né à sept mois à l'époque où il n'y avait pas de couveuse. Pour aller plus vite dans ses études, il sautera deux classes et fera une première maturité scientifique à dix-sept ans et une deuxième, latin-grec-philosophie à dix-huit ans.

En effet, après l'obtention de son doctorat en médecine à l'Université de Bâle, il se sentira vivement concerné par les événements d'après-guerre. Ainsi, il s'engagera dans différentes missions dont l'une d'elles sera de collaborer étroitement avec l'Université de Strasbourg pour mettre sur pied un service d'accueil à Schiltigheim en Alsace pour les professeurs et les étudiants rescapés des camps de concentration et dont beaucoup souffrent de typhus et de tuberculose. Il organisera pour eux des séjours de convalescence dans des sanatoriums en Suisse.

Lors d'un de ses derniers séjours à l'hôpital, mon père avait reçu d'une ancienne rescapée une lettre de reconnaissance accompagnée de son témoignage manuscrit racontant ses quatorze mois de détention dans les camps de concentration. Le livre intitulé *L'Université de Strasbourg pendant la Deuxième Guerre*



mondiale lui a été dédié pour ses actions humanitaires pendant cette période très difficile.

Accrédité pour des tâches humanitaires auprès des quatre grandes puissances dans l'Allemagne occupée, aide de camp et homme de confiance du général Poignant dont il admirait la droiture et la noblesse de cœur, il nous racontera les détresses qu'il avait vues dans la ville de Berlin en ruine.

Ces souvenirs sont restés gravés dans ma mémoire à travers ses albums de photos qu'il nous montrait.

Plus tard le Département militaire fédéral l'enverra à l'École d'application du Service de santé militaire du Val-de-Grâce à Paris, où il obtiendra avec succès son diplôme de chirurgie de guerre. Il complétera cette formation par d'autres aux Universités de Bâle, Paris et Strasbourg. Grâce à cela, il sera affecté pendant quelques années à différentes écoles d'officiers pour faire profiter les jeunes aspirants de ses connaissances et expériences acquises au sein de l'armée française.

Fervent patriote, l'armée comptera dans son parcours: il effectuera en tant qu'officier le cours d'état-major général et commandera, plus tard comme lieutenant-colonel, un hôpital militaire.

En 1949, il rencontre sa future épouse: quatre enfants naîtront de cette union. En 1951, il ouvre avec elle un cabinet médical ultramoderne à Bassecourt et deviendra cofondateur de la Société suisse de médecine scolaire.

Il cessera son activité en juillet 2005, mais quelques patients continueront à venir le voir.

Toute sa vie a été marquée par cet esprit de service, non seulement dans la médecine, mais aussi dans son engagement politique où il exercera deux mandats et présidera la Commission permanente de sciences et recherches au Conseil national.

Mon père était un homme faisant peu de commentaires; l'action au service

des autres était sa passion, son moteur. Il avait des pensées déterminées, des opinions et une volonté résolues avec un grand amour pour son pays et un cœur rempli par la foi en son métier et en Dieu. Je me souviens de ses gestes tendres et rassurants au chevet de ses malades qui comptaient tant pour lui. Cinquante-quatre ans de sacerdoce et des mains qui n'ont cherché qu'à servir. Il s'en est allé avec l'espérance, que d'autres médecins reprendront le flambeau avec le même esprit.

Nous confions son âme à Dieu et son corps à la terre jurassienne qu'il trouvait belle et dont il a inlassablement parcouru toutes les routes, tous les sentiers, en toutes saisons, et à toute heure du jour et de la nuit. Nous vous le confions aussi parce qu'il vous aimait.

Beaucoup se souviendront de son sourire, de son regard réconfortant, de ses mains fermes et douces caressant des visages en souffrance.

Jésus nous dit qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour des amis. En ceci tu y es largement pour ta part, Papa. Merci Seigneur de nous l'avoir donné.¹

Bassecourt, le 9 novembre 2005.

Ta cadette

¹ Cet hommage a paru dans Le Quotidien jurassien du 16 novembre 2005.

Le colonel EMG Henri Daucourt s'est annoncé partant!

«Le chemin le plus court n'est pas le meilleur, mais le meilleur est le plus court.»

Général Guderian

Colonel Hervé de Weck

Au début juin 2006, Monseigneur Gérard Daucourt, évêque de Nanterre, préside l'office de sépulture de son frère Henri, officier de carrière des troupes mécanisées, dont le charisme, le sens des relations humaines et l'humour ont impressionné une multitude de soldats, de sous-officiers et d'officiers, tant romands qu'alémaniques, pour qui il a été un exemple et un chef qui les a profondément marqués.

Né en 1940 à Delémont, il passe son enfance à Movelier et à Courgenay, suit les cours du Collège St-Charles à Porrentruy et de celui d'Altdorf; il effectue un apprentissage de commerce dans la petite entreprise familiale. En 1959, il fait son école de recrues dans les troupes blindées à Thoune, devient caporal et, dans la foulée, lieutenant en juin 1961... C'est à cette époque qu'il tombe amoureux de Raymonde, un événement qui va marquer sa vie privée et professionnelle. Ses parents, qui n'acceptent pas une liaison avec une jeune fille dont la famille n'est pas du même bord politique, rompent avec lui. A cette époque, de telles attitudes ne sont pas rares, du moins en Ajoie...

Henri Daucourt, qui doit gagner sa vie et celle de son épouse, s'engage dans l'instruction. Paradoxalement, c'est sa

grande chance car, sans cette rupture, il aurait pu passer le reste de sa vie dans l'entreprise familiale! D'emblée, il se révèle un meneur d'hommes exceptionnel et un expert de l'Arme blindée, promis à la plus belle carrière. Capitaine en 1966, il devient officier d'état-major général, puis major en 1976. Il suit le Cours supérieur d'état-major de Civitavecchia et est promu colonel en 1984. Il commande l'Ecole de recrues des troupes blindées 23/223 durant deux ans,



Lors d'un Concours de patrouilles de la Société des officiers d'Ajoie, un concurrent, le col EMG Henri Daucourt, le cap Vino Montavon, le col Paul Choquard, chef des Affaires militaires de la République et Canton du Jura, le br Francis Hochuli, commandant de la brigade frontière 3 (de gauche à droite).



Le cap Daucourt (à droite) et le cap EMG Schüppach à l'inauguration de la place d'armes de Bure en 1968.

l'École d'officiers des troupes mécanisées et légères durant un an, la place d'armes de Bure durant six ans, où il s'investit pour améliorer les relations « Armée-population » mises à mal par la Question jurassienne. Durant deux ans, Henri Daucourt est le chef d'état-major de la division mécanisée 1, sous le divisionnaire André Chatelan, avant de prendre le commandement du régiment chars 1. Dans l'Armée 61, à une époque où la hiérarchie, moins obnubilée qu'aujourd'hui par les titres universitaires, prend davantage en compte les qualités humaines, notre officier de carrière peut espérer les étoiles, en clair une division, vraisemblablement la division mécanisée 1, dont il aurait été l'un des rares commandants non vaudois. Beaucoup le voient à terme commandant du corps d'armée de campagne 1...

Un accident de montagne en 1986, durant un cours alpin volontaire, met un terme à tous ces espoirs! Henri Dau-

court, premier de cordée, reçoit un bloc de rocher sur la tête. Considéré comme perdu, il réussit à s'en sortir. Quelques heures après l'accident, dans la salle des soins intensifs, Raymonde dit aux médecins: « S'il vous entend, il ne va pas mourir par esprit de contradiction! » Grâce à une admirable volonté et avec l'aide de son épouse, Henri, traumatisé crano-cérébral, qui peut à nouveau conduire un véhicule, ne tarde pas à animer et à emmener une troupe de traumatisés crano-cérébraux, contribuant beaucoup à la création du Centre de Courfaivre.

Peu après la mort de son épouse en 2005, il subit les premières atteintes d'une sclérose dégénérative qui va le priver de la parole, lui le paroleur et le tribun, tout en lui laissant toute sa tête et sa lucidité. Il ne peut dès lors plus communiquer avec ses proches que par écrit.

H. W.

Le colonel Marcel Bosshard s'est éteint à Zurich



Né en février 1929, le colonel Marcel Bosshard, ancien commandant du régiment d'infanterie 9 (le régiment jurassien!) s'est éteint en octobre dernier à Zurich, victime de la terrible maladie d'Alz-

heimer. Originaire de Zurich, né à Moutier, le jeune Marcel fait ses écoles primaire, secondaire et professionnelle commerciale à Moutier. Après un apprentissage d'employé d'administration au Tribunal de district à Moutier, il travaille à l'agence de Moutier de la Société suisse pour l'assurance du mobilier puis, entre 1948 et 1951, comme commis-greffier au Tribunal du lieu. De 1952 à 1959, il est fondé de pouvoir d'une société de commerce international, puis d'une entreprise d'importation à Zurich. Dès 1960, il commence une fulgurante carrière chez IBM, d'abord à Zurich, puis à New-York (1965) et à Paris (1966-1968), avant de revenir à Zurich occuper le siège de vice-directeur d'IBM Suisse. Comme Henri Daucourt, Marcel Bosshard montre que l'intelligence naturelle, la volonté et le dynamisme, pas seulement une formation académique, permettent d'arriver à des sommets...

Ses activités civiles ne l'empêchent pas de faire une carrière militaire exemplaire d'officier de milice. Lieutenant en 1950, commandant d'unité en 1957, commandant du bataillon d'infanterie 9 (1963-1964), puis du bataillon de fusi-

liers 21 (1965-1969). Officier supérieur adjoint à l'état-major du régiment d'infanterie 9, dont le bassin de recrutement va de Boncourt à La Neuveville, il en assure le commandement entre 1974 et 1977, avant devenir le premier commandant du régiment territorial 19, créé à la suite de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura.

Marcel Bosshard est un pionnier dans le domaine de l'histoire militaire régionale. Commandant du régiment 9, il envoie tous azimuts, pendant plusieurs cours de répétition, une vingtaine de ses hommes dépouiller les archives et les bibliothèques. Il dirige et finance en partie la publication de *l'Histoire des troupes jurassiennes* qui sort de presse en 1977 et devient rapidement un ouvrage de référence. Raymond Gygax, Michel Hauser, Martin Nicoulin, Bernard Prongué et Bernard Roten font partie de ces *commandos* d'historiens.

Par souci de préservation du patrimoine, il achète la maison Koller dans la vieille ville de Porrentruy et la restaure magnifiquement. Il offre les premiers ordinateurs personnels au Lycée cantonal où l'on enseigne l'informatique sans *machines*. Il fait sans doute beaucoup pour assurer un équipement informatique convenable au nouveau Canton. Il pallie à ses frais les lacunes de l'équipement de son régiment territorial. Entre 1987 et 1993, il siège au Conseil des Jurassiens de l'extérieur.

On peut dès lors se demander pourquoi les autorités du Canton du Jura sont restées totalement silencieuses après le décès de Marcel Bosshard...

R. V.



La Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc jurassien (FER-Arcju)

est à votre service avec:

■ **ses caisses sociales:**

AVS (FER-CIAB),
allocations familiales, chômage,
2^e pilier (CIEPP);

■ **ses secrétariats d'associations
professionnelles**

Des professionnels à votre service

2, chemin de la Perche

Tél. 032 465 15 70

e-mail: info@fer-arcju.ch

2900 PORRENTROY

Fax 032 465 15 72

www.fer-arcju.ch

8 octobre 2006 : Wolschwiller (Haut-Rhin – France)

Le devoir de mémoire: le village se souvient de sa libération en 1944

Col Hervé de Weck

Le dimanche 8 octobre 2006, la commune de Wolschwiller se souvient et veut rendre hommage aux victimes civiles et militaires des guerres en général, mais en particulier à celles du village pendant les deux conflits mondiaux. Le village alsacien, proche de Kleinlützel et de Laufon, commémore avec quelque retard le 60^e anniversaire de la Libération du Sundgau en 1944.

Une délégation suisse, comprenant des membres des sociétés d'officiers du Jura et des deux Bâle, ainsi que des pompiers soleurois et bâlois, participe à l'événement, d'abord à la messe du souvenir, ensuite à la cérémonie, dirigée par le colonel Michel Buecher, devant le monument aux morts. En Alsace, région où s'applique encore le Concordat de 1801 et où il n'y a pas séparation de l'Eglise et de l'Etat, une telle commémoration commence par un office religieux.

Pour le maire de Wolschwiller, André Linder, la journée doit être placée sous le signe du «devoir de mémoire, non pour juger, mais pour comprendre et ne pas oublier» les 16 «morts pour la France» du village pendant les deux guerres mondiales, également les 46 personnes, appartenant à 13 familles,

arrêtées et déportées en Allemagne en février 1943, parce qu'un des leurs ne s'était pas présenté au recrutement dans la *Wehrmacht* ou au Service obligatoire du travail et avait *disparu*.

Lors de la cérémonie devant le monument aux morts, le maire consacre son allocution à des remerciements, aux habitants des Landes qui, entre le 5 septembre 1939 et le 15 juillet 1940, ont accueilli les 440 citoyens de Wolschwiller évacués sur ordre du Gouvernement français, aux voisins suisses qui, durant toute la guerre, ont accueilli des fugitifs civils et militaires français, dont certains de Wolschwiller. Remerciements également à la 1^{re} Armée française, qui comprenait beaucoup de

En novembre 1944, c'est enfin la libération du Sundgau. Le 19, Seppois-le-Bas est libéré et, le soir même, le lieutenant de Loisy trempe le drapeau français dans les eaux du Rhin. Chose curieuse! Dans leur avancée, les libérateurs oublient Wolschwiller. Le 25, trois réfractaires sous l'uniforme du Groupe mobile d'Alsace arrivent au village, mais c'est seulement le 3 décembre qu'une patrouille de la 1^{re} Armée française prend contact avec les villageois, deux semaines plus tard.



Vue générale de la cérémonie au monument aux morts. (Photo Denis Moine)

Pieds-noirs algériens, de Maghrébins et d'Africains. Elle a libéré le village! On l'attendait depuis longtemps... «*Se chemma!*», tel est le cri que, pendant un certain temps, l'on entend partout à Wolschwiller.

André Linder tient aussi à remercier « ces familles allemandes – tous les Allemands n'étaient pas nazis – qui ont bien traité les prisonniers de guerre et les travailleurs forcés français, les déportés, les *Malgré Nous*, également ceux des *Siedler*, colons allemands, qui ont bien entretenu les maisons des familles sundgoviennes déportées. »

Le colonel Jean-François Gnaegi, président de la Société jurassienne des offi-

ciers, rappelle que « la Suisse a eu l'immense chance de ne pas être touchée par la guerre. Elle le doit à son terrain, à sa préparation militaire, à des chefs comme le général Guisan qui a eu la clairvoyance et le courage de recourir à une stratégie de dissuasion efficace, lorsque le pays était pratiquement encerclé par l'Allemagne et l'Italie. En juillet 1940, il décide de replier le gros des forces armées dans les Alpes et les Préalpes, créant ce qu'on appelle le Réduit national. » Pourtant, la Suisse, pendant la Seconde Guerre mondiale, a aussi eu de la chance, selon certains, elle a bénéficié de la protection divine...

Pour survivre, pour renforcer sa défense, elle a dû livrer à l'Allemagne une partie



La délégation suisse derrière le drapeau du régiment d'Eptingen. (Photo Denis Moine)

de la production de son industrie. On oublie trop souvent que tout sert à l'effort de guerre, les systèmes d'arme, les munitions, bien entendu, mais aussi le lait condensé ou le chocolat... Il y a une exception, la broderie de Saint-Gall... mais l'Allemagne nazie n'en était pas amateur. Sans ces exportations, la Suisse aurait-elle pu survivre? On ignore souvent que le Gouvernement suisse a pu faire accepter par les autorités allemandes des exportations vers les Alliés!

«Les Suisses et leurs autorités n'ont pas été irréprochables. Des industriels ont parié sur une victoire allemande, une très faible minorité de la population

s'est laissée séduire par les idéologies totalitaires. Le Gouvernement n'a pas pratiqué une politique d'accueil suffisante envers les juifs menacés dans leur existence, Cela ne doit pas faire oublier que la quasi-totalité des Suisses sympathisaient avec les Alliés et que beaucoup, refusant d'obéir aux ordres des autorités, ont accueilli des juifs et des réfugiés, soutenus les résistants et les personnes menacées par le régime nazi. L'histoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, ce sont aussi ces innombrables petits événements qui révèlent les bonnes relations transfrontalières dans nos régions et ailleurs.

«Vos morts, vos disparus, vos martyrs, conclut le colonel Gnaegi, sont un peu les nôtres. C'est sentimental mais aussi rationnel, car c'est leur engagement qui a permis à la Suisse de ne pas connaître les horreurs de la guerre.»

La cérémonie se termine par le traditionnel dépôt de couronnes au monument aux morts entouré par les drapeaux des anciens combattants.

A l'occasion de ce sixantième anniversaire, Michel Buecher publiera en mai 2007 un livre intitulé *Wolschwiller. Commémoration de la libération de 1944 chez nous et au-delà de la frontière*. Cet ouvrage permet de découvrir des aspects méconnus de la libération de l'Alsace et du Sundgau, la vie quotidienne des habitants, ce qui se passe et ce qui se fait en Suisse voisine, la façon dont *Le Démocrate*, quotidien imprimé à Delémont, couvre les événements des deux côtés de la frontière¹.

H. W.

¹ On peut passer commande à la Mairie de Wolschwiller (tél / fax (0)3 89 40 70 55, e-mail wolschwiller@wanadoo.fr).

Armée XXI: « Form follows function »

Maj EMG Alexandre Vautravers

Dans le contexte de l'étape de développement 08/11 de l'Armée XXI, le commandant de corps Christophe Keckeis, chef de l'armée, a présenté la situation et les réflexions sur l'évolution de l'armée, pour répondre aux défis immédiats et futurs. Le local de la Société militaire de Genève était comble, près d'une centaine d'auditeurs ayant fait le déplacement le mardi 19 septembre 2006.¹

Pour répondre aux interrogations de ceux qui ont terminé leurs obligations militaires, la première partie de l'exposé a concerné les bases et les réalités de l'Armée XXI, soutenue par 82 et 75% de la population (étude *Beobachter* et Haltinger). Il faut rappeler que le système de milice et l'obligation générale de servir pour les hommes demeurent une réalité, 61% d'une classe d'âge étant astreints. Environ 15% ne terminent pas leur école de recrues. Cela laisse un quart astreints à la protection civile ou au service civil de remplacement.

Le rajeunissement des effectifs et l'émotion de voir démanteler des formations ne peut laisser indifférent. Le débat règne et est salué. L'armée doit faire davantage pour communiquer ses décisions, ses changements et les conditions dans lesquelles elle évolue.

Le chef de l'Armée présente ensuite le système de **sécurité intérieure** de la Suisse, USIS. La réforme et la discussion permanente autour de ce point est lié aux lenteurs et aux intérêts divergents du système fédéraliste. Tout le monde s'accorde à dire qu'il manque environ 1000 policiers en Suisse; mais les crédits ne sont pas votés, l'armée doit, faute de mieux, combler ce déficit, malgré les réserves et réticences des forces de sécurité cantonales.

L'armée suisse d'aujourd'hui est une armée d'engagement. 300 professionnels et 500 miliciens sont quotidiennement engagés dans des missions de protection, de garde ou de sécurité. Au total, ce sont 1000 à 1500 personnes qui travaillent chaque jour au profit de la sécurité intérieure. Ces engagements sont critiqués, certains évoquent une armée se préparant à lutter contre un «ennemi intérieur». Mais ces prestations sont effectuées à titre subsidiaire et à la demande des autorités civiles.

Si 94% des Suisses se disent en sécurité, ils perdent peut-être de vue que la sécurité a un coût. Si la Suisse veut demeurer un espace de stabilité, de prospérité et de liberté, il faut que ces valeurs et ces conditions soient garanties au jour le

¹Compte rendu repris de EclairaGE.

jour. A ce titre, la Suisse est un symbole, donc une cible évidente pour le terrorisme international, non seulement anti-occidental, mais anti-globalisation, réunissant tous ceux qui visent le système et le droit international.

L'«étape de développement 08/11» est une évolution logique, «raisonnable et paisible». Elle est fondée sur la nécessité d'apporter des réponses de façon simultanée à une multiplicité de demandes et de risques. Afin de conserver le principe de la milice, il s'agit de spécialiser les formations en fonction de leurs missions et de leurs engagements (*form follows function*). On distingue quatre types de missions :

– **Les engagements subsidiaires et de sécurité.**- Les conditions existentielles et les risques techniques ou environnementaux exigent – c'est un besoin majeur – le recours à des troupes spécialisées (aide en cas de catastrophe, sauvetage, génie, logistique) qui doivent compléter les moyens civils dans des situations critiques.

– **La sûreté sectorielle.**- C'est la «production de sécurité dans un cadre asymétrique», contre des actes de terrorisme, de sabotage, des tensions et une situation de non-droit. Ce type d'engagement nécessite de gros effectifs, en particulier des formations d'infanterie.

– **Le maintien d'une aptitude à la défense** repose sur des formations lourdes, mécanisées. Leur effectif doit diminuer de moitié en six ans. L'équipement et l'entraînement doivent être revalorisés. Ces formations constitueraient un noyau

à partir duquel une «montée en puissance» pourrait être réalisée, en l'espace de 5-6 ans.

– **La promotion de la paix.**- Elle représente actuellement 1 à 2% du budget; elle sert à prévenir et à gérer des crises (renseignement, conduite) mais également à coopérer à la stabilisation de régions-clés en dehors de nos frontières. Pour ces tâches, il est prévu un doublement des effectifs, de 220 à 500 militaires.

En fonction d'une analyse objective des risques, la défense conventionnelle doit être redimensionnée face aux besoins croissants de sécurité et de protection. Le système de milice est le seul permettant de répondre simultanément à tous ces besoins. Ces questions doivent continuer à intéresser l'opinion et la classe politique. La transparence et la communication de l'armée sont des outils permettant de suivre le changement des réalités, des risques et des structures. Il s'agit de «calmer, convaincre et consolider».

De nombreuses questions relatives à l'organisation ont permis d'initier un débat constructif. Le report de l'«Etape 08/11» montre autant l'intérêt, la diversité des points de vue que la nécessité de rester serein, de se baser sur des réalités à jour, plutôt que sur des principes idéalisés. La présentation du Chef de l'Armée témoigne de ces efforts de transparence et d'explication. Les nombreuses personnes ayant assisté à la conférence ont aussi apprécié cet esprit d'ouverture et cette clarté de vision.

A + V

Coopération binationale: aux aguets sur la frontière

Nicolas Lehr

Une vaste opération de contrôle et de surveillance binationale a été menée, le vendredi 8 décembre 2006 dans la nuit, le long de la frontière dans le Jura alsacien, par une cinquantaine d'hommes, français et suisses. Une première du genre'...

L'épaisse couverture nuageuse qui déverse une pluie continue depuis plusieurs heures rend la nuit opaque. Il est environ 22 h 30, des phares apparaissent au sommet d'une colline et se rapprochent. Quelque part sur une de ces routes qui serpentent dans le Jura alsacien, deux véhicules se croisent. L'un fait un appel de phares à l'autre: probablement pour signaler un contrôle. L'attention est délicate... sauf qu'elle vient d'être adressée au commandant de la compagnie de gendarmerie d'Altkirch. Le capitaine Christophe Fritz, qui se rend justement au point de contrôle.

Plus exactement à l'un d'entre eux, car ils sont une dizaine répartis sur les 45 kilomètres de frontière que le Sundgau partage avec la Suisse, de Pfetterhouse à Biederthal. Accompagné par l'adjudant Eric Desbordes, le capitaine Fritz est en train – avant de devoir partir en urgence pour une autre affaire à Traubach – de les visiter les uns après les autres, histoire de voir si tout se passe bien. Car

l'activité ne tient pas de la routine: «C'est la première fois que nous menons une opération de cette nature, avec autant de moyens et autant de services étrangers», explique l'officier qui connaît parfaitement ladite opération pour l'avoir initiée. Profitant d'une manœuvre similaire organisée sur la frontière germano-suisse à hauteur de Weillam-Rhein, il a proposé à la police du Canton du Jura, de Soleure, ainsi qu'aux gardes-frontière de Porrentruy de mener une action conjointe de 20 h à minuit sur cette fameuse «frontière verte», sachant que la continuité est assurée entre Biederthal et Saint-Louis.

Lutter contre la délinquance itinérante

Pour le Sundgau, ils sont, avec des effectifs de la brigade mobile de Ferrette, 27 gendarmes mobilisés sur les 81 officiers et sous-officiers que compte la compagnie. Ils viennent des six brigades territoriales d'Altkirch, Dannemarie, Durmenach, Ferrette, Illfurth et Pfetterhouse, de la brigade de recherches ainsi que du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie d'Altkirch. Quatre hommes de la Brigade verte les accompagnent, tandis que de Suisse participent donc la police cantonale et

'Article repris des Dernières Nouvelles d'Alsace du 13 décembre 2006, avec l'aimable autorisation de Nicolas Lehr.

les gardes-frontière. Soit une cinquantaine d'hommes au total, qui ont assisté à un briefing commun avant de gagner leurs postes, tel Pfetterhouse, Wolschwiller ou Winkel. Cas échéant, ils pourront relever des infractions au code de la route pour des lumières défectueuses, des conduites en état d'ivresse ou défaut de ceinture. Mais c'est un objectif secondaire.

La priorité: «lutter contre la délinquance itinérante transfrontalière», indique le capitaine Fritz. C'est-à-dire les cambriolages dont les auteurs essaieraient de fuir dans le pays voisin. De manière étalée dans le temps, une maison sur trois a été cambriolée à Roggenburg en Suisse!, il y a des trafics en tout genre, dont les stupéfiants (marijuana, cocaïne, amphétamines), ou de l'immigration irrégulière. Pour ce faire, les gendarmes peuvent procéder à l'ouverture des coffres sur réquisition du procureur de Mulhouse. C'est ainsi qu'à Oltingue, une tonne de riz de contrebande sera saisie durant l'opération. «Il est important de mener une surveillance dans une zone frontalière qui peut paraître délaissée et parfois difficile d'accès. D'une part pour rassurer les habitants, de l'autre pour montrer à la délinquance que nous sommes là, même à des points peu fréquentés.»

Echanges d'informations et d'expérience

Surtout, cela permet aux forces de l'ordre des deux pays de «mieux se connaître et d'être plus rapidement opérationnelles en cas d'urgence». Certes, les relations sont régulières depuis les accords de Berne et des patrouilles mixtes sont déjà effectuées.

Au final, le bilan est perçu comme «très positif» de part et d'autre. «Le fait de travailler par équipes binationales à cette échelle et avec la logistique et l'organisation que cela implique nous permet d'échanger nos informations bien sûr, mais également nos expériences, tout en favorisant une connaissance mutuelle de nos législations et droits respectifs et parfois aussi des termes techniques qui varient d'un pays à l'autre», s'enthousiasme le sergent Cédric Gueniat, garde-frontière du poste de Porrentruy. «C'est vraiment bien, cela préfigure l'avenir. J'espère que ce n'est pas un test unique», poursuit le sergent Martial Cléménçon, lui aussi de Porrentruy. La réponse du capitaine Fritz est catégorique: «Cela se fera».

N. L.

Éléments sanitaires et de protection de la population

Plt Jean-Luc Eberlin

Le but de cet article est de prendre en compte les divers problèmes sanitaires liés à l'assainissement d'une décharge, d'évaluer les risques pour les travailleurs, la population, les services sanitaires et l'armée. Cette démarche effectuée, il faut prévoir les réactions en cas d'événements mineurs, moyens ou majeurs, avec les pré-requis.

Appréciation des problèmes

L'assainissement de la décharge de Bonfol dans la République et Canton du Jura nécessite des mesures de sécurité, des moyens de transports et une logistique qui n'ont, pour l'instant, pas d'équivalent en Europe.

Il s'agit en effet de traiter quelques dizaines de milliers de tonnes de produits enterrés, de les conditionner et de les détruire, tout ceci dans le respect des personnes qui vivent aux abords de cette décharge, des ouvriers qui vont y travailler et des communautés qui verront transiter les conditionnements.

Si techniquement le défi est humainement relevable, il s'agit de prévoir, de prévenir, voire d'empêcher une catastrophe sanitaire en cas d'accident technique, soit sur le chantier à proprement dit, soit pendant le transport et la destruction de ces matériaux conditionnés.

Il s'agit d'établir un concept sanitaire-cadre qui permette de s'adapter facilement à toutes situations en fonction des risques encourus. Si l'énoncé est facile, l'application l'est moins. De quoi s'agit-il?

1. De produits chimiques s'étalant sur presque tous les éléments du tableau de Mendeleïev sans entrer dans les détails (terres rares, produits radioactifs naturels tels le cobalt).
2. De techniques de chantier spécifiques à la manipulation de ces produits chimiques, de conditionnement, de chargement et de transport de ces produits, de zone de stockage et de déchargement, de destruction des produits chimiques.
3. De savoir-faire et de compétences.
4. De comportement des intervenants extérieurs (visiteurs, badauds) et de mesures de sécurité sanitaires.
5. De schémas pré-établis de prise en charge sanitaire, d'exercices d'interventions préalables, de procédure d'alarme du chantier, de la population avoisinante, voire de la région (en Suisse et en France), de sécurisation des hôpitaux.
6. De partenariat, de formation et d'informations.
7. D'impondérables et d'inconnus.

Cette liste permet d'appréhender les problèmes en partant de certitudes pour aller vers les incertitudes. Plus les certitudes seront avérées, moins il y aura de place pour les incertitudes!

Conséquences pour les travaux

Il s'agit de produits chimiques stockés dans une décharge fermée, qui peut être visitée à des fins de contrôle des stocks. Pour des raisons d'échappement avec des eaux de ruissellement, ces produits doivent être évacués pour éviter des contaminations de la nappe phréatique du bassin versant. Le fait que les eaux de ruissellement soient contaminées entraîne que les moyens de stockage utilisés lors de l'entreposage (fûts, caisses, etc.) ne sont plus étanches et que des mélanges ont pu se produire, modifiant les produits d'origine. Connaître la liste de ces produits, leurs possibilités d'interaction et de recombinaison sont les premières mesures essentielles de sécurité.

S'il s'agit d'un chantier innovant, certaines expériences d'évacuation de sites contaminés tels que Bopal, Sevezo ou le site d'explosion de l'usine AZF de Toulouse, certaines techniques de manipulations de produits chimiques pratiquées par exemple à Monthey, certaines mesures de sécurité de base pour les moyens de transport sont connus et disponibles.

Tirer profit de certaines erreurs comme celle de convoier des produits combustibles l'un à côté de l'autre (catastrophe du tunnel du Mont-Blanc) ou dont le traitement en cas d'accident est incompatible (incident de la gare de Lausanne en juillet 1994) permet de ne pas les répéter.

Arrivés à destination, comme au point de départ, les produits chimiques susceptibles d'être entreposés ne doivent pas être mélangés. Cela sous-entend que les matériaux excavés sont conditionnés, transportés et détruits. Si la chaîne s'arrête à un endroit quelconque, le risque de contact avec un autre matériau doit être réduit à une valeur proche de zéro.

Le chlorure de sodium n'est que du sel de cuisine, alors que le sodium brûle au contact de l'eau et le chlore gazeux rappelle de sinistres souvenirs de la Première Guerre mondiale. Ici la sécurité est liée à l'instruction du personnel.

Les compétences techniques des travailleurs, quels qu'ils soient, s'acquièrent par l'apprentissage, la pratique et les connaissances théoriques. En outre dans un chantier tel que celui-ci, la notion de danger potentiel existe bel et bien! L'essentiel est de ne pas mythifier ce danger, mais de l'évaluer correctement, puis de toujours appliquer les mesures de sécurité décidées au préalable: usage de machines de chantier particulières, principes de décontamination systématique, surveillance externe pouvant à tous moments signaler un incident, donner l'alarme ou intervenir. Tout cela doit être accepté et compris. La routine est excellente pour garantir des automatismes mais elle est génératrice de catastrophes lorsqu'elle devient synonyme de tracasseries!

Abordons la notion de la responsabilité de la sécurité sur le site. Les responsables qui ont commandé les travaux, les personnalités politiques, les experts dans des domaines multiples et variés, le personnel sanitaire sur place, toute autre personne extérieure au site ne

peuvent être autorisées à pénétrer sur la zone des travaux qu'avec l'assentiment du service de sécurité du site et être accompagné par le personnel de sécurité. Une simple barrière grillagée munie des habituelles interdiction de type «Chantier interdit à toute personne non autorisée» est illusoire. Il s'agit d'avoir non seulement une sécurité passive, mais aussi active adaptée aux modifications liées aux travaux en cours (émanation toxique par exemple).

Ces personnes pourraient être des militaires en formation longue ayant des connaissances NBC ou en cours de répétition. Il s'agit ici d'une collaboration civils/militaires où chacun y trouve son compte. La structure civile a ainsi la garantie d'un personnel compétent dans la détection et la sécurisation d'un site chimique sensible. L'armée profite d'un terrain d'exercice à l'échelle 1:1.

En cas d'accident, les blessés doivent pouvoir bénéficier d'un endroit protégé pour être pris en charge par un service sanitaire informé et entraîné à intervenir sur le site de la décharge et ses environs.

Des exercices indispensables

L'utilité des exercices quels qu'ils soient n'est plus à démontrer. Mettre en évidence les carences en dehors de toute incidence sur la population permet de corriger les défauts d'organisation, de rodier les techniques d'interventions et de planifier les schémas directeurs.

Actuellement bien peu d'exercices civils intègrent les procédures strictes d'interventions en ambiance chimique, proba-

blement parce qu'il ne faut prétendument pas affoler la population, plus sûrement parce qu'un tel exercice nécessite du temps, beaucoup plus que pour un exercice en ambiance normale, c'est-à-dire sans contamination chimique¹.

Les procédures d'alarme qui doivent induire les comportements adaptés des intervenants sont primordiales. La manière d'informer, le contenu de l'information conditionnent toujours la réaction immédiate et les décisions d'interventions dans la première demi-heure. Introduire une correction pendant cette période entraîne souvent une perte de temps et d'efficacité. Pour ces raisons, un apprentissage d'automatismes, tant sur le chantier que pour la population avoisinante, permet d'économiser du temps, de diminuer l'angoisse liée à un événement inconnu ou mal géré, d'éviter des comportements inadaptés et, probablement, de sauver des vies en évitant des expositions inutiles.

Étendre ces exercices aux domaines hospitalier et pré-hospitalier est logique. À ces niveaux, il est indispensable que les procédures d'alarmes soient connues, utilisées, rodées au point de devenir automatiques.

Sont également primordiales la connaissance des mesures de protection du personnel intervenant (ambulanciers, médecins) sur le terrain, de l'engagement des moyens de décontamination des véhicules (ambulances, véhicules privés). L'hôpital de référence doit pouvoir éviter un afflux massif de population paniquée ou inquiète, afin de pou-

¹ Voir Eberlin, Jean-Luc; Hefti, Michel: «Les toxiques de combats liquides dans nos exercices», Revue militaire suisse, janvier 1992, pp. 38-41.

voir continuer son travail normal et gérer cette population en quête de prise en charge. Là encore des automatismes doivent être créés.

Les habitants, des partenaires...

Les divers partenariats découlant de ces réflexions s'établissent naturellement: les compétences sanitaires, chimiques et civiles présentes dans le Canton peuvent être efficacement épaulées par des structures externes. Le centre de compétence NBC de Spiez, les responsables chimiques de Bâle et Monthey (pour les exercices d'alarme à la population), les CFF (transports), l'OMS (archives médicales des hôpitaux de Bopal et Seveso) pour la recherche des symptômes d'intoxication ou de contamination, les spécialistes en communication (devoir d'information)

La population est également partie prenante dans ce partenariat: les gens peuvent et doivent comprendre ce qui se passe réellement pendant les travaux, ce qui limite les risques sanitaires, circonviendrait une panique inutile et préserve des vies humaines et animales. L'information, le dialogue et la formation sont les piliers d'une gestion adaptée en temps réel des problèmes imprévisibles qui surgiront inévitablement sur un chantier appelé à durer plusieurs années.

Il est en effet impensable qu'un chantier de cette envergure ne réserve pas quelques surprises. Il est également irréaliste de penser que tout sera sous contrôle dès le début et pour la durée

des travaux. La statistique des accidents liée aux activités humaines montre que, tôt ou tard, un événement mineur arrive, qu'il est suivi d'un événement moyen (beaucoup plus rare), voire majeur (dont l'incidence est exceptionnelle).

Entrent en ligne de compte des risques humains difficilement pondérables tels que la fatigue, l'ennui, le stress, l'environnement social. Même si les accidents sont pris en charge par les systèmes d'assurances sociales, il n'est pas possible de tout prévoir. Il est par contre possible de discuter et d'évaluer toutes les hypothèses et d'en tenir compte en fonction d'elles-mêmes, non pas de leur éventualité: les statistiques n'ont ici pas de références, ce chantier étant nouveau en Europe.

En conclusion, il y a lieu de mettre en commun sur le plan sanitaire les idées, les moyens et les compétences venant d'horizons très différents, dans l'unique but d'assainir une zone contaminée, d'apprendre, de comprendre et d'intégrer les risques liés à cette décontamination, de réduire au strict minimum les incidences d'un éventuel accident de chantier et de protéger la population en cas de besoin.

Tout cela nécessite une volonté fermement établie, une direction du chantier ayant à sa disposition des moyens et des compétences optimales, le respect de la population et, finalement, un chef qui ait l'autorité reconnue pour mener à bien cette entreprise.

J.-L. E.

« REGIO CAT 2006 » : scénario catastrophe sur le Rhin...

Le 23 septembre 2006, des sauveteurs suisses, allemands et français se sont trouvés confrontés à un accident sur le Rhin, une collision entre un navire de 400 passagers et un transporteur d'essence, suivie d'une explosion, d'un incendie et d'un fort dégagement de fumée.

Il s'agissait heureusement d'un exercice. De nombreux véhicules de police, de pompiers et de secouristes étaient en service ce jour-là dans la région bâloise. Quelque 2300 personnes ont pris part à cet engagement « Catastrophe » transfrontalier. Le premier bilan est positif. L'exercice « REGIO CAT 2006 », préparé depuis deux ans, s'est déroulé comme prévu, a précisé Hans Guggisberg, de l'Office fédéral de la protection de la population.

L'exercice a débuté à 9 h 30 avec la simulation de la collision. Le bateau des pompiers est arrivé sur les lieux de l'accident fictif 20 minutes plus tard. L'alarme « Catastrophe » a été déclenchée 7 minutes après en ville de Bâle. L'opération a pris fin dans l'après-midi. Ce type d'exercice, dirigé par l'Office fédéral de la protection civile, est destiné à vérifier le fonctionnement de la collaboration entre les trois partenaires en cas de catastrophe: les services du Canton de Bâle-Ville, ceux du Département français du Haut-Rhin ainsi que ceux de la région allemande de Lörrach.

Le dernier entraînement trinational de ce type a été effectué en 1993. A l'époque, un tremblement de terre de force sept sur l'échelle de Richter avait été mis en scène. Un séisme d'une telle magnitude s'est effectivement produit à Bâle en 1356. La décision de procéder à ces exercices a été prise après la catastrophe de Schweizerhalle en 1986.

Cet exercice avait permis de tester la collaboration coordonnée des états-majors de conduite de trois pays, l'Allemagne, la France et la Suisse. A l'époque, les responsables politiques avaient annoncé leur intention de renouveler l'opération une dizaine d'années plus tard. La direction de ce nouvel exercice a été confiée à la Suisse. L'état-major cantonal de conduite de Bâle-Ville s'est adressé à l'Office fédéral de la protection de la population et, en tant que chef de l'instruction à la conduite auprès de l'OFPP, Hans Guggisberg a accepté de relever le défi.

« Nous avons une solide expérience des exercices d'état-major. Pour ma part, en tant que commandant de bataillon, je bénéficie également de mon expérience des exercices d'intervention militaires. L'instruction et le perfectionnement des états-majors de conduite occupent une place de choix dans notre section. Dans ce domaine, nous distinguons quatre étapes: au cours de la première, les

membres des états-majors de conduite reçoivent une instruction générale dans des séminaires. Les deux étapes suivantes relèvent du perfectionnement: l'état-major de conduite apprend d'abord les finesses de la collaboration (formation d'état-major), puis s'y entraîne, si possible régulièrement, sur la base de scénarios concrets. La quatrième étape est la plus complexe: il s'agit des exercices d'intervention. Les deux premiers stades de la formation peuvent se faire, soit dans notre centre d'instruction, soit chez les clients, au choix. Les troisièmes et quatrièmes phases, par contre, se déroulent exclusivement auprès des clients.

«Si je parle de défi, ce n'est pas seulement parce que «REGIO CAT 2006» appartient à la phase la plus complexe de la formation. C'est aussi parce que cet exercice d'intervention de grande ampleur réunit plusieurs hiérarchies de conduite. Et c'est surtout parce qu'il va se dérouler dans des conditions spéciales: ce ne sont pas seulement trois cantons qui y participent, ce sont trois pays et deux zones linguistiques.

L'organigramme prévoit des responsables désignés pour différentes tâches ou domaines. Ces domaines d'exercice sont les suivants: arbitres, accueil des hôtes, sécurité, logistique, suivi de la situation,



Simulation de l'accident.

information, figurants, télématique, régie ou encore représentation des zones sinistrées. Il ne faut pas sous-estimer l'investissement nécessaire à chaque domaine. Par exemple, nous engageons près de 450 figurants et les places sinistrées sont aménagées de la manière la plus réelle possible. Il peut sembler étrange que nous ayons un domaine consacré à la sécurité, mais nous ne devons pas oublier que nous travaillons sur l'eau, dans l'eau et au bord de l'eau.

Quand on doit préparer un exercice d'une telle ampleur et sur de si grandes distances, il faut pouvoir compter sur des collaborateurs consciencieux. Même le controlling le plus étendu ne peut les remplacer. Je travaille avec des personnalités très différentes, j'ai eu la chance de bien tomber avec la plupart d'entre elles. En tant que directeur de projet, il ne faut toutefois pas avoir peur de renvoyer un membre de l'équipe parce que, finalement, on dépend tous les uns des autres. En l'occurrence, j'ai dû renvoyer deux personnes. Pour moi, il s'agissait de situations difficiles dans les deux cas.

Evidemment, j'aurais pu organiser un exercice avec moins de collaborateurs. J'aurais pu travailler avec une ou deux personnes et monter un exercice en vase clos. Mais avec l'organisation tri-nationale pour laquelle j'ai opté (qui est certes plus complexe), les intervenants ont adhéré au projet sans problème. Et puis – c'est important – l'un des principaux buts de l'exercice a déjà été atteint: les gens parlent et collaborent au-delà des frontières. Bref, je suis ravi d'avoir choisi cette forme d'organisation.

Comment va se dérouler l'exercice, je ne peux pas le dire. Et ce n'est pas parce que je ne veux pas révéler de détails

avant l'heure, c'est tout simplement parce que je n'en sais rien! J'organise la collision de deux bateaux sur le Rhin, ce qui se passera ensuite, nous le verrons bien. Peut-être y aura-t-il bien plus de mille membres des forces d'intervention engagés, peut-être moins. Entendons-nous: ce n'est pas que je n'aie aucune idée du déroulement, mais c'est la conduite libre qui va régner. En d'autres termes, nous donnons le moins de directives possibles à ceux qui sont chargés de prendre des décisions. Nous verrons au cours de l'exercice quels échelons hiérarchiques prendront quelles décisions. La conduite libre permet de s'approcher le plus possible de la réalité. Par contre, elle est extrêmement exigeante pour nous, membres de la direction d'exercice. Je conseille toujours à mes collaborateurs de réfléchir et de faire leurs planifications selon différentes variantes. Pendant l'exercice, nous devons être très attentifs et faire preuve d'une grande vivacité d'esprit. Il faut que nous puissions intervenir en cas de comportement inadapté pendant l'exercice.

L'évaluation de l'exercice joue un rôle prépondérant. Juste après l'exercice, avant même de quitter les lieux, les arbitres discutent des principaux résultats qu'ils ont observés. J'attends également des participants qu'ils procèdent à une auto-évaluation. Au terme de la journée d'exercice, on effectue une discussion centrale, qui vise davantage à recueillir les premières impressions qu'à faire une appréciation détaillée. Dans les jours qui suivent, je remettrai aux mandants un rapport final contenant des recommandations en vue d'optimiser la gestion des événements dans la zone tri nationale. Je présenterai ce rapport le 8 décembre 2006 à Freiburg im Breisgau.»

Où va la Télévision suisse romande?

Lt col Jean-Jacques Rapin

C'est peu dire que la révolution hongroise d'octobre-novembre 1956 a secoué l'Europe entière. Pour la première fois peut-être, se sentant menacé, le régime totalitaire communiste jetait bas le masque avec autant d'impudeur que de violence. Un voile s'est alors déchiré. L'Occident a commencé enfin à comprendre à quoi il avait échappé et quelle était la réalité dans laquelle vivait l'Europe de l'Est. Seul l'aveuglement idéologique, en particulier celui de l'intelligentsia française, pouvait continuer à justifier un régime aussi basement cynique et inhumain.

Frank Bridel est l'un des seuls, dans un excellent article¹, à avoir rappelé «cette sanglante intervention militaire qui, en octobre-novembre 1956, a permis à l'URSS de ruiner les espoirs de la Hongrie d'un allègement du colonialisme soviétique. On rappelle que 170000 réfugiés ont fui ce pays et qu'environ 14000 d'entre eux ont été recueillis dans le nôtre. Leurs survivants évoquent leurs souvenirs avec émotion.

«On parle moins [...] de la façon dont les Suisses ont réagi à ces événements. Le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge suisse ont bien travaillé, de même que le Service d'assistance de

l'armée, où œuvraient nombre de femmes incorporées dans le Service complémentaire féminin. Ils ont été secondés par plusieurs organisations civiles et d'innombrables bonnes volontés [...]

Au cours des mois précédant la tragédie de Budapest, la plupart des Suisses – à l'exception des communistes – ont été de cœur avec les opprimés qui tentaient de recouvrer au moins une partie de leurs libertés. Les gens de chez nous s'identifiaient à ceux de là-bas. Durant les longues journées que dura l'affrontement entre les chars blindés de l'Armée rouge et la jeunesse hongroise, on se tenait les pouces, suspendu à la radio. On affichait partout des portraits d'Imre Nagy, le président libertaire, puis du général Pal Maleter, qui dirigeait tant bien que mal la résistance armée. Ils furent nos héros, avant et après leur arrestation (suivie plus tard de leur pendaison). L'accueil de leurs compatriotes n'en fut que plus chaleureux [...].»

Ceux d'entre nous qui ont vécu cette période se souviennent de l'extraordinaire mobilisation de notre peuple – collectes d'argent, de vêtements, de nourriture, mise à disposition de logements, etc. Au point que, en 2006, la

¹ «Quand la Suisse vibrait pour l'héroïsme hongrois», Entreprise Romande, 10 novembre 2006.

communauté hongroise en Suisse a organisé plusieurs grands concerts, en souvenir de ces événements douloureux, sans doute aussi pour exprimer sa reconnaissance à notre égard.

Or, et voici la question-clé: pouvez-vous imaginer un instant que la TSR ait consacré une soirée, non pas d'auto-satisfaction, mais de simple rappel d'un passé aussi lourd de conséquences pour l'avenir de l'Europe et – accessoirement – aussi positif sur la capacité d'accueil dont la Suisse a fait preuve en cette circonstance? Poser la question, c'est déjà y répondre! Par contre, voici ce qu'est la vraie réponse – un véritable scandale, un réquisitoire, comme le montre Michel Barde² – le choix délibéré de salir une fois de plus notre passé en diffusant, le dimanche soir 12 novembre 2006, sur sa deuxième chaîne, l'émission de *Temps présent* du 6 mars 1997, sur la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale.

Michel Barde situe exactement la chronologie des faits: «[...] Diffusée à l'époque, en pleine campagne de dénigrement de notre pays dans l'affaire dite des fonds en déshérence, cette émission, par sa partialité engagée et son unilatéralité, avait provoqué un tollé justifié au sein de la population, notamment parmi ceux qui avaient vécu la guerre. Cent six téléspectateurs dénoncèrent cette émission auprès de l'Autorité indépendante de plainte, qui l'accepta. La SSR fit alors recours jusqu'au Tribunal fédéral, qui confirma l'avis de l'Autorité, estimant que le devoir d'objectivité qu'impose la concession dont la SSR bénéficie avait été violé.

Comme par hasard, la TV romande ne fit pas une émission spéciale pour dire

qu'elle avait perdu. En revanche, M. Monnat, réalisateur du *Temps présent incriminé*, s'adressa à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, qui vient de rendre un verdict en sa faveur [...].»

On comprend dès lors la reprise de l'émission. Pourquoi la TSR se serait-elle gênée? La *liberté d'expression* prime tout. Elle autorise tout, puisqu'elle est devenue le critère suprême. D'ailleurs, «le débat qui a suivi cette rediffusion n'en était pas un.» Avec un seul invité – Jean-François Bergier – le débat devenait «un alibi pour soutenir les thèses de M. Monnat et de la SSR.»

Nous abordons ainsi le fond du problème: de quel droit la TSR biaise-t-elle ainsi avec une présentation objective des événements? Les récentes votations fédérales montrent clairement que le peuple ne suit pas les mots d'ordre du *politiquement correct*, si abondamment servi sur nos ondes. La leçon ne semble pas avoir servi. Faut-il souhaiter qu'elle se répète, au moment où se discutent les montants de la redevance et où pourraient se régler quelques comptes?

Mais au-delà de ces querelles politiciardes et revanchardes, il y a beaucoup plus grave. La TSR a-t-elle conscience des dégâts qu'elle commet avec de telles entorses à la stricte vérité? Se rend-elle compte du fossé qu'elle creuse ainsi entre les générations? Agir avec une telle légèreté est indigne d'une régie qui a l'obligation légale de l'impartialité. Elle sème le doute sur sa capacité réelle à assumer cette obligation et donc, sa mission.

² «L'honneur reperdu de la TSR», Entreprise Romande, 20 novembre 2006.

Le cas de M. Monnat n'est pas très éloigné de celui de son confrère, celui-là même qui a dévoilé le contenu confidentiel des messages – de véritables signaux d'alerte! – que l'ambassadeur Carlo Jagmetti, avec une vigilance qui l'honore, faisait parvenir au Conseil fédéral, à Berne, au début de la crise des fonds en déshérence. Ici encore, cet individu a été blanchi cet automne par la

Cour de Strasbourg. On s'est gaussé (un peu trop vite!) des Waldstätten qui, au XIII^e siècle, récusaient les juges étrangers à leurs vallées. Il semble que ces gens avaient un sens de leur dignité et de la dignité de leur communauté devenu bien rare aujourd'hui...

J.-J. R.

Qui facilite vos opérations bancaires au quotidien?



Effectuer un retrait au bancomat ou au guichet, des paiements au moyen d'une carte ou par l'Internet, une opération de change, autant d'actes quotidiens nécessitant un partenaire bancaire jurassien. La BCJ est la bonne adresse qui vous propose son compte salaire sans frais et une large palette de prestations gratuites. Pour en savoir plus, contactez-nous au 032 465 13 01 ou par la messagerie bcj@bcj.ch

Présence et compétences.



**Banque Cantonale
du Jura**

www.bcj.ch

Télévision suisse romande: « L'honneur perdu »... De qui?

Henry Spira

Début 1997, la Télévision suisse romande confie à Daniel Monnat, la mission de décrire, pour *Temps présent*, la Suisse et les Suisses durant les années de la Seconde Guerre mondiale. Cette décision découlait des attaques intéressées dirigées contre nos autorités, nos institutions et les fleurons de notre économie. Ces accusations émanent surtout des Etats-Unis et de milieux proches du Congrès juif mondial (ce dernier adjectif étant usurpatoire). Elles visent surtout à obtenir des versements importants. Daniel Monnat accomplit sa tâche avec délectation. On lui donnerait le Bon Dieu sans confession, l'imaginant enfant de chœur dans l'église de son village natal aux Franches-Montagnes, voire comme moniteur dans une *colo* avec sa figure d'adolescent égaré dans le monde des adultes, un peu Pierre Perret, le chanteur des colonies de vacances...

L'émission décrit avec insistance des actes répréhensibles, honteux, commis par certaines autorités de l'époque, occultant toute référence à des attitudes et des actions positives. Daniel Monnat s'est adressé à des historiens et des politologues, presque tous de gauche, des membres, des chercheurs, des experts de la Commission Bergier, à la base de la dizaine de milliers de pages des vingt-cinq volumes, plus deux rapports intermédiaires sur l'or et les réfugiés et le Rapport final de synthèse publié en 2002. On y trouve encore le sénateur américain Al D'Amato, tristement célèbre, Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial et le sous-secrétaire d'Etat Stuart Eizenstat.

Ce reportage contient de grosses bourdes, cas échéant intentionnelles. « Le secret bancaire a été décrété par le Conseil fédéral pour protéger les comptes des juifs », alors qu'il s'agissait de protéger les avoirs de citoyens français des impôts confiscatoires de leur pays. La Suisse aurait accueilli 22000 juifs (en réalité, il y en a eu plus de 28000) et en a refoulé 40000 (un multiple de la réalité). On aperçoit une main plongeant dans une caissette remplie de bijoux en or, une séquence suivie d'allusions à l'achat de grandes quantités d'or spolié par la Banque nationale suisse. En réalité, l'or des camps nazis n'a pas quitté le territoire du *Reich*, mais a été découvert, fin avril 1945, dans les mines de sel de Thuringe puis partagé entre les trois puissances occidentales!

Le fait le plus incroyable, c'est la date de diffusion de *L'honneur perdu de la Suisse*, le 7 mars 1997: l'avant-veille de la première séance plénière de la Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale. Elle a donc été conçue dès le début de l'année. Dans les premiers mois de 2002, on retrouvera dans certains rapports de la Commission Bergier, quasiment sous forme de copie conforme, les mêmes accusations que celles propagées sur nos écrans par Daniel Monnat, début mars 1997, cinq ans auparavant!

Faut-il décerner des lauriers à cet homme de télévision pour avoir, en Monsieur Soleil, prédit les conclusions de la Commission Bergier? Ce *visionnaire* aurait-il joué le rôle d'éminence grise des

membres et collaborateurs influents de la Commission? Les personnes consultées, avant le début des travaux de la Commission, auraient-elles, début 1997 déjà, concocté leurs conclusions, que les autres membres et collaborateurs ont entériné telles quelles?

Sur plainte de citoyens de ce pays, l'émission va être condamnée par l'Autorité indépendante d'examen des plaintes, une décision confirmée par le Tribunal fédéral. Sur recours de l'avocat de Monnat, M^e Charles Poncet, la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg tranchera en faveur du journaliste, relevant que la décision suisse était une tentative de censure, une violation de la liberté d'expression, de même qu'une mesure disproportionnée. Que penser de ces juges chamarrés siégeant à Strasbourg, issus pour la plupart de pays bien plus impliqués que le nôtre dans certaines errances, qui blanchissent un Helvète très subjectif envers le passé de sa patrie? Du coup Daniel Monnat, tout faraud, devenu entre-temps chef des émissions de la Télévision suisse romande, fait rediffuser son émission à deux reprises en décembre 2006!

Une autre émission de *Temps présent*, le 19 février 1998, est consacrée aux activités de la Commission Bergier, en déplacement in corpore aux Etats-Unis. Un de ses volets est réservé à l'accueil et au refoulement des fugitifs à nos frontières. Je suis interviewé à mon domicile à Plan-les-Ouates, puis en terre d'Ajoie, au lieu-dit Sur Chenal à l'ouest de Grandfontaine, près de la ferme tenue durant la guerre par Hermann Dick¹ et

sa famille qui ont aidé nombre de fugitifs juifs et non-juifs. Ils les escortaient parfois jusqu'à Bienne, hors de la zone-frontière où ils auraient risqué d'être refoulés sur-le-champ.

Le tournage s'effectue à la frontière, le long du chemin menant au Pré du Prince ainsi que sur territoire français. Toute l'équipe se rend ensuite au château de Porrentruy, puis aux Archives cantonales jurassiennes, afin d'interviewer François Noirjean et enregistrer quelques pages des registres d'écrou de l'ancienne prison de Porrentruy, datant des années de guerre. Une autre séquence est tournée, sous l'égide de Daniel Monnat, le long de l'Aire, en amont du village genevois de Lully. Il s'agit d'un échange de propos entre le soussigné et un de ses amis, Sigi Daniel² de Jérusalem, qui, entre 1942 et 1943, a amené à plusieurs reprises des adolescents juifs depuis la Belgique jusqu'en Suisse.

C'est au cours de ces tournages que j'apprends à connaître les méthodes de Daniel Monnat. Pour parvenir à ses fins, il cherche à déstabiliser ses interlocuteurs en les agressant verbalement. Mais ce n'est pas à un vieux singe comme moi que l'on apprend à faire la grimace! Il déclare, en présence de François Noirjean tout ébahi, qu'il comprend enfin la raison de mon attitude négative envers lui: elle provient du fait qu'il est de souche franc-montagnarde, alors que moi je suis Ajoiot! C'est de l'irréductibilisme de clocher proche de *La guerre des boutons* de Louis Pergaud...

H. S.

¹Henry Spira: «Premiers résultats sur le refoulement de juifs en Ajoie», Bulletin de la Société cantonale jurassienne des officiers, février 1998, pp. 43-50.

²Henry Spira: «Les dédales de la procédure de réhabilitation», Bulletin de la Société cantonale jurassienne des officiers, février 2005, pp. 31-37.

L'état-major de force N° 1 de Besançon

Chef bat (R) Gabriel Lefebvre

Créé en 1997, l'état-major de force de Besançon (EMF-1) constitue le plus important réservoir de cadres de réserve de Franche-Comté, soit près de 50% des postes officiers, toutes unités confondues. La particularité de ce commandement de 2^e niveau est qu'il ne dispose d'aucune unité sous ses ordres. Il constitue un état-major permanent dont la mission essentielle est de coiffer une force de circonstance pour une opération ou un exercice donné, une de ses vocations principales est de s'entraîner à la projection¹.

L'EMF-1 est constitué de cadres d'état-major spécialistes et entraînés, qui maîtrisent la manœuvre interarmes et logistique d'un niveau de force de 10 à 30000 hommes, comprenant 150 cadres en temps de paix, l'EMF est renforcé par des compléments opérationnels (cadres de réserve) à raison d'un tiers (55 officiers, la plupart ORSEM², et 20 sous-officiers supérieurs, tous spécialisés). Ceux-ci sont capables de conduire

- un engagement de haute intensité (combat blindé et mécanisé),
- une opération de contrôle du milieu (action humanitaire, maintien de la paix, force d'interposition),
- la mise en place d'un PC multinational de classe division OTAN (PC de

commandement de 3 brigades et éléments organiques),
– la mise en place d'un PCIAT d'engagement national.

L'EMF-1 est subordonné au CFAT pour la préparation à l'engagement des forces et relève de la Région terre pour les domaines non opérationnels, il participe aux études de planification opérationnelle et à l'élaboration de la doctrine d'emploi des forces en liaison avec le CDES.

Forts de près de 70 cadres de réserve, soit environ un tiers des effectifs, les compléments opérationnels apportent le renfort indispensable au bon fonctionnement de l'état-major de force, ce qui représente plus de 1500 jours d'activité par an en terme de budget (plus de 250 en moyenne, de 30 à 60 jours pour certains). Au sein de leurs multiples et différentes affectations dans leurs cellules d'emploi, chacun à sa place active et réserve intimement soudées, le complément opérationnel apporte complémentarité et compétences particulières.

Partie intégrante de celui-ci, au même titre que leurs camarades d'active, les compléments opérationnels font l'objet d'un suivi permanent et le cycle de

¹ Ce texte a paru dans le Bulletin ORSEM, 1^{er} trimestre 2004.

² Officiers de réserve service état-major.



Unité d'alerte et de coordination de systèmes d'armes SATCP.

formation annuel répond en partie aux besoins spécifiques à leur domaine d'emploi: ORSEM, Logistique, Systèmes d'information et de communication des forces, Renseignement, langues... Ce suivi leur permet d'occuper, dès le temps de paix, des fonctions lors d'exercices majeurs comme chef de cellule, officier traitant ou rédacteur (Guibert, Aumale, *Western Alliance*, Corps européen, OTAN, exercices interarmées et interalliés) et démontre surtout les caractéristiques nouvelles des cadres de réserve: la capacité d'adaptation, l'internationalisation et le professionnalisme.

Ceux-ci possèdent par ailleurs les compétences nécessaires pour assurer la préparation et la planification des exercices, certains personnels de réserve assurent des missions d'instruction et de

formation auprès de leurs camarades de réserve comme d'active dans des domaines particuliers (anglais, informatique et communication, formation des ORSEM, relations publiques, droit international, etc.), d'autres sont à même d'assurer des missions spécifiques au COIA, au CERT, à la DRM, au COFAT ou au CPCO.

Dans la mesure de leur plan de charge professionnel (la loi limitant le nombre de jour à 5, beaucoup y sacrifient leurs jours de congé ou de RTT), plus de 60% des réservistes suivent les journées de formation en anglais et dans leur spécialité, soit 5 à 6 jours dans le cadre d'ESR d'une durée moyenne de 20 à 30 jours annuels. Au cours du cycle 2002-2003, 5 ORSEM ont été projetés, en Macédoine, au Kosovo et en Bosnie.

Cadres de l'industrie et du secteur tertiaire, fonctionnaires ou anciens personnels d'active représentent un véritable vivier de compétences et donnent, suivant leur disponibilité professionnelle, de leur temps au service de la défense.

Le nombre important d'exercices et la projection amène le commandement à convoquer un nombre croissant de cadres de réserve pour remplacer les cadres d'active absents ou pris à d'autres tâches. Un PC de division classe OTAN représente avec son environnement plus de 800 personnes, il occupe plus de 20 hectares sous sa forme *Shelter* (environ 80 véhicules poids lourd pour le seul PC).

Une partie des cadres de réserve est affectée depuis la création de l'EMF-1, la plupart ont déjà pu participer à plusieurs exercices du même niveau, certaines cellules peuvent comprendre plus de 75% de réservistes.

Le déroulement d'un exercice et le travail du PC présentent en général trois objectifs majeurs: l'application du mémento de PC, la conduite et la planification des opérations (application de la Méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle) et enfin la maîtrise du Système d'information et de communication des forces, le travail et la procédure OTAN... en anglais. En haute intensité, cela peut représenter un ordre de conduite par jour et un ordre d'opération tous les trois jours... en anglais. La messagerie à temps représente chaque jour environ 70 messages arrivés à exploiter et la rédaction de plus de 20 messages, tous.... en anglais, sous forme graphique ou texte.

L'ensemble des cadres de réserve travaillent au sein de leur cellule à des fonctions précises, dans des phases de conduite des opérations, de planification et de rédaction d'ordres. Chacun à son niveau, participe au travail coopératif du PC, soit au sein de réunions de calage, soit dans les phases de décision et de rédaction d'ordres ou de comptes-rendus. Une communication permanente est nécessaire à la bonne marche de l'ensemble, et surtout à la cohésion des différentes cellules et personnels de réserve.

Chacun met en œuvre ses savoir-faire et s'adapte au nouveau «Concept des

réserves» en tenant les mêmes rôles que ses camarades d'active, la bonne intégration des réserves montre qu'un état-major de ce niveau ne peut pas se passer d'un complément opérationnel disponible, compétent et formé en permanence. La plupart des cadres de réserve sont membres de l'Amicale EMF-1 et participent à ses activités, un réserviste siège statutairement au comité et sert de lien avec ses camarades.

Deux jeunes sous-lieutenants, non issus du contingent, ont rejoint l'état-major en 2004 dans le cadre de la nouvelle Directive pour le recrutement du personnel de réserve. Ceux-ci sont intégrés, parrainés et formés en interne par les réservistes qui les ont recrutés, ceux-ci sont de futurs ORSEM en puissance. Signe fort pour l'avenir, ce changement important de modèle des réserves nous montre que, plus que jamais, la pérennité est soumise à la capacité à se remettre en cause et sortir des schémas classiques.

Cette nouvelle configuration implique la mobilisation et l'exploration de nouvelles pistes. L'expérience de nos camarades alliés et surtout la logique de réseaux, gage du recrutement de cette nouvelle réserve, montrent bien la rupture avec les concepts passés.

G. L.

Reflets

Les Français nostalgiques du service militaire

Selon un sondage IFOP réalisé pour le magazine *Valeurs actuelles*, 59% des Français regrettent le service militaire, dont la suppression a été annoncée en 1996 par le président Jacques Chirac et rendue effective en juin 2001. Ce sentiment est plus fort chez les plus de 35 ans (69%) et chez les électeurs de droite (71%), alors que 52% des électeurs de gauche ne le regrettent pas. Pour remplacer la conscription, 46% des Français sont favorables à la création d'un service civil volontaire et 44% préféreraient un service civil obligatoire. En revanche, 10% sont opposés à l'instauration d'un service civil, qu'il soit volontaire ou obligatoire.

La ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, a souligné qu'un retour au service militaire traditionnel « coûterait trop cher et ne permettrait pas de répondre aux besoins de défense actuels ». Revenir au service national coûterait entre 5 et 7,5 milliards d'euros par an.

Dans leur projet 2007, les socialistes prônent la mise en place d'un service civique obligatoire de six mois pour filles et garçons de 18 à 25 ans qui serait consacré « à des missions d'intérêt général pour favoriser les échanges entre tous les Français ».

Le Monde 12 juillet 2006

France: voitures brûlées

Entre le 1^{er} janvier et le 30 octobre 2005, c'est un total de 28000 véhicules qui ont été brûlés en France.

Général Bigeard: *Adieu ma France*

France: réflexions socialistes sur la défense

« Que serait une *rupture* dans le domaine de la défense? » s'interrogeaient les organisateurs du colloque de l'association Orion, le 14 novembre 2006, à l'Assemblée nationale. Et ce groupe de hauts fonctionnaires et d'experts proches de la gauche socialiste de renchérir: « Serait-ce la baisse des capacités militaires, une intégration encore plus poussée dans l'OTAN, l'abandon de l'ambition d'une défense européenne, l'adoption d'une doctrine d'intervention préventive couplée à une culture expéditionnaire plus marquée? » Ces interrogations critiques, à propos d'orientations prêtées à Nicolas Sarkozy, témoignent de la posture actuelle des cercles proches du Parti socialiste. Avant de passer à des propositions plus opérationnelles, ils évoquent déjà un *aggiornamento* de la présence en Afrique, ou encore le réexamen des modalités par lesquelles la mission de protection du pays est assurée, « avec une pondération nouvelle pour les forces de projection ». Autre piste de travail, celle d'un « Schengen de la défense ». Retenons aussi l'évocation d'une relance des crédits « Espace » [...].

Le 14 novembre, l'originalité est venue du diagnostic sur la situation financière des armées. Avec ce constat: «Le ministère de la Défense est dans une impasse financière, du fait qu'une série de projets est lancée sans disposer des financements adéquats.» Une vision qui n'est finalement guère éloignée de celle de l'Etat-major des armées, à propos du «Modèle d'armée 2015», s'il se confirme qu'il faudrait, d'ici à 2020, un budget d'équipement d'environ 22 milliards d'euros par an pour atteindre les objectifs, soit une hausse de près de 50% de l'enveloppe actuelle! Cette critique de la «programmation Alliot-Marie» augure, en cas de succès en 2007, d'un *Livre blanc* et d'une remise à plat des programmes. L'enjeu à gauche, évoqué par plusieurs intervenants, étant alors d'obtenir que les crédits soient maintenus à leur niveau actuel («ne pas baisser la garde»). *Les socialistes français ne sont pas à l'unisson avec les socialistes suisses. C'est le moins qu'on puisse dire!*

TTU Europe, 22 novembre 2006

Abeilles renifleuses d'explosifs

Des scientifiques du célèbre centre de recherche de Los Alamos National Laboratory au Nouveau Mexique (Sud-Ouest), qui travaillent pour le Département américain de la défense, ont indiqué avoir entraîné des abeilles à renifler des explosifs. Cette technique pourrait, selon eux, avoir des applications dans la sécurité aux Etats-Unis et pour les troupes en Irak. Ils ont dressé des abeilles à déployer leur trompe, qu'elles utilisent pour collecter le nectar, dès qu'elles reniflent des explosifs. Cette nouvelle technique, basée sur la connaissance de la biologie des abeilles, «peut devenir un outil-clé dans la lutte contre des explosifs artisanaux

auxquels les troupes en Irak sont particulièrement vulnérables.»

ats-afp, L'Express, 30 novembre 2006

1956-2006: répression en Hongrie et panique aux Chambres fédérales à Berne

Au XX^e siècle, lorsqu'une crise politico-militaire éclate en Europe, beaucoup de Suisses prennent peur. L'antimilitarisme disparaît comme le refus des crédits militaires. Comme si une défense crédible pouvait s'improviser!

En 1956 éclate la «crise de Budapest». Quelques divisions soviétiques se déplacent en Hongrie. Il n'en faut pas plus pour qu'une véritable panique s'empare de certains milieux suisses. Les uns descendent dans les rues pour «chasser les sorcières», c'est-à-dire les communistes, et manifester devant les ambassades des pays de l'Est. Les autres organisent à la hâte des cours de combat rapproché et de défense antichar. Le Parlement vote à tour de bras de nouveaux crédits militaires dont l'armée ne sait que faire et que le chef du Département militaire fédéral, Paul Chaudet, n'avait pas demandés. Le président de la Confédération, Markus Feldmann, donne l'exemple de l'agitation. Avec d'autres de ses collègues, il supplie M. Chaudet de créer une mobilisation générale. Admirablement renseigné par le colonel Charles Daniel, le chef du Département militaire fédéral réussit à calmer les esprits et refuse de prendre des mesures militaires parfaitement inutiles à ses yeux. C'est grâce à lui, on peut le dire maintenant, que la Suisse ne s'est pas couverte de ridicule en novembre 1956...

Aptitude au service en 2005

Obwald	73%
Glaris	72%
Appenzell Rhodes int.	72%
Nidwald	72%
Appenzell Rhodes ext.	71%
Saint-Gall	70%
Grisons	69%
Lucerne	68%
Schwyz	68%
Uri	68%
Fribourg	65%
Vaud	63%
Argovie	63%
Soleure	63%
Zoug	62%
Thurgovie	62%
Berne	61%
Genève	60%
Valais	58%
Tessin	57%
Bâle-Campagne	57%
Neuchâtel	56%
Schaffhouse	54%
Zurich	52%
Jura	52%
Bâle-Ville	45%

Schweizer Soldat, avril 2006

L'instruction sanitaire, ça peut servir!

Damaris Hardmeier, une jeune fille de seize ans domiciliée à Hinteregg (ZH), avait quinze ans au moment des faits. Un soir d'automne, vers onze heures et demie, alors qu'elle était sur le point d'aller se coucher, elle entendit un crissement de pneus suivi d'un violent choc. «Un accident s'est produit», se

dit l'adolescente avant de s'habiller en toute hâte. Elle empoigne une lampe de poche, enfourche sa bicyclette et fonce vers le lieu du drame qui est à quelques centaines de mètres de sa maison. «J'imaginai le pire, mais je savais que quelqu'un avait besoin d'aide», raconte Damaris Hardmeier.

Ce qu'elle découvre a de quoi faire frissonner. Une collision frontale entre deux voitures vient de se produire. Dans un virage, le conducteur fautif a perdu le contrôle de son véhicule et a dévié sur la piste de gauche avant de heurter violemment une voiture arrivant correctement en sens inverse. Grièvement blessé, il demeure coincé derrière son volant. Damaris ne perd nullement son sang-froid. Elle avertit immédiatement la police et l'ambulance et prodigue elle-même, de manière très professionnelle, les premiers secours à la victime jusqu'à l'arrivée de la police et de la Rega. Elle a notamment le geste qui sauve en dégageant la bouche du blessé du sang qui risque de l'étouffer. Une heure et demie après, la courageuse adolescente rentre chez elle pour se coucher. «Quand quelqu'un a besoin d'aide, j'essaie toujours de me rendre utile», conclut ce petit bout de femme qui a appris la maîtrise des premiers secours chez les scouts. En reconnaissance de son admirable attitude, la jeune femme, qui souhaite d'ailleurs devenir secouriste, a été nommée Chevalière de la route.

Pour Jean-Marc Thévenaz, membre du jury et responsable de la sécurité routière auprès du TCS, Damaris Hardmeier est un bel exemple de la manière dont «les jeunes peuvent faire preuve de responsabilité dans le trafic routier et témoigner d'une grande solidarité.»

Touring, 8 juin 2006

1856-2006: La « Revue militaire suisse » a 150 ans

Le 20 octobre 2006, l'Association de la Revue militaire suisse, les sociétés cantonales et la Société suisse des officiers, le Groupe des 200 qui souscrivent un abonnement de soutien ainsi que de nombreux invités de marque ont fêté les 150 ans de leur revue à Verte-Rive à Pully. La RMS a été créée en 1856, dans un contexte de tensions européennes bien différent de la situation actuelle. Initiative privée, soutenue par la SSO, la RMS a pour mandat de palier l'intermittente des services de milice, d'encourager l'échange d'idées et d'initiatives entre les officiers romands.

Le président de l'ARMS, le div Dominique Juilland, remercie les propriétaires et les lecteurs de la RMS pour leur soutien. Le col EMG Michele Moor, président de la Société suisse des officiers, évoque l'importance de la communication et de la discussion dans le processus de prise des décisions et l'évolution des structures de l'Armée. Il rappelle les positions et les avertissements de la SSO avant la décision du Conseil national de Flims et la paralysie de l'étape de développement 08/11. Le chef de l'Armée, le cdt C Christophe Keckeis, souligne l'importante histoire et la tradition que représente une publication qui a su s'adapter aux défis et aux changements d'un siècle et demi de tourmentes. Il assure à la RMS son soutien.

Le col Hervé de Weck, rédacteur en chef sortant, démontre l'importance d'une publication militaire romande à travers les conflits du XX^e siècle, l'influence des idées et des débats dans la RMS lors de l'introduction d'armes nouvelles: avia-

tion, blindés et NTTC¹ en particulier. Le div Liaudat présente ensuite le livre du 150^e, réflexion sur le passé, le présent et l'avenir de la RMS.

Le livre du 150^e, *La Revue militaire suisse, un périodique indépendant. 150 ans d'engagement pour une défense crédible (1856-2006)*. Lausanne, Association de la Revue militaire suisse 2006. 22 x 21 cm. 182 pp. peut être commandée à l'administration RMS, Avenue de Florimont 3, 1006 Lausanne (e-mail info@jrcr.ch) pour le prix de CHF 35.- (emballage et port non compris).

L'histoire est une création continue: le maj EMG Vautravers et le lt col EMG Monnerat, nouveaux rédacteurs, donnent connaissance des nouveautés de la RMS +, visibles à partir de 2006: nouvelle maquette, nouveau site Internet, questions de sécurité au sens large et relations internationales. La RMS est un seul et même contenu, qui peut se décliner sur plusieurs supports: papier, Internet (www.revuemilitairesuisse.ch), conférences, etc. Ses atouts sont son indépendance et son ouverture. Plus de trois cents auteurs y collaborent. Un quart des lecteurs sont étrangers; la diffusion se développe, en particulier en France. 6 numéros par an et 2 éditions thématiques paraîtront chaque année. La collaboration sera renforcée avec les sociétés cantonales, la SSO, les Forces terrestres et les Forces aériennes, le monde académique ainsi que les partenaires de sécurité ou organisations « Feu bleu ». Le nouveau rédacteur en chef, le maj EMG Alexandre Vautravers, souhaite que la revue continue d'inspirer et encourage à participer.

¹Nouvelle technologie de tir de combat.

Dans un deuxième temps, la conseillère nationale Barbara Haering, présidente de la Commission de sécurité du Conseil national, présente la vision du Parti socialiste pour une organisation de sécurité réduite et professionnelle à l'horizon 2008. L'amiral français Alain Coldefy pose les bases de toute stratégie, reposant sur la disponibilité, la capacité de décision, d'action autonome et les réserves. Difficile de concilier ces deux visions – l'une idéaliste, l'autre réaliste! Les personnes présentes réagissent fortement aux propos partisans de Mme Haering qu'ils auraient préféré entendre s'exprimer sur le rôle et le travail de la Commission de sécurité. Quoi qu'il en soit, la preuve est faite que la RMS, en tant que forum indépendant et privilégié de débat sur les questions de sécurité, est toujours nécessaire et efficace...

Le div Juilland a remercié les conférenciers et l'assemblée pour leur engagement autour du projet de la RMS. Il a remercié le col de Weck, pour avoir dirigé la rédaction pendant quinze ans. Il a souhaité une longue et fructueuse carrière à la revue.

Le « Digger D-2 » au Soudan et à la place d'armes de Bière

Le 30 octobre 2006, après six mois de tests, le *Digger D-2*, l'engin de déminage mis au point par la fondation Digger à Tavannes, a reçu officiellement du Bureau du déminage des Nations unies l'autorisation de démarrer le travail dans les champs de mines au Soudan. Cette accréditation ouvre une nouvelle étape pour la Fondation! L'engin, financé par la Ville de Genève, est mis à la disposition de la Fondation suisse de déminage, pour que celle-ci l'utilise dans le cadre de ses programmes au Soudan.



Les tests du *D-2* au Soudan ont livré aux techniciens de la Fondation de précieuses informations sur l'efficacité de cet engin de déminage, mais ils ont aussi mis en évidence un certain nombre d'améliorations à apporter, ce qui facilitera l'utilisation et l'entretien de la machine sur le terrain. Celles-ci ont, en grande partie, pu être intégrées sur le *D-2* par les opérateurs de Digger au Soudan. En parallèle, ces tests ont permis à Digger de développer et de construire une nouvelle machine *D-2-série 1*, sortie des ateliers de Tavannes en septembre 2006. La machine a été soumise à un pré-test de certification d'un organisme internationalement reconnu (*International Test and Evaluation Program*). C'est une étape qui permettra au *D-2* de recevoir une certification internationale universellement reconnue. Après deux jours d'essais, les experts internationaux ont fait part d'une première impression très positive. Leur rapport définitif est encore en cours de finalisation, mais les techniciens de Digger ont reçu la confirmation que le passage à la prochaine étape est accepté. La version améliorée du *D-2* est maintenant prête à être fabriquée en série. La Fondation Digger fait donc face à un nouveau défi, à savoir l'industrialisation et la vente de ses machines.

En 2005, différentes zones de la pente des butts de la place d'armes de Bière avaient été débroussaillées par le *Digger*

D-1. Les essais se sont avérés concluants: les buissons coupés repoussent difficilement. En automne 2006, on a observé des insectes et autres espèces animales qui ont bénéficié de ce débroussaillage. La Fondation Digger a été mandatée par Armasuisse pour débroussailler différentes zones de végétation dense de la même pente des butts.

La présence potentielle d'obus non-explosés (jusqu'à 6 kg d'explosifs) font du Digger D-2 le seul véhicule en Suisse capable d'effectuer cette tâche en toute sécurité. Du 9 au 18 octobre 2006, le Digger D-2 a débroussaillé 6300 m² de végétation extrêmement dense. Le risque de détonations d'obus, ainsi que la projection d'éclats métalliques présents en grande quantité dans le sol rendent indispensable le blindage du D-2. Le pilotage à distance de la machine dans un terrain accidenté, parsemé de trous d'obus de toutes tailles, rend particulièrement difficile et éprouvant le travail des opérateurs et met à contribution les capacités tout-terrain du véhicule. Le D-2 et ses opérateurs se sont acquittés de cette tâche difficile à la grande satisfaction des mandataires.

A la fin de l'année 2006, la Fondation MIN-EX, issue des Rotary-Clubs de Suisse et du Liechtenstein ont fait un don de 100000 francs à Digger.

Les dons peuvent être versés au CCP 10-732824-2.

La veuve du gendarme tué aux Grangettes en 1971 témoigne

Menacé de saisie, Blaise Oriet, propriétaire de la ferme des Grangettes aux Rangiers, tire au 22 long rifle sur le juge Hublard et le gendarme Kohler qui s'ap-

prochent de son exploitation. Le gendarme meurt... Oriet vient de publier un roman sur cette affaire, qui se veut « un acte de réconciliation ». Trente-cinq ans après le drame, Charlotte Kohler, la femme du gendarme, ravale ses larmes. Lorsque, le 8 février 1971, un gendarme vient lui annoncer le décès de son mari, Charlotte Kohler est dans sa cuisine, à Porrentruy où elle habite toujours. « *Je pensais que mon mari était allé chercher une bouteille à la cave. De temps en temps, il offrait l'apéritif à ses collègues à la maison.* » Quand on lui annonce la nouvelle, elle ne comprend pas, ne veut pas, ne peut pas comprendre. « *Mais la pire, c'est lorsque les enfants sont rentrés de l'école!* »

Des larmes, elle n'a pas le temps d'en verser trop longtemps. Il faut s'occuper des enfants, trois garçons qui, à l'époque, sont âgés de 5, 8 et 10 ans. Certes, l'argent ne lui rendrait pas son mari. Mais il l'aiderait à faire face, seule désormais, aux responsabilités familiales. « *Je voudrais aujourd'hui que l'on sache que je n'ai jamais reçu un seul centime à la suite de cette affaire. Pourtant, dans l'opinion publique, on m'imaginait sans soucis d'argent.* » Son mari, mort dans l'exercice de ses fonctions, a droit à tous les honneurs lors de ses funérailles. Il y a tellement de fleurs qu'il faut deux corbillards pour les transporter jusqu'au cimetière.

Et après plus rien, hormis les rentes de veuve et d'orphelins! Pourtant, le Tribunal civil a condamné le coupable à verser des indemnités à la famille du défunt. Et pour ce faire, il faudrait vendre la ferme. « *On était en pleine Question jurassienne. Peu de temps auparavant, des paysans avaient protesté dans les Franches-Montagnes contre la vente d'une ferme. Ils étaient prêts à se mobili-*

ser aux Grangettes et tout le monde avait peur. Finalement, la vente n'a pas eu lieu.» L'avocat qui l'a défendue jusque-là se retire de l'affaire: «Il se sentait en danger, il avait peur pour sa famille.» Charlotte Kohler s'approche alors d'un avocat de La Neuveville. Il est prêt à plaider sa cause, pour autant qu'on lui verse préalablement 20000 francs. «Je n'avais pas cette somme. J'ai laissé tomber...»

Les enfants grandissant, Charlotte Kohler veut qu'ils puissent choisir les études qu'ils souhaitent. Et pour cela, elle travaille des années durant dans un kiosque. «Ce qu'en disaient les journaux, les médias, ça m'était égal. La seule chose qui comptait, c'était mes enfants.» Et c'est pour eux qu'aujourd'hui, elle trouve la force de témoigner.

D'après *Le Quotidien jurassien*,
27 novembre 2006

Recrutement de Romands à la Garde suisse pontificale

«Dans le courant de 2006, j'ai reçu plus de 100 demandes téléphoniques dont la plupart ont été tout de suite réglées pour ceux qui ne remplissaient pas les critères d'admission, tels que âge, religion, profession, service militaire. J'ai eu le plaisir de recruter 11 candidats romands en 2006, lesquels passèrent avec succès l'entretien de sélection conduit par le soussigné à la cure catholique de Morges. Certains ont déjà rejoint la Garde, alors que d'autres seront convoqués prochainement à une école de recrues au Vatican. A ma connaissance, ce sont également 11 Romands (5 Fribourgeois, 3 Vaudois, 2 Jurassiens et 1 Valaisan) qui devraient prêter serment le 6 mai 2007. Quelle belle volée! Pour la statistique, je relève que 10 dossiers de candidats romands étaient encore en suspens à fin 2006.

Le regain d'intérêt pour devenir hallebardier dans la Garde suisse pontificale est dû en grande partie au travail en profondeur accompli ces dernières années dans nos paroisses catholiques auprès des jeunes, ainsi que par la médiatisation des événements du Jubilé du 500^e. La motivation des candidats recrutés en 2006 se résume en trois points: servir l'Eglise, découvrir une nouvelle culture et apprendre l'italien.

Il s'agit de ne pas s'endormir sur les effets positifs du 500^e anniversaire, mais de continuer à tous les échelons (gardes actifs, anciens gardes, information et recrutement en Suisse et au commandement de la Garde au Vatican) à favoriser les *vocations* pour la Garde auprès des jeunes catholiques de Suisse. Je vois cet effort en 2007:

- En soutenant les voyages des groupes de jeunes catholiques dans le cadre de leur paroisse (au profit du recrutement à long terme).
- En favorisant les *Schnuppenwoche* à Rome en septembre de chaque année (au profit du recrutement à moyen terme). En septembre 2006, 40 jeunes ont participé au voyage d'initiation à la Garde à Rome, dont 25 Alémaniques, 12 Romands et 3 italophones.
- En alimentant judicieusement les 6 centres de recrutement de l'armée suisse en DVD, VIDEO et dépliants sur la Garde, étant donné qu'une brève information sur la Garde est faite depuis ces dernières années durant les trois jours de recrutement à tous les conscrits.

Extrait du Rapport 2006 du col EMG
André Wyss, ancien chef du
recrutement de l'armée et préposé
au recrutement GSP pour la
Suisse romande

Voltaire inventeur du char blindé?

On parle de guerre entre l'Autriche et la Prusse. La France serait alliée à l'Autriche. Voltaire fait semblant de ne rien comprendre à ces alliances... Si cette guerre doit avoir un dénouement bien meurtrier «*qu'au moins M. Freytag soit pendu!*» dit-il. Voilà une guerre qui sera utile¹.

«*Le roi de Prusse vient de m'écrire une lettre tendre, il faut que ses affaires aillent bien mal*», écrit-il à Richelieu le 4 février 1757. Il n'a pas d'illusion sur la nature de cette tendresse mais il éprouve une réelle satisfaction de savoir que Frédéric a de graves ennuis. Il envisage les deux issues que peut avoir la guerre pour son «ami» et les conséquences qu'elles auront pour lui. Dans le cas où Frédéric serait victorieux, «*je serai justifié de mon ancien goût pour lui. S'il est battu, je serai vengé.*» Tout est pour le mieux. A vrai dire, il pavoiserait volontiers pour la défaite de Frédéric.

C'est à ce moment que nous voyons Voltaire se livrer à une activité surprenante: il invente un char de combat dans l'intention de pulvériser l'armée prussienne. Ce n'est pas une rêverie de poète, les plans sont faits, la machine existe sur le papier. Elle a, bien sûr, une origine littéraire: c'est dans une relation sur les chars d'Assuérus qu'il a trouvé l'idée de sa machine moderne. Il en soumet le plan à M. de Florian, officier

de talent, qui l'étudie et le présente au Ministre. Richelieu s'y intéresse un moment – ou fait semblant. Bref, du temps que les bureaux feuilletent le projet et le font changer de dossier, l'infanterie autrichienne écrase l'armée prussienne à Kollin.

Et le char de papier est rendu à Voltaire-Assuérus. N'empêche que les rapports faits par M. de Florian et d'autres officiers étaient sérieux. On a même exécuté un modèle réduit de l'engin pour lequel Voltaire s'est passionné. «*On l'exécute maintenant en petit. Ce sera un fort joli engin. On le montrera au Roi. Si cela réussit, il y aura de quoi étouffer de rire que ce soit moi (le séquestré de Francfort!) qui suis l'auteur de cette machine destructive (de l'armée de Frédéric!) Je voudrais que vous commandassiez l'armée et que vous tuassiez force Prussiens avec mon petit secret.*»

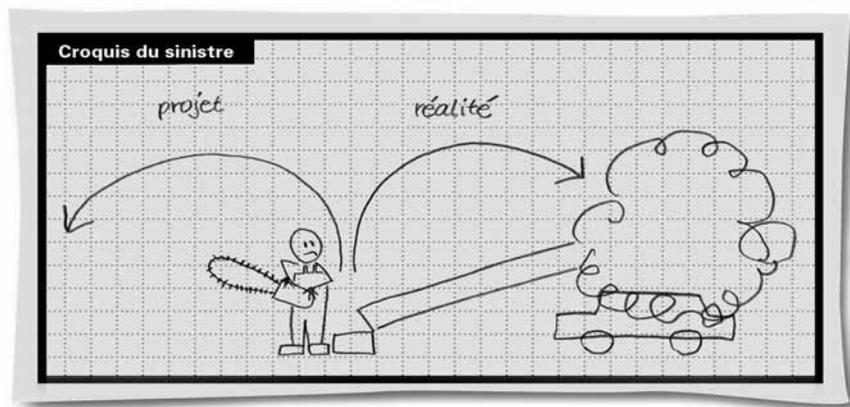
Le char de combat ne détruit rien, mais les jeux de la guerre donnèrent quelques satisfactions à la rancune de Voltaire. Après sa défaite de Kollin, Frédéric se trouva dans un péril très grave. Son armée en déroute ne lui permettait plus de redresser la situation. Richelieu qui était en Allemagne et contribuait de son mieux à la défaite de Frédéric reçut cette lettre de Voltaire: «*Si vous passiez par Francfort, M^{me} Denis vous supplierait très instamment de lui faire envoyer les*

¹ Merci à Jean Michel de Porrentruy, toujours actif et plein d'esprit, d'avoir signalé ce passage au rédacteur.

quatre oreilles de deux coquins l'un nommé Freytag, résident sans gages du roi de Prusse à Francfort qui n'a jamais eu d'autres gages que ce qu'il m'a volé, l'autre Schmidt, un fripon de marchand, conseiller du roi de Prusse, tous deux ont en l'impudence d'arrêter la veuve d'un officier du roi, munie d'un passeport du Roi. Ces deux scélérats lui firent mettre

des baïonnettes dans le ventre et fouillèrent dans ses poches. Quatre oreilles, en vérité, ce n'est pas trop pour leurs mérites.»

Jean Orieux: *Voltaire ou la royauté de l'esprit*. Paris, Flammarion, 1978, pp. 492-493.



Quoi qu'il arrive, nous vous aidons à vous sortir d'affaire rapidement et simplement.

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Agence générale Patrice Wolff
2800 Delémont
Téléphone 032 422 57 57
delemont@mobi.ch

Fortification du château de Porrentruy (1622–1629)

Jean-François Nussbaumer

Le château qui domine Porrentruy est naturellement défendu sur ses flancs Sud et Est, beaucoup moins sur les autres. Il contrôle la rencontre de trois vallées, Allaine, Creugenat, Bacavoine et quatre axes de communication importants, vers Belfort, Delémont – Bâle, Besançon et Saint-Ursanne – Neuchâtel. Jusqu'à la construction des chemins de fer à la fin du XIX^e siècle, le noyau urbain ancien de la ville capte tout le trafic routier. Une diligence qui se rend de Delémont à Belfort, par exemple, entre par la porte de Saint-Germain et sort par la porte de France.

En 1621, une armée de pillards aux ordres du comte luxembourgeois Ernest de Mansfeld sème la désolation en Alsace, c'est les débuts de la guerre de Trente Ans (1618-1648). Le prince-évêque Guillaume Rinck de Baldenstein (1608-1628) craint pour ses Etats, sa capitale et son château. Il demande à ses sujets valides de se tenir prêts à prendre les armes, lève des garnisons et fait entreprendre des travaux de fortification. Dès 1622, la population de Porrentruy s'agrandit d'une garnison et de quelques familles alsaciennes réfugiées.

Les abords du Collège des jésuites, la porte du Haut de la ville sont fortifiés, tout particulièrement dans la partie située entre l'église Saint-Pierre et la

tour du Séminaire (actuel jardin botanique).

Le château n'est encore qu'une forteresse médiévale dont les derniers travaux importants remontent à l'enceinte de Jean de Venningen (1465). Rink de Baldenstein fait construire une porte supplémentaire à l'Ouest (actuellement carrefour du chemin du Château et du chemin des Cras) avec un terrassement au Sud-ouest (Vignatte). La résidence du Prince-Évêque compte désormais quatre entrées fortifiées successives et en enfilade.

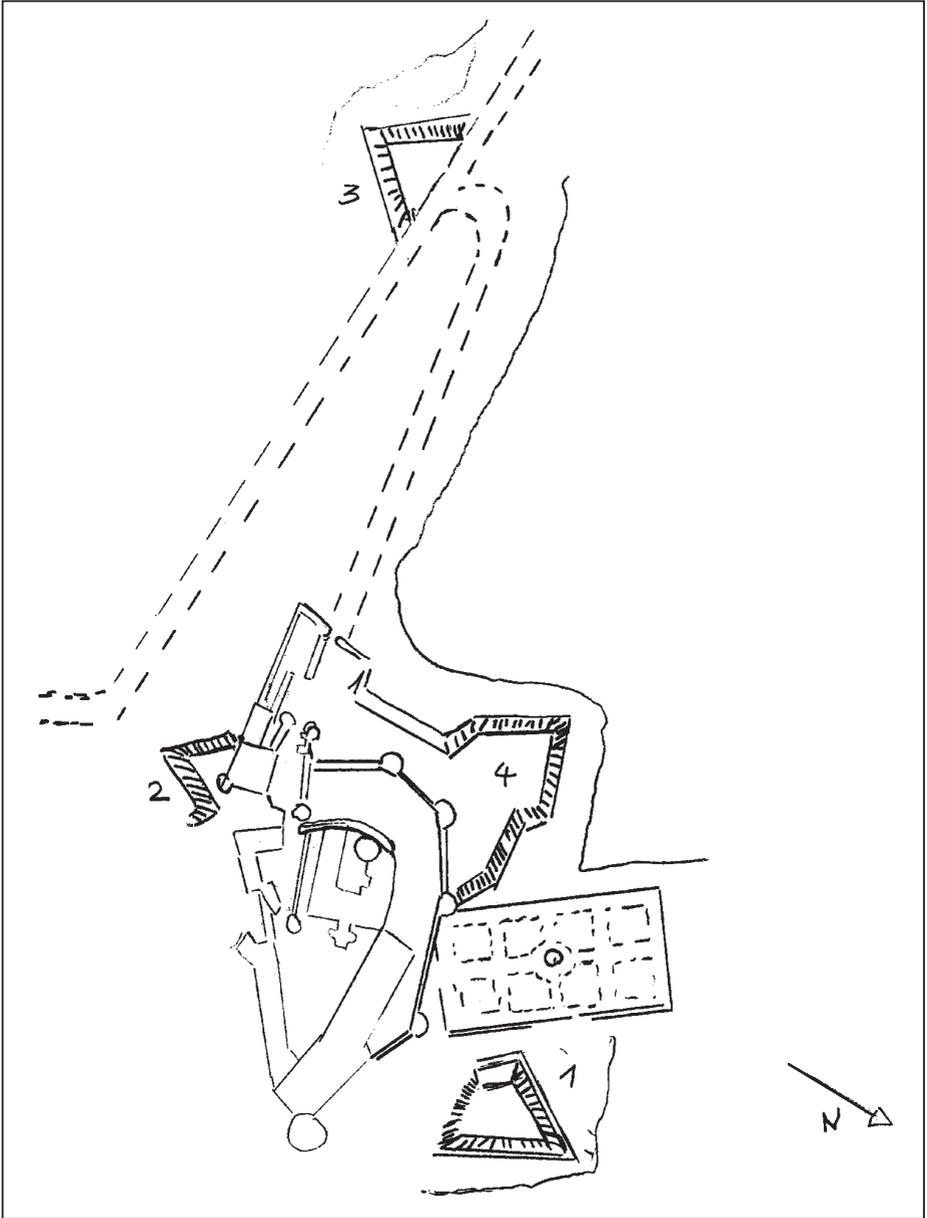
On aménage le bastion prolongeant les défenses de la porte au Nord-ouest. Trois demi-lunes, sont ajoutées, au Nord (à proximité de la ferme actuelle) et au Sud (dans la pente de la Vignatte), la troisième, en contrebas au Sud-ouest, est partagée aujourd'hui entre les propriétés 25 et 27 de la route de Bure (carrefour de la route de Bure et du chemin du Château). De ces ouvrages, destinés à être garnis de pièces d'artillerie, le

Bastion: ouvrage de fortification faisant saillie sur l'enceinte d'une place forte. Il est composé d'une escarpe et d'une contre-escarpe séparées par un fossé, ce qui rend l'ouvrage difficile d'accès pour l'ennemi.

Demi-lune: ouvrage en demi-cercle placé en avant d'un système de défense.



Prise de vue aérienne du château de Porrentruy de l'Est. La lumière rasante de fin d'après-midi met en évidence les travaux de terrassement du bastion Nord-Ouest et de la demi-lune Nord. (Photo J.-F. Nussbaumer)



Croquis des travaux de fortification réalisées au château de Porrentruy. 1. Demi-lune Nord; 2. Demi-lune Sud; 3. Demi-lune Sud-Ouest; 4. Bastion. (D'après un plan de Quiquerez 1869)

bastion Nord-ouest, la demi-lune Nord, le terrassement Sud-Ouest et la demi-lune de la route de Bure sont encore bien visibles.

Une étude approfondie des comptes de la Cour épiscopale et des « montres d'armes » (registres de la milice locale) permettraient de mettre en évidence les efforts considérables qui ont été consentis, notamment entre 1623 et 1627, pour mobiliser les ressources humaines et matérielles (acquisition de canons), nécessaires à la défense des lieux.

Mansfeld s'est éloigné de la Principauté épiscopale et laisse ainsi un répit d'une douzaine d'années à Porrentruy. Les différents sièges, occupations et réquisi-

tions infligés par les belligérants suédois, impériaux ou français, entre 1634 et 1650, se révéleront calamiteux pour la ville et sa région.

J.-F. N.

Sources

Vautrey, L.: *Notices historiques sur les villes et les villages catholiques du Jura*. Vol. reprint. Genève, Editions Slatkine, 1979.

Quiquerez, A.: *Ville et château de Porrentruy*. Reprint. Porrentruy, Editions du Faubourg, 1982.

Gerster, A.; Rais, A.: *Le château de Porrentruy*. Delémont, Imprimerie Le Démocrate, 1961.

MEHDP, Plan géométrique du Ban & Territoire de Pourrentruy de Jaquet & Laubscher 1752. AAEB, doc. B 150/2b et B 243/3, 4, 5.



Demi-lune de la route de Bure, vue prise du chemin des Lilas (Colombière). (Photo J.-F. Nussbaumer)

Dr. Franz Riedweg

Un « paneuropéen » suisse au service de la SS

Cap Dimitry Queloz

Ce mémoire de licence de l'Université de Neuchâtel est la biographie du Dr. Franz Riedweg, un Suisse qui s'est engagé dans la *Waffen-SS* en 1938 et a adhéré au Parti national-socialiste en 1942¹. Son auteur, Marco Wyss, a su aborder un thème délicat avec beaucoup d'habileté et de rigueur scientifique. Il montre une grande maîtrise dans l'analyse des documents consultés et indique les pistes d'études ultérieures possibles.

Franz Riedweg naît en 1907. Il est issu d'une riche famille lucernoise. Etudiant, il s'intéresse très jeune à la politique et s'engage dans le Mouvement paneuropéen de l'aristocrate allemand Coudenhove. Ce dernier désire constituer une Europe unifiée face à l'Union soviétique. Ultérieurement, il s'opposera au national-socialisme. Très influencé par ce mouvement, Riedweg en retient surtout le volet anticommuniste qui le marquera pour le restant de sa vie. Après un séjour universitaire en Allemagne où il poursuit ses études de médecine, il adhère au Front national en 1934, mais son engagement est de courte durée. Il continue son combat contre le communisme en tant que secrétaire de l'Action

nationale suisse contre le communisme (ASNC), aux côtés de l'ancien conseiller fédéral Jean-Marie Musy, qu'il a côtoyé dans le cadre des campagnes pour la loi sur la défense nationale et contre l'initiative de crise.

Au cours de son séjour en Allemagne, Riedweg entre en contact avec les milieux nationaux-socialistes, ainsi qu'avec les représentants de l'ancien ordre aristocratique et militaire prussien. Il se marie en août 1938 avec Sibylle von Blomberg, la fille du ministre allemand de la Guerre. La même année, il entre dans les *SS-Verfügungstruppen*, la future *Waffen-SS*. Par rapport aux autres engagements, celui de Riedweg est très précoce, puisque la plupart des volontaires étrangers dans l'*Ordre noir* ont eu pour motivation essentielle de se joindre à la croisade contre le bolchevisme et l'Union soviétique, déclenchée par Hitler en juillet 1941.

Les raisons profondes de son geste semblent être de deux ordres. Outre son anticommunisme et son rêve de voir une « nouvelle Europe » guidée par une Allemagne nationale-socialiste, Riedweg

¹ Wyss, Marco: Dr. Franz Riedweg. Un « paneuropéen » suisse au service de la SS. *Mémoire de licence de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel*, sous la direction du professeur Philippe Marguerat, novembre 2005.



agit par opportunisme et carriérisme. Son entrée dans la *Waffen-SS* est fortement appuyée au plus haut niveau de la hiérarchie, tout comme sa demande de naturalisation. Il bénéficie en effet du soutien direct de Himmler et de Heydrich, ce qui permet d'éliminer certains obstacles et d'accélérer les procédures. De plus, il obtient le grade de *SS-Hauptsturmführer*, grade déjà très élevé, inhabituel pour un nouveau membre. Riedweg profite donc de ses relations privilégiées avec les cercles dirigeants de la *Waffen-SS*.

Médecin, il obtient une reconnaissance de ses diplômes en Allemagne. Après avoir suivi une formation militaire de quelques semaines, il commence ses activités dans la *Waffen-SS* en tant que médecin de troupe au *II. Sturm* de

la *SS-Standarte Deutschland*. En avril 1939, il est transféré au service du *SS-Sanitätsamt* du *SS-Hauptamt (SS-HA)*. Il y travaille comme chargé de la mobilisation de l'inspection sanitaire. Au moment du déclenchement de l'offensive contre la France, Riedweg se voit muté dans un régiment d'artillerie de la *SS*. Après cette campagne, il devient fonctionnaire *SS* et sa véritable carrière commence alors.

La *Waffen-SS*, au début de la guerre, ne représente qu'un nombre de troupes très faible par rapport à la *Wehrmacht*, et cette dernière a la priorité dans le recrutement. Dès lors, le développement et le complément des effectifs se font par l'intégration des volontaires germaniques non-allemands, dont beaucoup sont issus des territoires récemment conquis par l'Allemagne. Après la campagne de France, un office est créé, qui deviendra la *Germanische Freiwilligen-Leitstelle (GFL)*, chargé de maximiser ce recrutement au profit de la *Waffen-SS*. Riedweg en devient le directeur et il est possible qu'il a eu l'idée de sa création. Pour se former à cette nouvelle tâche, il effectue deux stages au *Reichssicherheitshauptamt (RSHA)* et à l'*Auswärtiges Amt (AA)*.

Aux commandes du nouvel organe à partir du printemps 1941, Riedweg fait preuve de zèle dans ses activités. Il semble tout d'abord avoir élargi le champ du recrutement, en incorporant dans la *SS* des Français qui ne sont pourtant pas des Germains. En collaboration avec le général Steiner, chef de la *Waffen-SS*, il restructure les unités de volontaires et crée le *III. Germanische Panzerkorps*. Dans ce cadre, le recrutement prend un caractère européen et la lutte contre le bolchevisme est élevée au rang de

cause européenne. De plus, la *GFL*, qui devient la *Germanische Leitstelle (GL)*, augmente ses compétences. C'est elle qui est chargée de l'organisation exécutrice de la politique germanique de l'Allemagne, confiée à la *SS*. Dès lors, Riedweg devient l'exécuteur des actions de cette dernière dans l'espace germanique. Il s'occupe donc, non seulement de l'encadrement des volontaires issus de ces territoires, mais aussi de la propagande idéologique (idéologie germanique) et de l'établissement des organisations de la *NSDAP*, notamment de la Jeunesse hitlérienne.

Dans le cadre de ses fonctions, Riedweg s'occupe de son pays d'origine, la Suisse. Ses actions au niveau de la politique germaniques sont un échec, notamment du fait que la Suisse n'est pas occupée. En revanche, il obtient certains succès en matière de recrutement. Sa position politique reflète ses opinions paneuropéennes développées dès les années 1920. Il désire que la Suisse adhère à une fédération d'Etats européens indépendants dirigée par l'Allemagne.

A la fin de l'année 1942, Riedweg commence à remarquer une divergence entre ses conceptions politiques européennes, celles de Hitler et de ses subordonnés directs et la réalité des actions du III^e Reich. La direction et la gestion des questions liées aux pays germaniques deviennent de plus en plus impérialistes, laissant à ses derniers de moins en moins d'indépendance. Par ailleurs, ses idées discréditent Riedweg au sein du *SS-HA* et il sent qu'il ne peut plus compter sur l'appui de Himmler, qui a été son grand protecteur jusqu'alors. De plus, il s'oppose à plusieurs reprises à son chef direct, Berger... Au

printemps 1943, Riedweg demande à être relevé de ses fonctions et à être envoyé au front.

Sa mutation s'effectue par le biais d'une promotion au grade de *SS-Obersturmbannführer* de la *Waffen-SS*, mais les choses traînent, et ce n'est qu'au début de l'année 1944 qu'elle devient effective. Riedweg a fait accélérer le processus en prononçant un discours très critique à l'égard des visées impérialistes du Reich lors du quatrième congrès germanique. Sa nouvelle affectation est le *III. Germanische Panzerkorps*, où il assure la fonction de médecin-chef dans l'hôpital de campagne 11. En raison de la volonté de Himmler de lui faire payer son indépendance au niveau des idées et ses critiques contre le régime, Riedweg a failli être muté comme médecin de troupes, directement au front (*SS-Panzerregiment 5*). Finalement, il reste incorporé en tant qu'adjudant dans le corps blindé, qui est engagé en Courlande. Riedweg suit jusqu'à Berlin la retraite de la *Wehrmacht* devant la pression de l'Armée rouge.

Durant sa période au front, Riedweg devient un résistant au régime nazi. Après une première période, en automne 1943, durant laquelle il a une attitude purement passive, et au cours de laquelle il a des contacts avec l'un des principaux membres du futur complot du 20 juillet 1944, le comte von der Schulenburg, Riedweg entre dans une phase active de résistance. Il participe au complot de Steiner et de von Manteuffel, dont le but est de déposer Hitler et de conclure un armistice avec les alliés occidentaux, tout en poursuivant la guerre contre l'Union soviétique. Le rôle principal de Riedweg est de faire jouer ses relations avec l'ancienne

aristocratie allemande, surtout son beau-père Blomberg, que l'on considère comme seul apte à entrer en contact et à mener les négociations avec les Anglo-Américains. Finalement, ce complot échoue, ainsi que le suivant, qui prévoit l'engagement d'un commando chargé d'envahir le Chancellerie et de s'emparer de Hitler, si nécessaire de le tuer.

Riedweg est capturé par les Américains le 3 mai 1945 à Mecklenburg. Relâché rapidement du fait qu'il déclare appartenir à la *Wehrmacht* et non à la *SS*, il vit normalement pendant plus d'un an en Allemagne. Il est arrêté par les Britanniques le 3 juin 1946 à Hanovre. Alors qu'il est interrogé par les Alliés durant les mois suivants, un procès s'ouvre contre lui en Suisse. Depuis 1938, il a des problèmes avec la justice de son pays d'origine. Si pendant plusieurs années, le procureur fédéral a limité ses interventions par peur de réactions contre la Suisse, aucun obstacle ne s'oppose plus à une action judiciaire, une fois le III^e Reich vaincu. En octobre 1944, il est déchu de sa nationalité. En décembre 1947, il est condamné par

contumace à seize ans de réclusion pour attaque contre l'indépendance de la Confédération et aide à un service militaire étranger.

En Allemagne, Riedweg est aussi jugé par une chambre de dénazification. Après un premier acquittement, il finit par être condamné à une peine très légère, une amende de 2000 marks, le 24 juin 1949.

Déchu de sa nationalité suisse, Riedweg termine sa vie en Allemagne. Il ouvre un cabinet médical à Munich en 1951 et devient un médecin renommé dans le domaine endocrinien. Il reçoit en 1997 une médaille d'honneur de la part du ministre bavarois Edmund Stoiber. Il continue à se préoccuper de politique, s'engageant dans le groupement *Liga Europa*. Il est convaincu que la fin des temps modernes est proche, que la religion redeviendra le guide de l'homme comme au Moyen-Age et que l'Europe se constituera dans le cadre d'une entité spirituelle et religieuse. Riedweg meurt le 22 janvier 2005.

D. Q.

Le Service de renseignement suisse face à la menace allemande (1939-1945)

Cap Dimitry Queloz

L'ouvrage de Christian Rossé¹ étudie l'estimation de la menace allemande par le Service de renseignement suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale. Dans la première partie, l'auteur s'intéresse à l'institution, à son organisation, qui connaît deux grandes modifications, à ses missions et à ses principaux dirigeants. La deuxième partie est consacrée au rôle proprement dit du SR au cours de la guerre.

Intégré à l'Etat-major de l'Armée (EMA), le Service de renseignement voit sa position se renforcer au cours de la guerre. Au moment de la mobilisation, la Section de renseignement, dirigée par le lieutenant-colonel Roger Masson, est subordonnée au Groupe la Front, commandé par le colonel EMG Hans Frick. En 1941, un Service de sécurité est adjoint au SR et la nouvelle section « Service de renseignements et de sécurité » est directement subordonnée au chef de l'EMA. L'année suivante, la section devient un groupe d'EMA (Groupe Id). Masson est promu au grade de colonel brigadier et devient sous-chef de

l'EMA. Enfin, en 1944, le Groupe Id devient Ib, avec adjonction des sections « Mobilisation » et « Service territorial ». A ce moment, Masson se retrouve à la tête de 300 000 hommes.

Le Service de renseignement proprement dit connaît quatre réorganisations au cours du conflit, dont deux sont vraiment importantes, celle de 1939, qui marque le passage du temps de paix à celui de guerre, et celle de 1942. Cette dernière divise le SR en deux sections, la Section « Axe » et la Section « Alliés ». Si cette nouvelle organisation a pour but de mieux coller à la réalité de la bipolarité de la guerre, elle sanctionne aussi la division du SR entre les bureaux romands positionnés à l'Ouest, et les bureaux alémaniques situés sur la frontière Est.

En dépit de l'augmentation de l'importance du SR tout au long de la guerre, les effectifs n'évoluent que peu. Au moment de la mobilisation, le développement est important, le nombre d'officiers passant de 9 à 28. Il augmente

¹ Rossé, Christian: *Le Service de renseignement suisse face à la menace allemande 1939-1945*. Panazol, Neuchâtel, Lavauzelle, Alphil, 2006 (collection « Renseignement, histoire & géopolitique »). Ouvrage issu d'un mémoire de licence de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel (octobre 2000), sous la direction du professeur Philippe Marguerat.

pour atteindre son maximum (48 officiers) en juin 1940. Dès lors, et jusqu'à la fin de la guerre, les effectifs varient entre 26 et 42. En ce qui concerne les sous-officiers et les soldats, une évolution semblable peut être mise en évidence. Le maximum est atteint en mai 1940 avec 48 personnes. Ce nombre varie ensuite de 23 à 42, avec une forte augmentation en juin 1944 (46 hommes). Ces chiffres se rapportent aux militaires soldés et aux employés civils et ne comprennent pas les agents, dont le nombre est impossible à estimer.

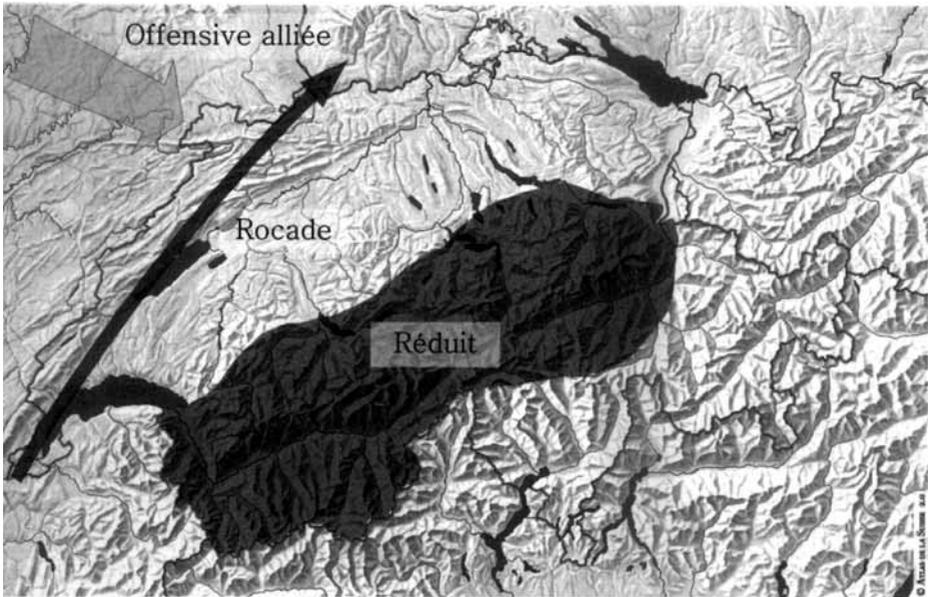
En dépit d'importantes augmentations annuelles, le budget reste très modeste. L'esprit d'économie doit donc être poussé à son maximum. Les agents sont faiblement rétribués et les dédommagements accordés pour les indemniser des pertes subies relèvent plus du symbole que de la réelle reconnaissance. Selon l'auteur, *« l'attitude du SR envers ses employés sur le terrain, qu'ils soient suisses ou étrangers, soldés ou bénévoles, constitue le point le plus sombre de son activité pendant la Seconde Guerre mondiale. »*

Dans la deuxième partie, l'auteur analyse le rôle joué par le SR au cours de la guerre, par le biais d'une approche chronologique. Il montre que le SR pratique, avant tout, en raison de la formation intellectuelle de ses officiers, la méthode de l'analyse des possibilités de l'adversaire. Cette évaluation, consistant à déterminer l'emplacement des grandes unités allemandes, est faite avec beaucoup de précision, ce qui permet de donner au haut commandement suisse une image assez exacte du déploiement des forces allemandes, de ses mouvements, de la disponibilité de ses réserves.

Toutefois, cette méthode d'analyse montre des limites. D'une part, la rapidité des transports et la guerre de mouvement pratiquée par l'Allemagne font que, pour constituer une menace, des troupes ne doivent pas forcément être concentrées près de la frontière helvétique. D'autre part, le caractère irrationnel de Hitler fait qu'une opération peut être lancée contre la Suisse de manière totalement imprévisible, même si aucune force n'est disponible à proximité de sa frontière. Dès lors, le SR emploie également une autre méthode d'analyse, celle des intentions de l'adversaire. Pour ce faire, il possède une ligne de renseignement, la ligne « Viking », qui remonte jusqu'au cœur de l'*Oberkommando de la Wehrmacht (OKW)*. Cette ligne ne fonctionne pas comme une ligne de renseignement « normale », mais constitue plutôt une sonnette d'alarme. Composée d'officiers allemands désirant conserver une Suisse neutre, elle doit avertir le SR suisse des menaces qui planent sur elle.

La ligne « Viking » soulève plusieurs questions, à commencer celle de sa fiabilité. Elle donne des renseignements justes à certains moments, mais se tait à d'autres, notamment durant l'été et l'automne 1940, lorsque des plans sont effectivement établis en vue d'une opération contre la Suisse (« TANNENBAUM »). A la fin de l'année 1942 et au début de 1943, elle avertit à plusieurs reprises le SR des intentions allemandes d'agression contre la Suisse. Cette période correspond à un tournant de la guerre qui entraîne des modifications importantes de la situation stratégique de l'Allemagne.

Avec les défaites de Stalingrad et d'El-Alamein, avec le débarquement améri-



En 1944, la Suisse pourrait être un couloir de rocade pour l'évacuation des forces allemandes du sud de la France.

cain en Afrique du Nord, l'armée allemande se trouve sur la défensive et la menace d'un débarquement anglo-américain en Italie devient une quasi-certitude. Pour faciliter les communications avec les forces engagées en Italie, il est à craindre que l'Allemagne ne cherche à mettre la main sur les lignes du Gothard et du Simplon, car les autres lignes qu'elle contrôle, surtout le Brenner, sont d'un rendement relativement faible et, de surcroît, soumises aux bombardements de l'aviation stratégique alliée.

Cette période coïncide également avec une période de tensions importantes dans les négociations économiques entre la Suisse et l'Allemagne. Exaspérée par l'attitude de la Suisse, cette dernière cherche-t-elle à faire pression sur le Gouvernement suisse en manipulant ou

en utilisant la ligne «Viking»? Cette question mériterait une étude approfondie, qui nécessiterait de reprendre une analyse soignée des documents de la ligne elle-même, de ceux de l'OKW, pour voir dans quelle mesure des plans ont effectivement été envisagés à cette époque, enfin, l'étude des négociations économiques germano-suisse et de leur suivi par Hitler et le Gouvernement allemand.

Après l'alarme de mars 1943, le SR suisse ne croit plus à une invasion du pays par l'Allemagne. Il ne néglige pas cependant la possibilité d'une action locale, notamment si des troupes allemandes en retraite étaient bloquées entre les forces alliées et la frontière suisse. Il sait que l'analyse de la situation des forces allemandes ne lui apprendra rien, car il y a des concentrations importantes

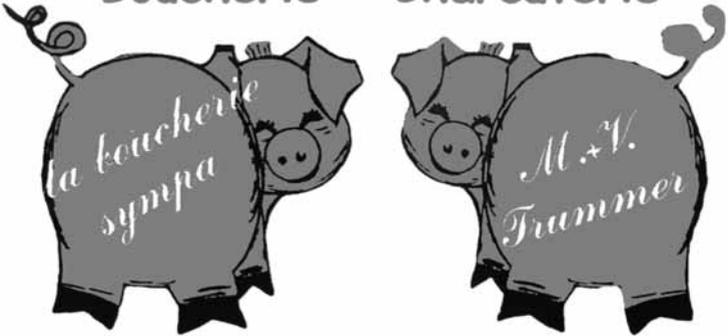
à proximité des frontières helvétiques, du fait du rapprochement des fronts. Il met alors toute sa confiance dans ses lignes «sonnettes d'alarme», notamment la ligne «Wiking», tout en sachant qu'un accès de colère de Hitler peut toujours déboucher sur une action contre la Suisse.

Terminons ce compte rendu en mentionnant que le livre de Christian Rossé montre que le SR suisse s'intéresse avant tout aux questions d'ordres militaire et

politique. Les aspects économiques, qui pourtant jouent un rôle déterminant dans les relations germano-suisse, sont mal compris et peu abordés par les services de Masson. Ce dernier pense que c'est l'or de la Banque nationale suisse qui intéresse les Allemands, alors qu'en réalité, c'est le franc suisse, qui sert de devise pour le paiement des importations allemandes de produits stratégiques: pétrole, métaux nécessaires à l'industrie d'armement.

D. Q.

Boucherie - Charcuterie



Marcel et Vreni Trummer
Grand'Rue 16 2345 Les Breuleux
tél. : 032 954 11 07
courriel : boucherie.trummer@bluemail.ch

A votre service depuis 1943

Aspects de la guerre secrète en Suisse et dans le Jura bernois

Col Hervé de Weck

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Service de renseignement suisse est bien informé parce qu'il collabore avec les services alliés (Office of Strategic Services américain, Intelligence Service britannique, réseaux français Gilbert et Kléber). La Suisse est un véritable «nid d'agents» qui opèrent pour le compte des différents Etats belligérants. Des informations convergent de toute l'Europe vers les ambassades à Berne, où elles sont transmises par radio vers Washington, Londres et Moscou.

Dans son livre récemment paru, *La résistance sans de Gaulle*¹, le professeur Robert Belot de l'Université de Belfort-Montbéliard montre les rapports difficiles entre la France libre du général de Gaulle, basée à Londres, et les différents mouvements de résistance. Au passage, il éclaire deux volets de la guerre secrète en Suisse. Pierre Croissant a publié en 2005, dans une collection dirigée par Robert Belot, *L'espion de la ligne Siegfried. Armand Chouffet, photographe aérien. Le renseignement français en Suisse*². Ces recherches méticuleuses

permettent de recouper, souvent de corriger des informations fournies par des ouvrages plus anciens traitant du renseignement en Suisse, dans le Jura bernois et en France voisine³.

L'attaché militaire adjoint de Vichy à Berne et le réseau Bruno

Le réseau Kléber, créé par le Service de renseignement de l'Armée d'armistice, a une zone de surveillance comprenant l'Allemagne, l'Autriche et une partie de l'Italie; il achemine le courrier à l'ambassade de la France de Vichy à Berne, dont le travail ne se limite pas à la diplomatie et aux échanges culturels: elle abrite une antenne, devenue clandestine depuis l'armistice, qui échappe totalement au chef de mission et qui est dirigée par l'attaché militaire adjoint, le commandant Gaston Pourchot, en poste à Berne depuis le 28 août 1939. Il a reçu la mission de reconstituer l'antenne suisse du Service de renseignement de la Première Guerre mondiale, supprimée depuis 1920.

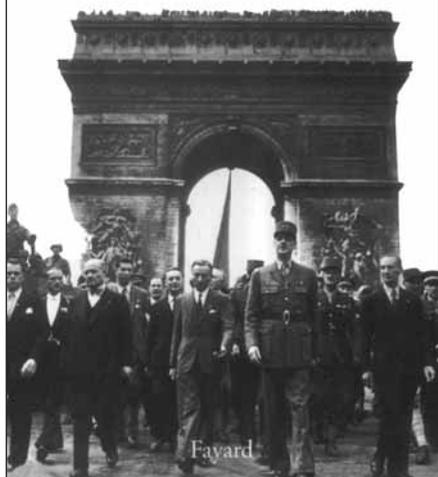
¹ Paris, Fayard, 2006. 668 pp. Nous exploitons particulièrement les pages 282-289, 448-454.

² Panazol, Lavauzelle, 2005. 204 pp.

³ Entre autres, Surdez, Denys: La guerre secrète aux frontières du Jura. Porrentruy, Editions Transjuranes, 1985. 130 pp.; Besson, André: Les maquis de Franche-Comté. Paris, France-Empire, 1998. 294 pp.; Marandin, Jean-Pierre: Résistance 1940-1944. A la frontière franco-suisse, des hommes et des femmes en résistance. Besançon, Cêtre, 2005. 238 pp.

Robert Belot

La Résistance sans de Gaulle



Originaire de Montbéliard et fils d'instituteur, il fait la Première Guerre mondiale à partir de 1917. Dès 1928, il travaille au Service des communications militaires de Belfort, une antenne du Service de renseignement de l'Armée de terre française, qui est d'une importance stratégique dans la collecte de renseignements sur l'Allemagne. Ses connaissances linguistiques (allemand, anglais, italien, arabe) font merveille. Le capitaine Pourchot appartient à la Société d'Emulation de Montbéliard et à la Société jurassienne d'Emulation... Après l'armistice de juin 1940, il reste le représentant des services de renseignement français qui continuent d'exister clandestinement, malgré l'interdiction de l'occupant. Il dirige le réseau Bruno qui fait partie du réseau Kléber.

Le commandant Pourchot, comme l'immense majorité des officiers français, n'est pas hostile au régime de Vichy, certain que le maréchal Pétain prépare dans l'ombre les armes de la revanche. Persuadé que son action s'inscrit dans la politique du vainqueur de Verdun, il constitue, avec son adjoint le capitaine de corvette Ferran, le réseau Bruno (B. comme Berne) qui opère en Suisse et collecte, de part et d'autre de la frontière franco-suisse, des informations militaires portant essentiellement sur l'ordre de bataille et les moyens de la *Wehrmacht* en France. Le réseau organise des passages d'hommes, des filières d'évasion.

Avant même l'entrée en guerre des Etats-Unis, le commandant Pourchot, proche du brigadier général Bromwell Legg, attaché militaire américain à Berne, est une source importante pour les services US. C'est depuis juin 1942 l'*Office of Strategic Services (OSS)*, que dirige à Berne le fameux Allen Dules. Pourchot rencontre régulièrement le colonel Masson, chef du SR suisse et collabore également avec le SR du Gouvernement polonais en exil. Après l'occupation totale de la France en novembre 1942 et la dissolution de l'armée d'armistice, Bromwell Legg lui propose de financer son réseau, même si les relations diplomatiques entre Vichy et Washington sont rompues. C'est de son propre chef que l'attaché militaire adjoint français engage une collaboration que ses supérieurs ne pourraient que désavouer. Les Américains lui assurent dès lors les moyens de transmettre des informations à Alger et au général Giraud: le Bureau central de renseignement et d'action et les gaullistes sont boycottés.

Quelques agents et leurs points de passage «autorisés»

Allemann, Philippe	tous les postes de douane
Allemann, Henri	de Chevenez à Grandfontaine, de Fahy à Bure, de Clairbiez à Epiqueuz
Aubert, Robert	de Goumois à Epiqueuz
Bigré, Paul	de Beurnevésin à Bonfol
Bronn, Ernest	de Bure à Fahy 2
Burr, Maurice	de Fahy 1 à Buix

Trouver en Suisse des Français bien placés, prêts à collecter des informations sur la Suisse, sur les Allemands, sur les Italiens et les Français résidant en Suisse ou à servir de «boîte aux lettres», ne s'avère pas évident. D'une part, il faut échapper à la surveillance de l'*Abwehr* bien implantée sur le territoire de la Confédération. D'autre part, le 95% des Français résidant à l'étranger, fonctionnaires internationaux, commerçants aisés, ont perdu tout «sentiment national agissant, tout sens du devoir». Dans le recrutement, il s'agit encore d'éviter les coups durs... Les offres de service spontanées apparaissant le plus souvent douteuses, on répond à l'intéressé qu'on lui délivre un visa pour aller se présenter au commissariat spécial de Delle, d'Anemasse ou de Pontarlier où il rencontrera un ami, qui n'est autre qu'un collaborateur du commandant Pourchot.

Le 1^{er} janvier 1940, le réseau Bruno compte une cinquantaine d'agents, dont une douzaine d'excellents informateurs. Il a des antennes à Bâle (commandant Trichet), Zurich (capitaine Kayser), Lausanne (lieutenant Georges) et Genève (lieutenant Nappey). Pendant la durée du conflit, 331 agents y ont travaillé, dont 105 femmes. Il s'agit de 81 agents à plein temps, 240 dont l'activité est continue mais demeure camouflée sous une activité professionnelle, 10 «honorables correspondants» occasion-

nels. On n'y trouve que 13 Suisses dont la citoyenneté est certaine et 11 pourraient l'être. 23 agents du réseau Bruno sont arrêtés (6 exécutés et 10 disparus), 38 déportés (13 ne rentreront pas), 1 est abattu lors d'un passage de la frontière.

Ces gens de l'ombre évitent les passages trop fréquentés. Certains passent par les gorges du Doubs entre Goumois et Biaufond, par la Zone interdite, via le Lomont et la combe Semont. Dans la région, il y a des fermes où la frontière passe au milieu de la chambre à coucher! Celle du Purgatoire sur le territoire



Sous la résidence de l'ambassade de France, le consulat de Berne, rue Sulgenheim, en 1942. Le SR Bruno occupait le premier étage de ce bâtiment, actuellement siège de l'école française de Berne. (Archives Pourchot)



Le lieutenant-colonel Pourchot, place Fédérale à Berne en 1944. (Cliché Rohrer, collection Pourchot)

de la Commune de Bure, exploitée par Léon Léchenne, a son pont de grange sur France...

Les postes de garde-frontière suisses possèdent une liste des agents qui ont le droit de passer sans contrôle et de faire de la contrebande; certains abusant de ce privilège. Le tabac est une monnaie d'échange en France, et plusieurs agents n'ont que ce moyen pour subsister. Cette activité s'avère surtout une couverture idéale: mieux vaut être pris par les Allemands comme contrebandier et risquer une amende ou l'emprisonnement que d'être considéré comme un espion et encourir la déportation ou la peine de mort.

Parmi ceux qui font la navette entre la Suisse et la France, le futur général Albert Meyer qui se rend en Suisse au début de l'occupation et est aiguillé vers le premier-lieutenant Denys Surdez, chef du Bureau «Ajoie», subordonné au Bureau «France» du SR suisse. Son PC se trouve d'abord au tea-room Le Belvédère, tenu par Germaine et Jeanne Chappatte membres du réseau Bruno, situé sur la route Porrentruy - Bure, puis à la ferme de Waldegg au-dessus de la ville. Dans la région, il y a encore la cellule «Renseignement» de la brigade frontière 3, dirigée par le lieutenant Frédéric Feignoux, directeur de l'École secondaire des jeunes filles à Porrentruy, qui compte six hommes mais n'a pas de contact avec des étrangers.

Denys Surdez peine à recruter des volontaires pour des missions dans les territoires occupés par l'Allemagne. Il fait appel à des agents des SR alliés (polonais, néerlandais, britanniques), ainsi qu'à des frontaliers français ou franco-suisse. Il s'arrange avec le commandant Pourchot: Meyer, qui travaille principalement pour le réseau Bruno, franchit la frontière à vélo à Boncourt, puis à Damvant, les gardes-frontière ayant l'ordre de ne pas le contrôler. Il couvre le territoire de Belfort et la Haute-Alsace. Ses contacts sont des anciens membres de l'Union des com-

Dès le début de l'occupation, Michel Hollar réunit des informations concernant l'ordre de bataille de la *Wehrmacht*. Il apporte lui-même ces données à l'attaché militaire britannique à Berne. Comme il collabore aussi avec le SR suisse, il peut entrer et circuler librement dans le pays. A l'époque des *V1*, ses renseignements permettent de détruire plusieurs rampes qui menacent Londres.



La ferme de Waldegg à Porrentruy.

battants volontaires de 1914-1918, dont son père était le président. Il franchit à plus de deux cents reprises les frontières d'Alsace, de Belgique et de Suisse; il parvient à identifier 300 divisions de l'Axe, assure le passage de plus de 1000 personnes, dont le général Giraud et les parents de Pierre Mendès-France.

Au retour de Meyer et avant que celui-ci ne se rende à Berne, Surdez le *debriefe*. A Porrentruy, Meyer semble encore rencontrer un certain lieutenant Marceau de la 2^e DB de Leclerc... L'hôtel du Simplon à Porrentruy sert également de lieu de rencontre pour des *gens de l'ombre*.

Pour gérer ce *trafic transfrontalier*, le réseau Kléber dispose, à partir de 1943, de deux émetteurs-récepteurs bricolés par MM. Thil et Corfu de Delémont. L'un se trouve au château de Porrentruy ou dans la région de Roche-d'Or, l'autre à Sochaux et environs. En revanche, les services suisses empêchent, en automne 1943, l'émetteur du réseau Bruno d'émettre depuis Berne à destination d'Alger: à l'heure des émissions, ils coupent le courant... Le font-ils à la suite des pressions de Vichy, de Berlin ou des gaullistes? Quoi qu'il en soit, le canal et le chiffre américains prennent la relève.

L'ambassadeur Jean Jardin contrevient aux ordres et accepte que l'antenne de Berne soit transférée à un autre endroit, l'ambassadeur Paul Morand ferme aussi les yeux. Les gaullistes, représentés en Suisse par le comte de Leusse, dénoncent le travail clandestin de Pourchot et de Ferran, accusés d'être des proches de Vichy, voire des «Allemands». En avril 1944, Pierre Laval intervient pour faire cesser l'activité de l'antenne de Genève qui a été découverte et rappeler l'attaché militaire adjoint à Berne. Celui-ci continuera son activité de renseignement et ne quittera la Suisse qu'en janvier 1946.

Le commandant Pourchot, que l'on peut qualifier de *vichysto-résistant* et de partisan du général Giraud, revendique un apolitisme de principe comme beaucoup d'officiers français à l'époque. Il croit au maréchal Pétain jusqu'en novembre 1942. Il va être pris entre deux feux, ceux de Vichy et ceux des gaullistes. A la Libération, six de ses agents sont exécutés sans jugement par des résistants qui ignorent les motifs réels de leur fréquentation des lieux familiers aux Allemands. Après guerre, Gaston Pourchot sera exclu de la mémoire héroïque de la Résistance pour vichysme et giraudisme...

Le manque de professionnalisme du lieutenant Surdez

Pierre Croissant, dont le sérieux et l'objectivité ne peuvent être mis en doute, apporte un éclairage nouveau sur le premier-lieutenant Denys Surdez. Celui-ci ne s'est jamais risqué à entrer en France; il n'applique pas et ne fait pas respecter les normes de cloisonnement, de secret et de discrétion impératives pour garantir la sécurité d'une organisa-

tion de renseignement. Il reçoit dans des établissements publics ses nombreux contacts, dont beaucoup parlent trop et manquent de retenue. La contrebande et la corruption facilitent des opérations de pénétration ou de retournement de la part des services allemands.

Dans le secteur relevant de l'antenne «Ajoie» en tout cas, Surdez tient à jour une liste qui comporte les noms des agents et les points de passage autorisés, et est remise aux postes de douane. Les gardes-frontière et les militaires qui les renforcent peuvent en prendre connaissance, ce qui fait beaucoup de monde! En 1944, une de ces listes répertorie près de quatre-vingts noms. Des exemplaires tombent aux mains des Allemands; le SR suisse va rapidement l'apprendre.

L'amateurisme de Surdez apparaît également dans sa façon de traiter le cas d'un certain Curie, agent double. «Convaincu qu'il avait à faire à un agent de la Gestapo, note le juge d'instruction, le lieutenant Surdez a eu la maladresse incroyable de le lui dire en le congédiant en juin 1942. (...) Lorsqu'on lui demanda pourquoi il n'avait pas demandé l'arrestation de Curie, Surdez répondit qu'il n'avait pas de bonnes relations avec la police.» Quelques jours après, sept ou huit agents du SR sont arrêtés par les Allemands.

Le manque de discrétion de Surdez inquiète Albert Meyer qui ne donne pas tout au chef du Bureau «Ajoie». A Waldegg, l'agent parvient à subtiliser la clé du coffre de son officier traitant, à en faire un dessin et à se procurer un double qui lui permettra d'ouvrir le coffre. Il cherche des renseignements que Surdez garde par devers lui et qui sont de la

plus haute importance pour le commandant Pourchot. En juillet 1942, Meyer avertit ce dernier du danger à poursuivre la collaboration avec Surdez. Le chef du réseau Bruno en parle à Roger Masson et ils décident que, désormais, l'agent sera traité par le colonel Cuénoud ou par son représentant, le capitaine Pierre Clément, chef de l'antenne de Genève.

Ces faits expliquent que Denys Surdez tombe en disgrâce au printemps 1942... En été 1943, son bras droit, le tambour Jâmes Quartier-la-Tente, passe devant un tribunal militaire pour «importation frauduleuse de viande». Selon une lettre de Surdez, datée de 1994, il se serait agi d'une «violation de secrets intéressant la défense nationale et d'espionnage au profit d'un Etat étranger», en l'occurrence la Grande-Bretagne. La situation rendant difficile le remplacement de ces deux hommes, on les maintient à leur poste jusqu'en été 1944.

Le 7 septembre, le capitaine Clément, dont l'antenne de Genève n'a plus d'utilité, remplace le premier-lieutenant Surdez. Quartier-la-Tente, arrêté le 18 octobre, cède sa place au lieutenant Fallier.

Tout cela fait comprendre l'amertume, l'aigreur, la rancœur qui se manifestent dans *La guerre secrète aux frontières du Jura*, les souvenirs de Surdez parus en 1985. L'auteur, qui ne parle pas de ses erreurs, y dénonce l'ingratitude de ses supérieurs, égratignant au passage jusqu'au général Guisan. Comme beaucoup de *gens de l'ombre*, il manifeste une certaine tendance à la paranoïa.



Biaufond, un lieu de passage discret.

La Résistance et ses arrières en Suisse

Dès avril 1941, des réunions de représentants militaires de la résistance de la Zone libre et de la Zone occupée se tiennent sur la riviéra lémanique; il est donc important de faire atterrir en France, à peu de distance de la Suisse, les représentants venus de Londres et de leur faire franchir la frontière avec des passeurs du Jura et du Haut-Doubs.

La politique de la «Relève» et le «Service obligatoire du travail» provoquent la naissance des maquis, alors que les mouvements de résistance souffrent d'un manque chronique d'armes et d'argent. Ils ont besoin de contacts en Suisse et de liaisons à l'extérieur de la France. C'est le réseau pro-anglais et

antigaulliste, Radio-Patrie, dirigé par André Girard, qui semble le premier, dès l'été 1942, à utiliser la Suisse et l'ambassade de Grande-Bretagne à Berne pour faire passer des messages.

L'homme de la filière suisse du réseau Combat, c'est Pierre Guillain de Bénouville, futur député gaulliste inamovible et bras droit d'avionneur Marcel Dassault. En janvier 1943, le chef de Combat lui demande de convaincre les diplomates britanniques à Berne d'assurer au réseau une liaison radio avec Londres. A la demande du Comité directeur des Mouvements unis de résistance (MUR), il tente en vain de mettre au point avec les Anglais un montage financier par la Suisse, qui permettrait de transférer plus rapidement des fonds. A ce moment, les MUR, qui ne sont pas

gaullistes, cherchent à travailler avec les Anglais mais, après l'échec du montage financier, ils sont poussés dans les bras des Américains, spécialement ceux d'Allen Dulles, le responsable pour l'Europe de l'*Office of Strategic Services* (OSS), qui réside à Berne.

Dès janvier 1943, celui-ci propose à Combat un contact permanent en Suisse, de l'argent, du matériel et des moyens de transmission. En contrepartie, le réseau fournira des renseignements sur la France occupée. Un accord est conclu le 4 avril 1943. Bénouville coiffe la délégation des MUR en Suisse, qui comprend entre autres Philippe Monod et le général Jules Davet. La délégation collabore avec le Service de renseignement suisse. Grâce à l'appui et la collaboration de celui-ci, à une coopération efficace avec des agents des chemins de fer français et suisses et la douane française, Bénouville met en place une des filières de passages (hommes, matériels, courrier et argent) les plus importantes de l'histoire de la Résistance. C'est un véritable *poumon* pour la Résistance intérieure. Par ce canal, avec l'appui des banques suisses, c'est au moins 65 millions de francs français qui parviennent à la Résistance et aux maquis.

D'autre part, la délégation est un extraordinaire moyen pour diffuser des informations dans le monde entier. Jean-Marie Soutou, qui rejoint après avoir été inquiété à Lyon par la *Gestapo*, devient

une sorte d'attaché de presse de la délégation, chargé de rédiger le *Bulletin d'information* des MUR en Suisse, une revue hebdomadaire destinée principalement à l'Agence télégraphique suisse, à Reuter et à l'United Press. Sa mission est double: informer la Résistance intérieure de ce qui se passe à l'extérieur et présenter, hors de l'Hexagone, une image fiable de la France captive et renaissante.

Selon Bénouville, la délégation des MUR, la seule qualifiée pour parler au nom de la Résistance française, doit, selon un accord signé avec les Alliés à Berne, étudier toute demande qui aurait été transmise directement aux Alliés par un élément de la résistance venu en Suisse sans mission du Service des relations extérieures

Pendant toute la guerre, le Service de renseignement du colonel Masson, qui pratique la politique du «donnant-donnant», reçoit au passage une masse d'informations qui intéressent la Suisse. Il organise les passages d'agents et de documents venus de l'étranger et laisse les services alliés vaquer à leurs activités sur territoire suisse. Durant toute la guerre, il manifeste un *net penchant* pour les Alliés mais réprime sévèrement les activités des services allemand... Le SR d'un Etat neutre, à l'unisson du commandement de l'armée et de la population dans son ensemble, a pris position contre les puissances de l'Axe.

H. W.

Souvenirs du service actif (1940-1944)

Bernard Primault¹

Comme scout à La Chaux-de-Fonds pendant l'internement de 1940

Un jour de juin 1940 (je ne me souviens plus de la date exacte), je prends mon repas de midi avec ma sœur. Ma mère est partie au Tessin pour y soigner sa mère malade. Mon père et mon frère sont mobilisés, si bien que nous sommes seuls à la maison.

Peu après midi, le téléphone sonne: le chef scout auquel nous sommes tous deux rattachés (ma sœur comme chef-taine louveteaux et moi-même comme son adjoint) nous enjoint de revêtir l'uniforme et de nous rendre sans tarder au «Bâtiment électoral» aussi dénommé «Halle aux enchères», une petite construction située dans la vieille ville où avaient lieu votations et élections, ainsi que les enchères publiques. Nous suivons les instructions reçues et trouvons sur place quelques dames de la Communauté française très excitées qui discutent d'événements qui sont censés se passer à notre frontière.

L'attente n'est pas longue. Très bientôt arrive un camion militaire qui transporte des gens fatigués qui cherchent asile chez nous. Ils racontent qu'ils ont tout laissé à l'abandon, que les Allemands avancent rapidement, brûlant et massa-

crant tout sur leur passage. Ils n'en ont pas vu, mais ils l'ont entendu dire et ont préféré se mettre à l'abri en Suisse. Ils viennent d'assez loin dans l'arrière-pays.

Ensuite, ce sont des familles entières qui arrivent, la plupart sans bagages, les ayant abandonnés en route. Puis ce sont des habitants de villages proches de la frontière, traînant avec eux quelques baluchons sur des chars à bras ou des poussettes d'enfants.

Tout va très vite. Nous sommes chargés par ces dames de la Communauté française d'enregistrer ces malheureux, et les plus jeunes éclaireurs, eux aussi mis à contribution, s'en vont conduire ces civils dans des familles de la ville s'annonçant de plus en plus nombreuses pour les recevoir. L'improvisation du début se mue très rapidement en un mouvement concerté et ordonné.

Pour ma part, je suis chargé d'accompagner à la gare les fugitifs qui, ayant de la parenté en Suisse et suffisamment d'argent pour payer eux-mêmes le billet de chemin de fer correspondant, ne désirent pas rester si près d'une frontière qui peut être franchie d'un moment à l'autre par l'envahisseur de leur pays. Plusieurs fois, je fais ainsi la navette, accompagné

¹ *Ingenieur EPFZ et docteur en sciences techniques, agro- et bio-météorologue. Asylstrasse 28, 8032 Zurich. E-mail b.primault@azhottingen.ch*



L'équipe d'observation à Roche-d'Or au début octobre 1944. A droite, le caporal Primault.

d'une ou de plusieurs personnes. Les contacts sont trop brefs pour laisser un souvenir tenace, sauf un. Un homme mûr déclare qu'il veut rejoindre son frère habitant la région de Thoune. Il prétend avoir suffisamment d'argent sur lui. Arrivé à la gare, j'explique au fonctionnaire ce qui se passe. On écrit le billet, mais de bourse point! C'est alors que l'homme m'indique son fond de culotte et me dit que l'argent est là. Il me reste à fendre le tissu avec mon assez grand couteau d'éclairer et à en extraire une liasse de billets de banque français dont le montant est plus que suffisant.

Mais la situation semble se dégrader fortement de l'autre côté de la frontière.

Les fugitifs qui nous parviennent sont de plus en plus excités. Ils ont vu de la fumée s'élever de certains villages, indiquant que des incendies y font rage. Ils sont de plus en plus désorientés, souvent hagards. Ainsi une femme, descendant du camion militaire qui l'a amenée du pont de Biaufond en ville, serre contre elle un paquet. Elle prétend que c'est son enfant. Pourtant, en y regardant de plus près, on trouve un cordeau à lessive emballé dans un drap. Dans son désarroi, elle s'est trompée et a laissé son enfant dans la ferme! C'est alors à un prêtre de s'en occuper.

C'est aussi cette grand-mère qui amène ses trois petits-enfants dans un misérable landau. Le quatuor est crasseux et la femme nous dit que le plus jeune est aveugle. Leur état ne nous permet pas de les confier à des particuliers, si bien que nous les faisons conduire à l'hôpital pour une visite sanitaire. On a appris plus tard que les infirmières les ont récurés complètement, plutôt que lavés, ont dû leur couper les cheveux, que le plus jeune n'était pas aveugle du tout, mais seulement si sale que les paupières en restaient collées. Lavée et habillée de frais, les enfants n'ont plus reconnu leur grand-mère! Il a fallu toute la force de persuasion du personnel et le son de la voix de la vieille femme pour les convaincre...

Vers 6 heures du soir, nouvel ordre: quitter le «Bâtiment électoral» et se rendre au Collège des Crétêts. Là, notre chef nous attend et nous dit que le front se rapproche dangereusement de la frontière, que nos soldats sont sur leurs positions de défense et ne peuvent se charger d'une autre mission, pour le moment tout au moins, que c'est donc à nous, scouts, mouvement organisé, à

prendre des mesures pour un accueil éventuel de soldats désirant se faire interner en Suisse. Il nous faut donc préparer des cantonnements pour environ deux cent cinquante personnes, avoir de quoi les enregistrer, les ravitailler et les héberger.

Que faire? Improviser! Nous nous rendons alors dans les maisons avoisinantes et demandons aux habitants s'ils n'auraient pas de la vaisselle sans emploi. Très vite cet aspect de notre mandat est résolu, car chacun se rend compte du sérieux de la situation. En effet, les nouvelles qui nous arrivent, tant par les fugitifs civils qui affluent en ville que par les canaux officiels, démontrent que l'armée française est en pleine déroute et que le front se rapproche dangereusement de la frontière, même si aucun bruit suspect ne se fait encore entendre.

Le collègue est réquisitionné. Pourtant, avec les quelques jeunes scouts qui nous accompagnent, il ne nous est guère possible de vider des salles d'école pour les transformer en dortoirs. Entre-temps, un premier contingent de soldats français a été désarmé à la frontière et amené en ville. Ce sont des hommes d'une unité d'aviation qui viennent nous prêter main-forte. Ce sont eux qui vident les salles, clouent des planches destinées à retenir la paille qui servira de couche et étendent cette paille.

A la nuit tombante, les premiers soldats des troupes terrestres arrivent. Ce sont des artilleurs et des hommes de la DCA. Ils sont un peu perdus, n'ayant plus de contacts avec leurs unités respectives. On les reconforte, on leur sert une assiette de soupe, un morceau de pain,



La «cage à lapins» de Damvant, le jour de l'arrivée du caporal Primault.

on les répartit dans les salles tout en contrôlant qu'ils ne portent plus d'armes ni de munitions sur eux. Des casques, des baïonnettes et même quelques chargeurs pleins sont ainsi récupérés. On constate pourtant que ces hommes sont contents d'être en sûreté et ils collaborent volontiers aux divers services à rendre. Une équipe de dames de la Société des samaritains se présente et organise un poste de secours dans une salle du sous-sol de l'école.

Tout a un caractère très « bon enfant », bien que, en sortant et regardant vers le Nord, on constate que la situation n'est pas aussi tranquille. Le ciel rougeoie et l'on entend nettement le bruit du canon. Toute la nuit, des camions de l'armée



Le détachement de la compagnie d'observation d'artillerie 2 se familiarise avec le poste.

française amènent des hommes de plus en plus fatigués et affamés. Puis ce sont les premiers blessés, et nos dames samaritaines sont fortement mises à contribution.

Un de mes camarades d'école se présente et demande s'il peut aider. Je l'envoie à l'infirmerie, pensant que, vu sa constitution physique peu à même de gros travaux, c'est là qu'il sera le plus utile. Des commerçants donnent diverses marchandises. Un parfumeur apporte des savons, des rasoirs, des brosses à dents et du dentifrice. Tout est reparti parmi ceux qui en ont le plus besoin.

La journée suivante se passe de plus en plus difficilement, car l'afflux d'internés dépasse largement les deux cent cinquante personnes annoncées initialement. Dans le préau couvert, on a, dès le début, installé des tables devant lesquelles défilent les nouveaux arrivants, donnant leur nom, prénom, année de naissance, origine et incorporation, afin que ces indications puissent être communiquées au Centre de recherches de la Croix-Rouge à Genève. Ce sont les routiers parmi nous qui sont chargés de cette mission.

Les heures passent, mais l'afflux d'internés ne tarit pas et les blessés se font de plus en plus nombreux, même si ces blessures ne sont pas très graves. Il s'agit en général de pieds en sang pour avoir trop marché. Il y a aussi quelques plaies dues à des éclats d'obus ou à des balles perdues. Pour appuyer les dames samaritaines, le Conseil de ville envoie sur place un médecin des services complémentaires. A 6 heures du soir, je le rencontre dans la cour de l'école, en tenue impeccable, gants y compris. Je lui demande ce qu'il fait là. «Je rentre à la maison et reviendrai demain vers 9 heures.» J'ai de la peine à lui faire comprendre que la journée n'est terminée pour personne et qu'il doit retourner au lazaret, et cela au moins pour toute la nuit.

Mais la plus grande difficulté résulte de certaines pratiques d'origine religieuse. Ainsi, parmi les soldats internés, il y a des Marocains musulmans. Ceux-ci se lèvent très poliment lorsqu'un éclaireur leur sert à boire ou à manger. Si c'est une éclaireuse, ils restent assis et tendent simplement leur assiette, souvent en détournant la tête. Il faut les menacer de ne plus leur donner à manger pour qu'ils cessent leur manœuvre et traitent nos jeunes scouts sans distinction de sexe.

Dans les maisons du voisinage, on a réquisitionné les chambres à lessive et les repas, en général de la soupe aux légumes et pommes de terre, y sont préparés dans les chaudières. Un jeune scout de quelque douze ans a ainsi fait cuire de la soupe près de vingt-quatre heures durant. Il a fallu lui enjoindre d'aller se reposer pour éviter qu'il ne tombe de sommeil dans sa marmite improvisée. A l'infirmerie, mon camarade a, pour sa part, baigné des pieds meurtris durant plus de trente-six heures d'affilée.

A la nuit du second jour, les premiers soldats polonais sont arrivés. Ce sont eux qui ont couvert la retraite des Français. Ils sont, non seulement harassés et affamés, mais aussi le nombre des blessés est plus important et un camion est affecté au transport des plus gravement atteints vers l'hôpital de la ville. Mais ce qui est le plus impressionnant pour nous, c'est un premier mort, décédé entre la frontière des bords du Doubs et la ville. Il faut alors improviser une chapelle ardente dans un petit bureau attenant à la salle de gymnastique de l'école.

Durant toute la soirée, le ciel retentit du bruit des avions allemands qui effectuent leur redressement au-dessus de la ville et de ses alentours. Au petit matin, les arrivées cessent brusquement. On se renseigne auprès de la gendarmerie et on apprend que les troupes allemandes ont atteint la frontière et que, par conséquent, l'afflux des soldats français et polonais est interrompu. Seuls quelques-uns d'entre eux gagnent encore la Suisse en traversant le Doubs à la nage, le pont de Biaufond étant occupé par l'armée allemande. Pour nous aussi, le gros travail est passé et il nous est enfin permis de nous reposer.

Ces journées me restent en mémoire et j'ai l'impression d'avoir fait, non pas simplement une *bonne action* comme la loi scout nous le demande, mais d'avoir simplement rempli mon devoir.

Notre directeur d'école n'était pourtant pas de cet avis. J'avais manqué les cours sans en demander préalablement la permission, j'étais donc punissable. Pire, comme j'avais été « mobilisé » pour aider l'armée, il lui semblait de son devoir de me punir plus sévèrement que le règlement ne le prévoyait pour des *délits* de ce genre, c'est-à-dire les arrêts. Il voulait me chasser de l'école. Ce n'est que sur l'intervention des autorités locales que j'ai été réintroduit dans le cycle des études. Une belle mentalité en vérité!

Comme sous-officier en service actif

Les chiens de garde

J'avais été détaché pour une relève de cinq semaines auprès du chef de l'artillerie de la 2^e division pour des relevés topographiques et le calcul des angles morts des positions prévues de l'artillerie lourde et de campagne. C'est pour garder ces bureaux « Secret » que le lieutenant-colonel Bourlonne (si je me souviens bien de son nom) avait pris deux dogues avec lui.

Au civil, il en possédait trois très bien dressés pour la garde. S'il en avait laissé un à son épouse pour sa sûreté et celle de leur fille, il en avait pris deux au service militaire. Il n'y avait pas besoin de sentinelle pour la garde des bureaux où bien des documents secrets, et qui devaient le rester, étaient entreposés.



En bonnet de police, des hommes de la compagnie d'observation d'artillerie 2; en casquette, ceux de la compagnie de fusiliers du secteur. On ne porte pas le casque pour se distinguer des belligérants. Au premier rang et au centre, la caporal Primault.

A l'entrée en service, on était présenté d'abord à ces deux cerbères. Le *patron* leur disait simplement: «Cet homme peut entrer!» Les chiens nous reniflaient consciencieusement, ce qui n'était pas très rassurant, vu leur taille. Ensuite, ils venaient souvent nous lécher les mains lorsque nous avions affaire dans les bureaux. Au licenciement, il y avait une cérémonie contraire. L'homme qui quittait ce service spécial était à nouveau confronté aux deux chiens avec ces mots: «Il n'a plus le droit d'entrer!» Était-ce suffisant? Certainement! Un de mes camarades en a fait l'expérience cuisante. Durant les cinq semaines de sa relève, il n'eut jamais de difficultés à entrer et sortir des bureaux. A son licenciement, le commandant fit comprendre à ses chiens que cet homme ne faisait plus partie du personnel, donc qu'il

n'avait plus accès aux locaux. Arrivé à la gare, le dit camarade a constaté qu'il avait oublié un effet personnel. Il remonta donc vers la maison qui abritait les bureaux. Lorsqu'il voulut entrer, il en fut retenu par les deux chiens qui grondaient de façon peu engageante. Il fallut que l'un d'entre nous, mais encore en service, allât chercher l'objet dans le bureau désigné, car vouloir forcer le passage aurait certainement provoqué une réaction très violente de la part des deux chiens.

Automne 1944: en Ajoie avec la 2^e division

Les hommes de la 2^e division renforcée sont mobilisés le 7 octobre, pour relayer les troupes de couverture frontière et

occuper l'Ajoie. En effet, l'armée française du général de Lattre de Tassigny avançait dans le Jura et se rapprochait de ce saillant suisse qui, comme une barbacane, s'opposait en partie à sa progression. Comme mon père, mon frère et certains de mes oncles, je dus rejoindre mon unité. Avant de partir, je me rendis encore à l'hôpital dire un dernier adieu à ma mère gravement malade.

Notre compagnie, la cp. obs. art. 2, devait mobiliser à Gwatt où se trouvait notre matériel. Toute la compagnie s'y rassembla donc et, après avoir pris possession du matériel, nous nous sommes rendus à Thoune où les camions et autres véhicules furent chargés sur le train. Pour une unité motorisée, cela peut paraître paradoxal. Pourtant, à ce moment-là, il fallait économiser le carburant (eau d'Ems) et limiter autant que possible l'usure des pneus. Ordre nous est alors donné de transférer la *munition de poche* (48 cartouches que chaque soldat avait toujours avec soi, même licencié) des sacs dans les cartouchières.

A la nuit tombée, le convoi s'est dirigé vers le Nord et s'est arrêté à la gare de Courrendlin où les véhicules furent déchargés. La gare n'avait qu'un petit quai permettant aux camions de passer des wagons à la terre ferme. Celui-ci était ainsi placé qu'un train engagé dans la manœuvre interdisait le passage de la gare. Comme toute une division était en route, de nombreux trains devaient franchir cette gare. Par conséquent, il fallait manœuvrer très souvent pour mettre notre convoi sur une voie de garage, chaque fois qu'un autre train devait franchir cette portion de voie.

Les véhicules enfin déchargés, ils furent encolonnés le long de la rue principale.

Le capitaine a alors rassemblé la compagnie dans la demi-obscureté de la nuit. Il nous a expliqué que la situation était critique à la frontière et que notre division allait relever des troupes en Ajoie. Pour nous, il s'agirait plus spécialement d'établir un dispositif d'observation couvrant les deux lignes de front (française et allemande) ainsi que toute la partie arrière de ces deux lignes. Puis il nous fit mettre sur deux rangs et commanda: «Chargez, mais pas de cartouche dans la chambre à cartouche!» Dès ce moment-là et jusqu'au retour avant la démobilisation, nous n'avons pas retiré les cartouches du magasin. En campagne ou au repos, les armes étaient toujours prêtes à faire feu. Seul un mouvement de charge était nécessaire à cela. Il n'y eut pourtant aucun accident. La discipline était très stricte malgré l'esprit relativement bon enfant qui animait les contacts, tant entre soldats que du haut en bas de la hiérarchie de la compagnie.

Roche-d'Or

Notre dispositif s'étendait, au début, de Damvant à l'Ouest jusque vers Boncourt à l'Est et je me vis attribuer le poste de Roche-d'Or. De là, on découvrait toute la partie de France où étaient massées les troupes du général Béthouard: du Lomont jusqu'à Pont-de-Roide.

Le poste d'observation fut monté dans une petite cabane, munie d'une grande fenêtre et équipée d'un petit fourneau permettant de chauffer le tout et de cuire des aliments. Pour le logis, on nous a attribué une petite hutte sise non loin du poste lui-même. Cette hutte était primitivement un réduit à foin. Durant les années 1939-1940, on y avait aménagé un *cantonement*: une petite chambrette munie d'un banc fixe et d'une

- **Construction de routes et chemins**
 - **Aménagement de places**
 - **Viabilisations**
 - **Canalisations et conduites**
 - **Aménagement de cours d'eau**
 - **Voies ferrées**



Rue des Pêcheurs 1 - 2800 Delémont

Tél. 032 422 43 26

www.membrez.ch - delemont@membrez.ch



Vue du pré en France devant le poste de Damvant, juste après le premier réglage d'artillerie. Au centre, près de la lisière de la forêt, un char qui a sauté sur une mine.

table. De l'autre côté d'une légère paroi de planches, un bat-flanc fait de rondins servait de couche. De la vieille paille y était répandue. En y regardant de plus près, on a constaté que cette paille abritait une colonie de puces. Aussi, notre premier soin a été de l'évacuer et de la brûler au dehors. Mais ceci nous a obligés à dormir sur ce sommier de rondins durant plusieurs nuits.

Non loin de là, il y avait un poste d'observation d'avions. Mais ses occupants ne comprenaient pas le français, si bien que les contacts étaient peu fréquents.

A peine sur place et les premières dispositions prises, je reçus l'avis du décès de ma mère. Mon commandant, informé de la situation dès notre entrée en ser-

vice, m'accorda quelques jours de permission pour les funérailles mais m'ordonna de rejoindre la troupe le plus vite possible, car il pensait que la situation, très calme alors, pourrait se détériorer subitement. Je rentrai donc à la maison pour l'enterrement de ma mère et rejoignis la troupe le surlendemain pour regagner mon poste d'observation à Roche-d'Or.

En mon absence, les cinq hommes de l'équipe se sont organisés et bien organisés. Ils ont trouvé de la paille fraîche pour le cantonnement, un vieux fourneau pour chauffer un peu la *salle de séjour*, mais surtout se sont arrangés avec une fermière du village situé en contrebas du poste. Elle s'est engagée à nous faire la cuisine et nous a permis de

nous laver dans le local qui lui servait de chambre à lessive car, au poste même, il n'y avait pas d'eau.

Malgré ces aménagements, la vie était rude. Le service exigeait au moins une personne en permanence sur le poste, donc pas de congés et un temps assez mesuré pour descendre, manger, se laver, se raser et remonter. Mais le plus inconfortable était que la paroi exposée au Sud-Ouest du *dortoir* était faite de planches disjointes, donc très aérée. Lorsqu'il neigeait, et ce fut souvent le cas, celui qui dormait de ce côté se retrouvait couvert de neige au réveil. Mais passons ce détail.

Poste d'observation 705

Un jour, le commandant de compagnie m'a appelé à son bureau pour m'annoncer qu'il me confiait, bien que très jeune caporal, la responsabilité du poste de Damvant ou mieux du P.O. 705. Avec 6 hommes, je devais assurer une permanence de 24 heures sur 24 et adresser, par téléphone, un rapport chaque heure, voire plus souvent en cas de besoin, au PC de la division.

Le village de Damvant était tenu par une compagnie d'infanterie renforcée par des mitrailleurs et même un canon antichar en position dans le cimetière. Toutes les possibilités d'hébergement étaient donc occupées déjà. Las de courir de droite et de gauche, je me suis adressé à la cure. L'abbé m'a très bien reçu et tout de suite compris la situation. Il m'a alors accompagné à une maison fort bien tenue, sonnée à la porte et exposé mes difficultés à la sœur qui nous a ouverts. Il s'agissait d'un petit pensionnat de jeunes filles tenu par trois sœurs converses, dont les pensionnai-

res, toutes Françaises, étaient retournées chez elles dès le début des hostilités. Le dortoir, situé au premier étage, était donc inoccupé et nous fut offert pour le temps de notre séjour. Il était précédé d'une grande pièce carrée, vide, entourée sur trois côtés par des bancs surmontés par un nombre important de patères. Ce fut notre vestiaire. De là, un escalier menait à une petite cour et à la route. Donc nul besoin de déranger qui que ce soit par nos allées et venues.

Cette pièce présentait, outre l'accès vers l'extérieur, deux portes opposées. L'une était fermée et on nous a interdit d'y aller, ni même d'y frapper. Elle conduisait au logis des sœurs. L'autre conduisait à la chambre à coucher. De droite et de gauche, une série de lits. Chacun était entouré de rideaux blancs et longeait le mur. A part cela, on trouvait dans chacune de ces *cellules* une chaise et une table de nuit. Chacun avait un lit et était donc pour soi. On nous a annoncé que les sœurs s'occuperaient de nos habits en cas de nécessité. J'en ai profité personnellement une fois, comme on le verra plus loin. En tout point un rêve pour un cantonnement militaire. On se ravitaillait à la cuisine de la compagnie en place, mais on mangeait dans une ferme proche.

Le poste d'observation se trouvait au nord du village, au delà d'une petite colline boisée. Il s'agissait d'une cahute, genre cage à lapins, placée tout au haut d'un échafaudage de bois, et construite par les troupes du génie durant la *drôle de guerre* (1939-1940). De ce perchoir dont les deux piliers antérieurs encadraient une borne frontière, on découvrait un pré traversé d'une haie vive. De gauche et de droite de ce pré, la vue était limitée par des fourrés denses de

noisetiers qui formaient des orées de forêts. Mes observateurs étaient protégés des intempéries de trois côtés par des parois de planches et par-dessus par un toit de même matériau. Du côté du pré, un petit muret à mi-hauteur était surmonté d'une sorte de table oblique pour y déposer cartes et jumelles.

A notre arrivée, tout était calme et je me suis demandé ce que nous avions à faire là. En observant attentivement les lisières de forêts de part et d'autre du pré, je découvris à gauche trois postes avancés occupés par des soldats français, à droite deux nids de mitrailleuses servies par des soldats allemands. Le pré qui semblait si calme était donc un *no man's land* entre deux fronts. Tant les uns que les autres belligérants s'observaient.

Il en alla ainsi durant quelques jours et autant de nuits. Mes camarades se relayaient selon un rythme régulier et je passai le plus clair de mes journées et de mes nuits avec eux sur ce mirador, non chauffable il est vrai, mais somme toute assez accueillant. Rien ne se passait et nos rapports horaires à l'état-major de division ressemblaient fort au titre du roman de Remarque, *A l'Ouest rien de nouveau*. Chaque soir, à la tombée de la nuit, un clairon, caché par les arbres de la forêt abritant le front français, sonnait *Aux morts*. C'était très impressionnant!

Le seul inconvénient était la puanteur que dégageaient les carcasses de quelques vaches mortes et laissées pour compte sur le pré au-delà de la haie. Ces vaches avaient été chassées par les Français après qu'un de leurs chars de reconnaissance eut sauté sur une mine. Ces bestiaux étaient destinés à nettoyer, au moins en partie, cette zone. Pressen-



Deux officiers français près de la douane de Damvant. Le sentier le long de la frontière sert au ravitaillement du front.

tant le danger, les Allemands les avaient occis et leurs cadavres étaient restés là.

De notre poste, mais surtout depuis celui de Roche-d'Or dont les messages nous étaient retransmis, on commençait à distinguer une activité particulière sur les hauteurs surplombant le Doubs. Il n'était pas possible de déterminer avec précision la nature de ces mouvements de troupes. On pressentait tout de même que des préparatifs d'offensive étaient en cours. Serait-ce vers Montbéliard le long de la vallée du Doubs ou une progression vers le saillant d'Ajoie?

La réponse ne se fit pas attendre. Des panaches de fumée haut dans le ciel, annoncèrent un réglage de tir d'artillerie. Et tôt après, les premiers obus sont tombés sur le pré et se sont rapidement rapprochés de la lisière de forêt occupée par les Allemands. Il semblait donc qu'une attaque fût prévue le long de la frontière suisse si ce n'était une traversée de l'Ajoie elle-même. Après quelques éclatements isolés, ce fut de nouveau le calme plat. Était-ce une fausse alerte?

Le 15 novembre, après avoir passé toute la nuit sur le poste, je suis allé au village pour chercher du ravitaillement pour les hommes qui restaient sur place. A la cuisine, on m'a fourni de la soupe chaude, contenue dans un autocuiseur pouvant être transporté comme un sac à dos. Sur le chemin du retour, j'entendis, en direction de la frontière un violent tir de barrage. Je me hâtai donc de regagner le poste.

Les nombreux éclats d'obus qui traversaient les derniers rangs d'arbres de la forêt m'obligèrent de me mettre à terre et m'empêchèrent de progresser. Ne pouvant atteindre le poste, je me suis retiré momentanément dans la tranchée ouverte par les fusiliers de la compagnie III/17 en position avancée du secteur, mais en retrait de notre poste d'observation.

Le tir d'artillerie diminuant quelque peu, je repris mon avance vers l'échelle qui permettait de monter au poste. Il me fallait absolument me rendre compte si ceux qui étaient là-haut étaient sains et saufs ou non. Arrivé à quelque dix mètres de l'échelle, je dus de nouveau me jeter à terre sous une rafale de mitrailleuse dont me gratifiaient les Alle-

mands. L'autocuiseur dont j'étais chargé devait alors dépasser le petit boyau que nous avions creusé afin d'être à l'abri avant de sauter sur les premiers échelons de l'échelle. En effet, je sentis quelque chose de chaud sur mon côté. Tâté avec la main, c'était de la soupe. J'ai tout d'abord pensé que l'autocuiseur n'était pas bien fermé. Plus tard, il s'est avéré qu'il avait été traversé par trois balles.

Je me suis retiré à nouveau derrière un ressaut du terrain et ai essayé de progresser du côté tenu par les Français. En contrebas, bien à l'abri des tirs croisés des mitrailleuses allemandes et de l'artillerie française, se tenait une colonne de mulets assurant le ravitaillement de l'unité de tirailleurs marocains alors en première ligne. Les convoyeurs attendaient des ordres en essayant de calmer les bêtes effrayées par le bruit.

Peu avant midi, le feu diminua assez pour me permettre de gagner le poste en rampant et y apporter ce qui restait de soupe. L'artillerie française a interrompu ses tirs, et l'après-midi fut consacrée à des escarmouches faites de tirs de mitrailleuses, surtout depuis les lignes allemandes.

La nuit tombée, j'ai regagné le village, afin de m'y reposer un peu. J'ai suspendu mon manteau tout taché de soupe à l'une des patères et suis allé me coucher. Peu après minuit, je me suis levé. Plus de manteau. C'est donc avec ma seule tunique que je suis retourné au poste pour être plus près de mes camarades.

L'aube du 16 novembre n'était pas encore levée que les tirs d'artillerie reprenaient avec une rare violence. Le poste était de nouveau coupé de ses arrières,

tant les obus tombaient près de la frontière. On a dénombré plus tard plus de soixante impacts sur territoire suisse. Vers 9 heures, le tir s'est déplacé en contrebas de la côte et nous ne fûmes plus sous la menace directe des éclats. Nous avons alors eu la visite du capitaine, commandant de l'unité d'infanterie déployée en arrière de notre poste.

Vers 10 heures, nous avons été surpris par un nouveau pilonnage intense tout près de la frontière, si bien que les planches de notre *nid d'aigle* furent souvent touchées par des éclats sans toutefois que l'un de nous ne fût blessé. Recroquevillés sur nous-mêmes, nous attendions la fin de ce *tremblement de terre*. Le bruit était tel que le téléphoniste qui communiquait avec le PC de division a dû se munir de son laryngophone pour essayer de se faire comprendre par son interlocuteur de Porrentruy. Le tir s'est légèrement déplacé vers le Nord et l'officier est redescendu pour rejoindre ses hommes.

Nous avons alors eu la visite de notre chef de section qui est venu se faire une idée de ce que nous voyions et comment nous nous comportions. Il est bientôt reparti, n'ayant nulle envie de se trouver bloqué dans notre cagibi. Je le accompagnai jusqu'à la tranchée d'infanterie et me mis en peine de regagner le poste. En chemin, j'ai ressenti comme un coup-de-poing sur le côté gauche, mais n'y pris pas garde. Arrivé au haut de l'échelle, un de mes camarades me demanda ce que j'avais fait avec le fourreau de mon sabre-baïonnette. Il avait une drôle de forme. A y regarder de plus près, on a constaté qu'il était déchiré et que la lame du sabre était cassée. J'avais simplement écopé d'une balle perdue ou d'un ricochet. Ce sabre-baïonnette a

été remplacé à mon retour à la compagnie, le second ne portait plus de numéro, ce qui m'a obligé à raconter cet épisode à chaque inspection d'armes!

Le milieu de la journée de ce 16 novembre fut plus calme, bien que de temps à autre des tirs sporadiques et de harcèlement, tant avec des mitrailleuses que des canons, se fissent entendre. Au début de l'après-midi, nouveau pilonnage. Cette fois il ne s'agissait plus seulement d'obus d'artillerie, mais aussi d'obus de lance-mines qui se traduisaient par des gerbes de terre en forme de vésuves. On ne se plaquait plus toujours sur le sol de notre pigeonnier, car on était devenu fataliste.

La nuit fut toujours martelée de tirs sporadiques devant nous, mais on sentait bien que quelque chose avait dû se passer plus loin et hors de notre vue. Les soldats français ont été relevés sans que nous ne nous en apercevions. Quant aux Allemands, ils étaient trop peu nombreux dans le secteur pour espérer être relevés.

Au lever du jour, le 17 novembre, tout était calme. On n'entendait que le grondement des canons sur les hauteurs du Lomont et celui des éclats, loin en avant dans la vallée du Doubs. Les Français, nouveaux arrivés dans le secteur, se terraient et il semblait que seuls les postes avancés fussent effectivement occupés. Quant au côté allemand, les mitrailleuses avaient été enlevées et les abris semblaient déserts. La troupe s'était retirée durant la nuit.

Il faisait relativement froid, si bien que je suis descendu au village pour reprendre mon manteau, s'il s'y trouvait de nouveau. Quelle ne fut pas ma surprise

de le retrouver sur un cintre et tout propre. Les sœurs s'en étaient occupées durant mon sommeil et mon absence. Ainsi, bien protégé du froid, je suis immédiatement remonté au poste, car ne sachant s'il ne s'agissait que d'une plus longue accalmie ou d'un changement radical de la situation.

Nouvelle mission

Vers midi, un ordre pressant m'est parvenu: évacuation immédiate du poste, rassemblement au village avec matériel, armes et bagages au complet. Nouvelle mission pour mon détachement. Un camion de notre compagnie nous y attendait déjà. En quittant le poste, je me suis attardé à y constater les dégâts. Il n'était pas possible de plaquer deux mains sans recouvrir une trace d'éclat d'obus ou de balle. Malgré cela, un seul des hommes qui se sont succédé dans ce cagibi a été blessé, et encore! Il s'est écorché une main à un clou qui avait été précédemment mis à découvert par un éclat d'obus! En outre, il ne restait rien de la haie coupant le pré, les cadavres de vaches étaient complètement déchiquetés et le pré lui-même labouré de fond en comble. La chance joue donc un rôle prépondérant quant au retour d'un champ de bataille...

Le chauffeur nous conduisit à Beurnevésin en passant par Lugnez où je devais m'assurer que les hommes qui occupaient le poste étaient en forme et les renforcer par deux de ceux retirés de Damvant.

A Beurnevésin, nous fûmes accueillis par une équipe fort excitée. Elle occupait une position légèrement surélevée au nord-est du village. De là, on avait une vue plongeante sur la Haute-Alsace, principalement sur les étangs voisins de Pfetterhouse. Dans cette partie assez plate et coupée de nombreux bois, les Allemands étaient partis à la contre-attaque. Ils s'avançaient directement en direction de la frontière bien marquée par une série de petits drapeaux suisses. Leurs tirs, tant de canons que de mitrailleuses, venaient s'abattre juste devant notre poste et même passer par-dessus de temps en temps. La situation de mes camarades était pourtant moins dangereuse qu'à Damvant, car le poste lui-même était enterré et seuls dépassaient de la crête les deux objectifs des lunettes en ciseaux qui nous permettaient d'observer. Pourtant, le déroulement de cette contre-attaque fut impressionnant.

Après cette courte période à Beurnevésin pour suivre et décrire pour l'état-major de division la contre-attaque allemande en direction de Pfetterhouse dans le sud de l'Alsace et le front se déplaçant sur le Rhin, la 2^e division fut démobilisée après deux mois de service continu.

Avant d'être licenciés, il fallait rendre le matériel, donc se replier d'Ajoie vers le Réduit.

B. P.

Le capitaine Marcel Nusbaumer dans l'« antichambre de la mort »

«En septembre 1939, le Service de renseignement suisse comptait seulement une dizaine d'agents et quelques officiers chargés de missions à l'étranger. A partir du 10 mai 1940, le séjour dans les territoires occupés par la *Wehrmacht* devint très risqué et en rebuta beaucoup. Un officier en mission en France fut arrêté à Delle (territoire de Belfort) le 11 septembre 1941, alors qu'il tentait de repasser la frontière après un séjour d'une semaine en zone occupée. La patrouille allemande qui l'arrêta s'étant aperçu qu'il était porteur de faux papiers, au nom de *Maurice Narbel*, découvrit qu'il s'agissait d'un espion entré clandestinement en France par le village d'Abbévillers (Doubs). Interné et interrogé à la prison de Belfort, il fut accusé ensuite d'espionnage et transféré à Lör-rach, en Allemagne.

Le lieutenant-colonel d'aviation Bernard Cuénoud, chef du Bureau « France » du SR suisse, avertit l'état-major de l'armée, non sans préciser qu'il « s'agit d'un agent direct à mon service et actionné par moi, arrêté à cause d'une grosse imprudence au sujet de laquelle tous les détails nous sont maintenant connus ». Le Département politique fédéral chargea la légation suisse de Berlin d'entreprendre des négociations auprès de l'*Auswärtiges Amt*, le ministère des Affaires étrangères du *Reich*. En juillet 1942, les Allemands détenaient douze ressortissants suisses dont cet of-

ficier, le seul accusé d'espionnage. La Suisse, pour sa part, gardait dans ses prisons un nombre inconnu de citoyens allemands, espions de l'*Abwehr* ou équipages d'avions abattus au-dessus de son territoire. L'échange de l'officier suisse contre un Allemand (ou plusieurs?) eut lieu à la fin octobre 1943.

Cette affaire, décisive quant au choix des moyens dont se dotera l'armée suisse pour renseigner son Gouvernement, connut un épilogue inattendu dans ce monde du secret. Le moins qu'on puisse dire est que la diplomatie helvétique ne fut pas récompensée des discrètes mais opiniâtres démarches entreprises pour récupérer l'agent: peu après sa libération, l'officier accepta de raconter son odyssée à un journaliste local, accessoirement « reporter d'armée ». Sous le titre « L'étrange aventure du lieutenant Develier », *La Feuille d'avis de Lausanne* des 21 et 22 janvier 1944 se fit l'écho des déclarations de l'officier dont le nom avait simplement été remplacé par celui de la commune... dont il était le maire. « Nous ne pouvons révéler dans quelles circonstances fut libéré le lieutenant », conclut prudemment le correspondant de presse.

Pierre Croissant
L'espion de la ligne Siegfried. *Armand Chouffet, photographe aérien. Le renseignement français en Suisse*. Panazol, Lavauzelle, 2005, pp.108-109.

«Amis ou ennemis»?

Fortifications françaises et suisses dans la Trouée de Belfort 1871-2007



Le vernissage de l'exposition binationale

**organisée par l'Association La Caponnière
(Belfort, France) et le Groupe d'Histoire du
Mont-Repais (Les Rangiers, Suisse) aura lieu**

le vendredi 3 mai 2007 à 17 heures

**au Musée du Mont-Repais
(chapelle de La Caquerelle Rangiers)**

